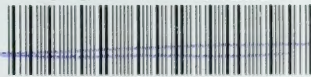


U d' / of Ottawa



39003002571320



CHRESTOMATHIE

NOV 19 1974

DE

157-18-246

L'ANCIEN FRANÇAIS

(IX^e-XV^e SIÈCLES)

PRÉCÉDÉE D'UN TABLEAU SOMMAIRE
DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN-ÂGE
SUIVIE D'UN GLOSSAIRE ÉTYMOLOGIQUE DÉTAILLÉ
OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TROISIÈME ÉDITION SOIGNEUSEMENT REVUE

PAR

sc/dld
L. CONSTANS (1845-1916)

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



PARIS

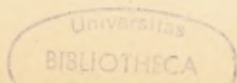
4, RUE BERNARD-PALISSY, 4

LEIPZIG

SALOMONSTR. 16

H. WELTER, ÉDITEUR

1906



Viennent de paraître

2025
c7
1906 (SEPTEMBRE 1905)
ex. 2

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES ARTS, MÉTIERS
ET PROFESSIONS

EXERCÉS DANS PARIS
DEPUIS LE TREIZIÈME SIÈCLE

PAR

Alfred FRANKLIN

ADMINISTRATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Un volume gr. in-8 de près de 1.000 pages. 25 fr.

DES NOMS ET DES DATES

LES ROIS
ET LES GOUVERNEMENTS
DE LA FRANCE

DE HUGUE CAPET A L'ANNÉE 1906

PAR

Alfred FRANKLIN

ADMINISTRATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Toute l'Histoire de France en un joli volume in-12 3 fr.

La Douzaine, pour les Écoles, 24 fr. net.

CHANTS ET CHANSONS POPULAIRES
DU LANGUEDOC

RECUEILLIS ET PUBLIÉS AVEC LA MUSIQUE NOTÉE ET LA TRADUCTION FRANÇAISE PAR

Louis LAMBERT

Directeur du Conservatoire de musique de Montpellier,
Membre du Conseil d'administration de la Société pour l'étude des Langues romanes.

2 beaux volumes in-8, Tome I, xi et 385 pages ; Tome II, 345 pages. Se
vendant ensemble seulement. Prix 20 fr.

PRÉFACE

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a décidé que l'enseignement de la langue et de la littérature françaises devait remonter aux origines, et le nouveau plan d'études a prescrit cet enseignement pour les classes de troisième et de seconde de nos lycées. Malheureusement, l'inexpérience des maîtres et le manque de livres appropriés ont empêché cette sage mesure de produire tous les résultats qu'on était en droit d'attendre. En effet, la *Chrestomathie* de M. Karl Bartsch, qui a atteint, en Allemagne, sa quatrième édition (la 7^e édition a paru depuis), est d'un prix inabordable pour les élèves, et le *Recueil d'anciens textes*, d'ailleurs excellent, de M. Paul Meyer, le savant directeur de l'École des chartes, dont on attend toujours le glossaire, étant, dans l'esprit de son auteur, destiné à servir de base à son enseignement, le choix des morceaux qu'il y a admis a été fait plutôt au point de vue de l'étude de la langue et de la critique des textes qu'au point de vue littéraire. Il nous a donc semblé que nous ferions une œuvre utile aux professeurs et aux élèves en réunissant à leur intention un certain nombre de morceaux pris parmi les meilleurs de notre ancienne littérature, et en les mettant à même de les lire sans trop d'efforts, à l'aide d'un *Glossaire* complet des formes et des sens qui se rencontrent dans le Recueil et d'un *Tableau sommaire des flexions en ancien français*.

Dans le choix des morceaux, nous avons eu en vue deux résultats principaux à atteindre : 1^o présenter, dans un ordre méthodique, des spécimens des différents genres littéraires cultivés au moyen âge, afin de montrer la richesse, la variété et l'originalité de notre vieille littérature, tout en respectant les règles du goût et de la bienséance ; 2^o accessoirement, donner une idée des différents dialectes qui ont contribué à former la langue française. C'est cette dernière considération qui nous a décidé à garder pour chaque texte l'orthographe des manuscrits, sauf, bien entendu, les cas où nous avons à notre disposition un texte critique déjà publié ou établi par nous-même, comme pour les n^{os} 17 et 43. Toutes les fois que le texte d'un morceau choisi par nous et déjà publié n'offrait pas toutes les garanties désirables au point de vue de la correction, nous avons vérifié sur les manuscrits (du moins pour les manuscrits de Paris), et nous avons édité à nouveau plusieurs morceaux à l'aide de manuscrits meilleurs ¹.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous n'avons pas hésité à apporter des corrections, soit aux imprimés, soit aux manuscrits, lorsque cela nous a paru nécessaire. Les mots ou lettres ajoutés ont été mis entre crochets, les mots ou lettres retranchés entre parenthèses. Quant aux accents, nous en avons été un peu plus prodigues qu'on ne l'est d'ordinaire, tenant à donner au lecteur, toutes les fois qu'elle était assurée, la prononciation ancienne et à faciliter la lecture de nos textes. L'inégalité de traitement que l'on remarquera entre les différents morceaux à cet égard tient à la différence des époques où ils ont été composés.

Le *Glossaire* a été établi avec le plus grand soin. Il comprend tous les mots du

1. Le n^o 24 n'était connu que par quelques citations de M. Chabaneau, faites d'après notre copie. Le n^o 17 (16 dans la 3^e édition) n'avait jamais été publié.

texte, même toutes les formes verbales, à l'exception de celles qui, n'offrant d'ailleurs aucune particularité orthographique, pouvaient très facilement être retrouvées dans nos paradigmes, comme, par exemple, celles de la première conjugaison. Pour chaque mot, nous renvoyons généralement à la forme la plus usitée au commencement du XIII^e siècle, forme à la suite de laquelle nous donnons toutes les autres en renvoyant le plus souvent au texte par des chiffres. Nous avons cru devoir donner les étymologies, du moins pour les mots d'origine latine, en indiquant non pas seulement le mot racine ou le mot latin correspondant, mais les suffixes latins ou romans qui, s'ajoutant à un mot latin, ont formé un nouveau mot sans équivalent dans la langue mère. Les élèves se familiariseront ainsi avec un point important de l'histoire de la langue et, grâce aux explications complémentaires du professeur, pourront éviter d'avoir sans cesse sous les yeux l'admirable, mais peu maniable Dictionnaire de Littré.

Malgré les soins que nous avons donnés à la correction des épreuves, il s'est glissé dans notre travail un certain nombre de fautes d'impression, la plupart sans gravité. Nous en demandons pardon au lecteur, et nous les relevons ci-dessous¹, en y ajoutant quelques nouvelles corrections au texte. Nous serions reconnaissants à nos collègues de vouloir bien nous communiquer les fautes qu'ils auraient relevées de leur côté, comme aussi toutes les observations que pourrait leur suggérer la pratique de ce modeste recueil.

Paris, 30 septembre 1883.

AVERTISSEMENT

DU

SUPPLÉMENT A LA CHRESTOMATHIE

Le bienveillant accueil que les critiques compétents et nos collègues de l'Université ont fait à notre *Chrestomathie de l'ancien français*, la haute approbation de M. le Président et de MM. les Membres du jury de l'Agrégation de Grammaire, qui ont bien voulu, deux années de suite, admettre ce modeste travail parmi les ouvrages inscrits au programme; enfin les encouragements flatteurs de l'Académie française, qui nous a accordé une partie du prix Archon-Despérouse, tout nous fait un devoir d'améliorer par tous les moyens notre livre, afin de le mettre en état de rendre de plus utiles services.

En attendant que la faveur du public nous permette de donner une seconde édition corrigée, et pour nous conformer au désir qui nous a été exprimé par un certain nombre de candidats à l'agrégation, nous publions aujourd'hui un *Supplément* important, qui permettra de lire nos textes sans trop de difficulté, non seulement aux professeurs encore peu familiers avec notre vieille langue, mais encore aux élèves de force moyenne de nos lycées et collèges.

Ce supplément se compose de deux parties distinctes, mais tendant toutes deux au même but. La première contient la traduction des textes les plus anciens et les plus difficiles du recueil : il a été fait exception pour la *Chanson de Roland*, pour laquelle

1. Malgré notre bonne volonté, il ne nous a pas été possible d'arriver, dans la seconde édition, à une correction suffisante, et nous avons dû recourir à un nouvel *Errata* après avoir supprimé le premier.

la traduction de M. L. Gautier peut servir de base, sauf à se reporter à nos notes. La deuxième partie contient, pour chacun de nos soixante-douze textes, une série de remarques succinctes destinées les unes à éclaircir le sens des passages difficiles, les autres, d'un caractère purement philologique ou grammatical, à suppléer, dans une certaine mesure, à l'absence d'une grammaire spéciale de l'ancien français, que les limites imposées d'abord à notre volume par l'éditeur ne nous avaient pas permis d'y joindre. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui combler en partie cette lacune.

Paris, octobre 1885.

AVERTISSEMENT

DE

LA DEUXIÈME ÉDITION

Grâce à l'appui bienveillant qu'a continué à nous accorder le Jury de l'Agrégation de Grammaire, grâce aussi à la sympathie de nos collègues, et en particulier des nouveaux agrégés, qui ont bien voulu signaler notre livre à leurs élèves, la *Chrestomathie* arrive aujourd'hui à sa deuxième édition. Fidèle à ce que nous croyons être le premier devoir d'un auteur soucieux d'être utile, surtout lorsqu'il s'agit d'un livre destiné à l'enseignement, nous avons apporté tous nos soins à la révision de l'ouvrage et à la correction des épreuves, toujours si laborieuse, et sans rompre le cadre que nous nous étions tracé, nous avons apporté à notre Recueil des améliorations de détail très nombreuses et très importantes.

De plus, tenant compte des observations de la critique, nous avons ajouté un certain nombre de morceaux (un millier de vers environ), ce qui nous a permis de mieux faire connaître les genres littéraires les plus importants, comme l'épique et la chanson¹. Enfin, nous avons cru qu'il convenait de fondre dans l'ouvrage primitif le *Supplément* publié deux ans plus tard, afin d'épargner aux travailleurs l'ennui d'avoir à recourir à deux volumes différents pour l'interprétation des textes. Nous avons donc placé les traductions à la suite des textes auxquels elles se rapportent et réuni au bas des pages les notes et les sommaires; les variantes ont été rejetées après les textes, afin d'éviter l'encombrement.

Nous appelons sur cette nouvelle édition l'attention de la critique, et nous serions heureux de recevoir de nos collègues des observations, dont nous sommes disposé à tenir le plus grand compte dans une édition subséquente, si, comme nous l'espérons, celle-ci est favorablement accueillie du public un peu spécial auquel elle s'adresse principalement.

Aix-en-Provence, mars 1890.

1. Les numéros des textes sont généralement restés les mêmes. Les sept morceaux nouveaux ont pu être introduits soit en subdivisant certains chiffres (xxiii, xxxi, lvii), soit en groupant ensemble deux (xxxvii et xxxviii) ou plusieurs (vi, vii, viii, ix), d'après leurs analogies.

AVERTISSEMENT

DE

LA TROISIÈME ÉDITION

Depuis la publication de la deuxième édition de notre *Chrestomathie* en 1890, plusieurs ouvrages du même genre ont été publiés en France, ouvrages que recommandent des qualités diverses ¹. Cette concurrence, pourtant inévitable, a fait hésiter l'éditeur, M^{me} veuve Em. Bouillon, à entreprendre une troisième édition après l'épuisement de la deuxième, et nous aurait peut-être découragé nous-même, si de nombreuses sollicitations n'étaient venues ranimer notre confiance. M. H. Welter, qui a déjà rendu à l'étude de notre vieille langue de réels services, en particulier par la publication du *Lexique de l'ancien français* (abrégé du *Dictionnaire* de Fr. Godefroy) et de la *Grammaire sommaire de l'ancien français* de MM. J. Bonnard et Am. Salmon (1903-1904), a bien voulu nous demander de donner notre *Chrestomathie* comme complément à ces deux ouvrages. Nous l'en remercions sincèrement.

Cette troisième édition, que nous avons, naturellement, revue avec soin et mise au courant des travaux parus depuis quinze ans dans le domaine de l'ancien français ², ne présente que peu de changements, pour le fond, par rapport à la précédente. Voici les deux plus importants : 1^o nous avons dû, pour gagner de la place, supprimer les morceaux cotés VI^b, VI^c et VII^d, intéressants en ce qu'ils nous initient aux procédés employés par les metteurs en prose de nos vieux poèmes, mais dont l'absence ne constitue pas une lacune ; les mots correspondants ont, par suite, disparu du *Glossaire* ; 2^o pour observer plus exactement l'ordre chronologique, nous avons placé le n^o VI^a avant le n^o V (*Chanson de Roland*) et le n^o XVII avant le n^o XVI (*Roman de Troie*), notre opinion s'étant modifiée sur les dates respectives de ces poèmes ; 3^o nous avons renoncé à indiquer par des accents la prononciation de l'*e* entravé, à cause de l'incertitude qui règne à ce sujet pour certaines époques. L'emploi de l'accent aigu a été limité aux cas où l'*e* porte l'accent tonique (il sert alors à distinguer cet *e* plus ou moins fermé de l'*e* sourd, improprement appelé *muet* ou *féminin*) ; l'accent grave est employé dans le même cas et de plus quand l'*e* remplace *ai* (ou *ei*)³ ; 4^o quand deux voyelles qui se suivent ne forment pas diphtongue, nous marquons d'un tréma la seconde ; faute de caractères spéciaux, il est placé sur l'*i* dans le cas où l'*i* est suivi de *a*, de *au* ou de *e* accentué.

Que nos collègues de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire veuillent bien nous permettre de faire encore une fois appel à leur bienveillant concours pour l'amélioration de ce livre : nous tiendrons d'autant plus de compte de leurs observations qu'elles auront été inspirées par l'expérience de l'enseignement et la pratique journalière de notre modeste ouvrage.

Aix-en-Provence, 31 mai 1905.

1. Outre les recueils de M. L. Clédât et de M. Sudre, il convient de citer particulièrement la *Chrestomathie du moyen âge* de Gaston Paris et Ernest Langlois (Paris, Hachette et C^{ie}, 1897). Dès 1887, K. Bartsch avait publié, avec la collaboration de M. Ad. Horning, à la librairie Maisonneuve et Ch. Leclerc, *La langue et la littérature françaises depuis le IX^e siècle jusqu'au XIV^e siècle*.

2. Ainsi l'extrait du *Roman de Troie* (n^o XVII) reproduit le texte critique de notre édition en cours de publication pour la *Société des anciens textes français*, dont le premier volume vient de paraître. Pour les autres textes, nous avons tenu compte des nouvelles éditions depuis 1890.

3. Des notes indiquent d'ailleurs la prononciation, lorsque cela a paru nécessaire.

Pères. Une règle immuable, mais dont on ignore l'origine, ne permettait pas de traduire mot à mot les saintes Écritures : ce n'est qu'au commencement du XIII^e siècle que l'on commença à déroger à cet usage. C'est ce qui explique, comme aussi l'apparition tardive de la prose, pourquoi l'un des deux poèmes de Clermont a pour sujet la *Passion du Christ*.

Ce poème, dont certains traits sont empruntés à l'*Évangile de Nicodème* (apocryphe), et qui n'est peut-être que la dernière partie d'une histoire complète du Christ, a été écrit vers la fin du X^e siècle; il est en strophes de quatre vers octosyllabiques assonant deux par deux et appartient à un dialecte qui mêle les formes de la langue d'oïl et celles de la langue d'oc¹ : c'est pour cela que nous n'en avons pas donné d'extrait. Le second des deux poèmes, la *Vie de saint Léger* (*Chrest.*, 3), dont les strophes sont composées de six vers octosyllabiques assonant également deux par deux, quoique transcrit comme le premier par un scribe de langue d'oc, a été certainement écrit en français. Il nous retrace la lutte entre le saint évêque d'Autun et Ebroïn, et le martyre que celui-ci lui fit subir. Ces deux poèmes ont assurément pour base un texte latin. Le *Saint Léger*, dont nous possédons la source latine, la *Vita Leodegarii*, du prier Urinus, semble avoir été composé au milieu du X^e siècle; il est donc un peu postérieur à la séquence de *Sainte Eulalie* (*Chrest.*, 2)², formée de quatorze strophes de deux vers et d'une coda, écrite à la fin du XI^e siècle à l'abbaye de Saint-Amand, entre Tournai et Valenciennes, et découverte dans cette dernière ville par Hoffmann de Fallersleben, en 1837, dans un manuscrit du X^e siècle. A la même bibliothèque de Valenciennes appartient un manuscrit presque en entier écrit en notes tironiennes, où l'on trouve un curieux commentaire du texte de *Jonas*, qui mêle d'une façon bizarre le latin et le français destiné à expliquer le latin : il semble que ce soit un brouillon écrit à la hâte par un prédicateur avant de monter en chaire. M. Génin l'a publié pour la première fois sous le nom de *Fragment de Valenciennes* dans son édition de la *Chanson de Roland* (1850). On l'attribue généralement au commencement du X^e siècle. Tous les textes que nous venons d'énumérer, sauf la *Passion*, appartiennent aux dialectes orientaux de la langue d'oïl.

La *Vie de saint Alexis* (*Chrest.*, 4), composée vers 1040, appartient au contraire à la partie occidentale du domaine; elle est écrite dans cette belle langue qu'on parlait dans l'ancienne Neustrie, c'est-à-dire dans la Normandie, l'Île-de-France et les provinces du Centre, vers le milieu du XI^e siècle, avant qu'apparussent les

divergences qui ont distingué, dès le XII^e siècle, le français et le normand. Postérieur d'un siècle au *Saint Léger*, il nous offre une langue plus nette, mieux dégagée de la construction latine, et non encore embarrassée de ces nombreuses particules dont s'accommodera plus tard trop volontiers l'abondante facilité de nos *trouveurs*. L'auteur, qui ne s'est pas nommé, pourrait bien être ce Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen, qui, à ce que raconte une chronique latine, traduisait du latin, peu après 1053, des Vies de saints et en faisait de pieuses cantilènes, entre autres la *Vie de saint Wandrille*. Ce poème, composé d'abord de 625 vers, divisés en 125 strophes de 5 vers décasyllabes monorimes, eut un succès si durable qu'on lui fit subir jusqu'à trois remaniements successifs pour l'accommoder au goût du temps, remaniements qui, par une heureuse fortune, nous ont été conservés : le premier, qui est du XII^e siècle, assonancé comme celui du XI^e, est en strophes monorimes d'inégale étendue et contient 1.357 vers; le second, du XIII^e siècle, est rimé en strophes irrégulières : il compte 1.278 vers et appartient au domaine picard; enfin le texte du XIV^e siècle offre 800 vers alexandrins distribués en quatrains réguliers. Dès le XII^e siècle, le poème sort de l'église et le début indique qu'il est écrit pour un chanteur populaire; au XIV^e siècle, où la lecture a remplacé la récitation musicale des jongleurs, l'œuvre se transforme encore et devient un roman pieux, achevant ainsi la série des transformations ordinaires aux poèmes franchement populaires³. La rédaction du XI^e siècle est une œuvre des plus remarquables au point de vue du style, et l'on peut croire qu'elle avait été précédée d'œuvres semblables, mais moins parfaites; car la langue s'y montre déjà souple et avec ses qualités constitutives, en même temps que l'art se manifeste, aussi bien dans la construction de la strophe que dans le choix et la disposition des mots : le chef-d'œuvre littéraire du moyen âge ne va pas tarder à paraître.

II. — POÉSIE ÉPIQUE ET NARRATIVE.

a. — La matière de France. — Épopée nationale.

Le besoin de s'orienter dans le chaos de nos chansons de geste a provoqué de bonne heure des classements plus ou moins justifiés. Dès le commencement du XIII^e siècle, les jongleurs avaient adopté une première classification générale des sujets, suivant qu'ils se rapportaient à la France, à la Bretagne ou à l'Antiquité :

Ne sont que trois materes a nul home entendant :
De France, de Bretagne et de Rome la Grant,

dit Jean Bodel au commencement de sa *Chanson des Saxons*. La geste de France se décomposait à son tour en geste du Roi (ou encore de *Pépin et de l'ange*), geste de *Garin de Monglane* ou de *Guillaume*, et geste de *Doon de Mayence*. La première réunit les poèmes qui ont pour

3. Nous ne parlons pas, bien entendu, des rédactions en prose, ni de deux poèmes indépendants du XIII^e siècle, l'un en latin monorime, l'autre en petits vers à rime plate.

1. Voir Gaston Paris, *Rom.*, II, 295 sqq., qui en a donné une excellente édition revue sur le manuscrit.

2. Pour la mesure de cette prose rythmée et assonancée, voir P. Meyer, *Note sur la métrique du chant de sainte Eulalie*. Bibliothèque de l'École des chartes, 5^e série, II, 237 sqq.; Bartsch, *Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters*, p. 166 sqq.; Suchier, *Jahrbuch für rom. und engl. Sprache und Literatur*, XIII (1874), 285 sqq.; et *Jenaer Literatur Zeitung*, 1878, n^o 21; Koschwitz, *Commentar zu den ältesten fr. Sprachdenkmälern*; Weigand, *Traté de versification française*, Bromberg, 2^e édit., 1871, p. 124, 211 sqq., etc.

héros Charlemagne ou un membre de sa famille, et en général ceux où domine la tendance unitaire primitive : elle comprend naturellement les plus anciens¹, et le grand empereur y est présenté comme un type de courage et de justice. La deuxième groupe les poèmes qui racontent les exploits des héros du Midi contre les Sarrasins de Septimanie ou de Provence; elle semble avoir été constituée la première et a pour point de départ les exploits de *Guillaume au Court Nez*. La troisième, opposée à la première comme esprit, représente la féodalité, et en particulier la féodalité orientale, la plus puissante et la mieux développée : elle chante les barons rebelles et les place au-dessus du roi. C'est celle des trois gestes qui s'est constituée la dernière : l'on y fit entrer, non seulement les membres primitifs de la famille de Doon de Mayence, Bevon d'Aigremont, Aimon d'Ardenne, Doon de Nanteuil et Girart de Roussillon, mais encore tous les héros qui ne pouvaient entrer dans les deux autres gestes, et pour cela on attribua 12 fils et 12 filles à Doon de Mayence. Quelques poètes (Philippe Mousket, etc.) cherchent à séparer les traîtres des vassaux rebelles plus ou moins fondés en droit et en font une quatrième geste; d'autres les confondent dans la troisième².

Ces divisions tout artificielles appartiennent à la troisième époque du développement épique. Alors, la matière primitive et populaire étant complètement épuisée, on essaie de la rajeunir en introduisant dans le vieux cadre des merveilles et des fées empruntées aux romans de la Table-Ronde; on dénature les vieilles chansons de geste dans des renouvellements fastidieux et prolixes où disparaissent, par suite de l'ineptie des remanieurs, les traits intéressants et les beautés de style de l'original; « on comble comme on peut les lacunes des généalogies; on compose des poèmes pour servir de lien entre ceux dont on entreprend le classement; on s'attache à compléter l'histoire des héros en narrant les parties de leur vie (leurs *Enfances* principalement) qui avaient été négligées³, ou bien encore on imagine de fabuleux exploits pour leurs ancêtres ou leurs descendants »⁴. Alors apparaissent (milieu du xiv^e siècle) des œuvres cycliques comme *Tristan de Nanteuil*, *Doon de Mayence*, *Gaufrey*, etc. Quand on compare la *Chanson de Roland* aux derniers rajeunissements de *Jourdain de Blaye* et de *Huon de Bordeaux* au xv^e siècle, et aux rédactions en prose popularisées par l'imprimerie, on peut mesurer la grandeur de la décadence et les modifications du goût public dans cette longue période de cinq siècles.

Dès le x^e siècle, en effet, la transition du chant populaire primitif au poème épique était accom-

plie, ou du moins on peut affirmer que les cantilènes héroïques du x^e siècle avaient une forme assez développée. Le *Roland* fait allusion à plusieurs poèmes dont les originaux sont perdus. Ce sont : *Aspremont*, conquête de la Pouille par Charlemagne; *les Enfances Ogier*, guerre d'Italie; *Guitalin ou Guitequin* — Wulfstan, guerre de Saxe (conservé seulement dans une traduction islandaise, la *Karlamagnus saga*, et renouvelée à la fin du xii^e siècle par Jean Bodel d'Arras sous le nom de *Chanson des Saisnes*), et *Balan*, guerre d'Italie : un épisode seulement subsiste, développé dans *Fierabras*. Si l'on joint à ces quatre poèmes le *Couronnement de Louis*, dont un fragment s'est conservé dans le poème du même titre qu'on rattache au cycle de Garin de Monglane (*Chrest.*, 7), et les poèmes (inspirés par des contes orientaux) qui racontent des aventures personnelles au roi : 1^o *Basin* ou le *Couronnement de Charlemagne*, qui a passé en islandais et en néerlandais; 2^o *Berthe*, dont nous avons une rédaction du xiii^e siècle, par Adenet le Roi (*Chrest.*, 9-10); 3^o *Mainet*⁵ ou l'*Enfance de Charlemagne*, perdu sous sa forme primitive et remanié plusieurs fois à l'étranger, et en France par Girart d'Amiens; 4^o la *Reine Sebile*⁷ (perdue en français, mais conservée dans la *Chanson de Macaire* en français italianisé); 5^o *Gormond et Isambard*, dont un fragment important, datant du xi^e siècle, a été, il y a quelques années, découvert et publié⁸, et qui a un fond historique, la bataille de Saucourt (881); si l'on groupe ces différents poèmes, on aura le noyau primitif de la *Geste du Roi* et de l'Épopée française, dont le *Roland* est le type. A la première époque également, quoique de formation un peu postérieure, appartiennent, dans leur rédaction primitive, que nous n'avons pas, *Ogier de Danemarck*, *Girart de Roussillon* (xi^e siècle), *Aquin* (reprise de la Bretagne sur les Sarrasins par Charlemagne)⁹, *Renaud de Montauban* (xi^e

5. *Berthe aux grands pieds* n'a rien d'historique : c'est l'histoire de Chilpéric II, que l'on a appliquée à Charlemagne. Peut-être aussi la légende est-elle d'origine mythique. Voy. *Romania*, XIV, 144.

6. *Mainet*, qui raconte le séjour en Espagne et le mariage de Charles persécuté par ses frères bâtards, fils de la fausse Berthe, et obligé de se cacher sous un faux nom (*Mainet*), semble être, pour le fond, une légende germanique. Il y a d'ailleurs un mélange de faits historiques se rapportant à Charles Martel luttant contre Ragenfrid et Chilpéric II (cf. G. Paris, *La littérature française au moyen âge*, 224). Des fragments intéressants de *Mainet*, découverts par M. Bédier, ont été publiés par M. G. Paris, avec un savant commentaire, *Rom.*, IV, 305 sqq. Cf. XII, 609, et XIV, 144.

7. *Sebile*, fille du roi païen Agolant, était femme de Charlemagne. C'est dans ce poème que se trouvait la légende du chien de Montargis, ainsi nommé d'une tapisserie du château de cette ville, datant de la fin du xv^e siècle, qui représentait le combat de l'ancien chien d'Aubri contre Macaire, colporteur de la reine et meurtrier de son maître, ce qui a fait croire plus tard que le fait s'était réellement passé à Montargis sous le règne de Charles V.

8. *La Mort du roi Gormond*, fragment unique d'une chanson de geste inconnue, originairement sur l'original (déjà publié par Bédier) — les poésies perdues et annoté par Auguste Scheler, Bruxelles, 1876. *Fragment de Gormond et Isambard*, Text und Einleitung Auerkungen und Verzeichnisse von Wulfstan, von Robert Heiligbrodt (*Roman. Studien*, III, 349-357).

9. Cf. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 72-74.

1. Non seulement ceux que nous possédons encore, mais aussi ceux qui ne nous sont pas parvenus, soit que le texte original ait complètement disparu, soit que nous n'en possédions qu'un remaniement postérieur.

2. Voir G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, 1865, liv. I, ch. iv.

3. Cf. *Mainet* (nom de Charlemagne dans sa jeunesse), *les Enfances Ogier*, etc.

4. P. Meyer, *Recherches sur l'épopée française*. Bibliothèque de l'École des chartes, 6^e série, t. III, p. 42.

siècle, *Girart de Vienne*, *Raoul de Cambrai* fin du XII^e siècle, *Doon de Nanteuil* XIV^e siècle, etc., poèmes destinés à raconter les luttes de Charlemagne contre ses vassaux. Une époque intermédiaire entre la période primitive et la période cyclique est celle qui s'étend du milieu du XI^e à la fin du XII^e siècle : on y rajeunit les chansons de la première époque en modifiant la forme et transformant les assonances en rimes, et l'on supplée à la tradition populaire par l'imagination. A cette dernière tendance appartiennent, en particulier, *Gui de Bourgogne*, *Huon de Bordeaux* (Chrest., 8), *Gaidon*, *Jean de Lanson* et *Gui de Nanteuil*¹.

Il faut accorder une mention spéciale aux nombreuses imitations écrites en franco-italien à la fin du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e par des jongleurs italiens, lesquelles ont servi de transition entre les poèmes français et la vaste compilation en prose, de la fin du XIV^e siècle ou du commencement du XV^e, due à Andrea da Barberino et connue sous le nom de *Reali di Francia* (les *Royaux de France*). Le meilleur et le plus intéressant de ces poèmes est l'*Entree de Espagne*, œuvre d'un auteur padouan qui ne s'est pas nommé, et qui est peut-être un certain Minochio, auquel l'attribue un des manuscrits de la bibliothèque de Gonzague². Il faut y joindre, comme une continuation, la *Prise de Pampelune* de Nicolas de Vérone, qui est également l'auteur d'une *Passion*³.

Ces poèmes franco-italiens eurent un grand succès, et leurs imitations italiennes en vers et en prose servirent de base aux brillants poèmes de Pulci, de Bojardo, d'Arioste, d'autres encore, qui les transformèrent, d'ailleurs, notablement en y introduisant l'esprit des romans bretons et les formes de l'antiquité classique⁴.

A l'épopée royale, basée principalement sur les traditions nationales, se rattachent, d'un côté, les poèmes de *Floovant*, de *Flovent* (conservé dans une traduction islandaise, la *Floventsaga*), de *Florent* et *Octavien*, de *Ciperis de Vigne-raux* et de *Charles le Chauve* (dont le héros n'appartient que par le nom au cycle carolingien), poèmes qui constituent autour des noms de Clovis, de Clotaire et de Dagobert une véritable épopée mérovingienne⁵; de l'autre, le poème de *Huon Capet*, dont nous ne possédons qu'une rédaction du XIV^e siècle, poème qui semble indiquer une tentative pour former un cycle capétien.

Dans l'épopée féodale, il faut distinguer les poèmes, d'un grand intérêt historique, qui racontent les luttes de Charlemagne contre les grands vassaux, de ceux qui s'occupent principalement des guerres d'une famille contre une autre. Les plus intéressants sont, dans le premier groupe, *Girart de Roussillon*, écrit dans un dialecte très rapproché du provençal au commencement du XI^e siècle, mais dont il y a des

équivalents français, et *Renaud de Montauban* (Chrest., 11); dans le second, la *Geste des Lorrains*, immense composition bien enchaînée⁶, qui raconte les guerres des familles lorraines et bordelaises pendant plusieurs générations, et à laquelle on n'a pas encore pu découvrir une source historique⁷, et *Raoul de Cambrai* (Chrest., 13), où se déroule, en 7.630 vers divisés en 319 laisses assonancées, la lutte du neveu de Louis d'Outremer contre les quatre fils d'Herbert, comte de Vermandois, lutte qui se termine par la mort de Raoul, tué sur le champ de bataille d'Origny en 943 : le roi Louis y est représenté comme félon, et les barons s'unissent pour le braver. Un groupe à part est formé par les poèmes à forme biographique, qui racontent l'histoire d'un héros généralement de pure invention, comme *Aioul*, *Élie de Saint-Gilles* (Chrest., 12), *Aie d'Avignon* et sa suite *Gui de Nanteuil*, *Orson de Beauvais*, etc. Enfin *Huon de Bordeaux* (Chrest., 8), dont le fond appartient à l'épopée féodale, se rattache, pour d'importants développements, au cycle *adventice*, tout comme *Berthe, la reine Sebile* et le *Pèlerinage de Charlemagne*, qui appartiennent essentiellement à l'épopée royale⁸.

Dans le cycle méridional (*Geste de Garin de Monglane* ou de *Guillaume*), le poème qui a le plus de valeur est certainement celui des *Aliscans* ou *Aleschans*, où l'on voit Guillaume d'Orange ou au Court Nez, d'abord vaincu et grièvement blessé par les Sarrasins en Aleschans, prendre sa revanche avec l'aide du roi Louis, son beau-frère, et du brave Rainouart au tinel (à la massue). La scène où son épouse Guibourc affecte de ne pas le reconnaître et refuse de l'admettre dans son château d'Orange, jusqu'au moment où, malgré ses blessures, il s'élance sur les ennemis qui le poursuivaient et leur arrache leurs prisonniers (Chrest., 10), est une des plus heureuses inspirations de l'épopée française. Signalons encore *Aimeri de Narbonne*, la *Mort Aimeri de Narbonne*, les *Enfances Guillaume*, le *Mariage Guillaume*, le *Charroi de Nîmes*, la *Prise d'Orange* (poème du XII^e siècle, qui ne manque ni d'entrain ni d'originalité), etc.

M. G. Paris⁹ admet avec quelque raison un cycle particulier, qu'il appelle cycle *adventice*, et qui comprend des poèmes d'origines diverses, basés sur des récits ou des contes absolument étrangers à l'histoire nationale auxquels on a donné la forme épique, et que l'on a rattachés à l'épopée nationale par les noms des héros, les lieux ou l'époque où se place l'action, comme sont, par exemple : *Ami et Amile* (Chrest., 14), types fameux au moyen âge de l'amitié et du dévouement, et sa continuation, *Jourdain de Blaye*, du même auteur, dont la source est le roman byzantin d'*Apollonius, roi de Tyr*, composé au III^e siècle en Asie-Mineure et traduit en latin au VI^e siècle; *Anseïs de Carthage*, dont la base est une légende espagnole; le *Moniage Guil-*

1. Cf. *Romania*, XI, 538 sqq.

2. Cf. *Romania*, IX, 497 sqq.

3. Cf. Thomas, *Nouvelles recherches sur l'Entree de Espagne*, Paris, 1882.

4. Cf. G. Paris, *La littérature française au moyen âge*, § 32.

5. Cf. Darmesteter, *De Floovante velutiore gallico poemate et de merovingico cyclo*, Paris, Vieweg, 1877.

6. Elle comprend cinq grandes chansons : *Hervé de Metz*, *Garin*, *Girbert*, *Anseïs* et *Yon*.

7. Cf. G. Paris, *Romania*, XVI, 581-2.

8. Voy. ci-dessous.

9. *La littérature française au moyen âge*, § 27.

layme, d'origine probablement lombarde; *Boron de Hanstone*, d'origine allemande, ou encore *Doon de la Roche*, qui, comme *Florent et Oeta rien*, *Florence de Rome* et d'autres encore, n'est qu'une variante du thème traité dans *Sebile*, la femme innocente persécutée. Le beau poème de *Horn*, emprunté à l'anglo-saxon, n'a pas été rattaché à la famille de Charlemagne : il a pris seulement, comme le roman d'*Alexandre* et celui des *Maccabéens*, la forme des chansons de geste.

On doit également assigner une place à part aux poèmes inspirés par les *croisades*, lesquels sont plutôt des chroniques rimées que de véritables épopées, et dont le principal mérite serait la fidélité, qui malheureusement leur fait souvent défaut. Le seul fait que les Sarrasins y sont représentés comme des idolâtres, tout comme dans les chansons de geste, montre que les jongleurs n'avaient pas une connaissance directe du monde musulman, et qu'au simple récit des faits racontés dans les chansons de croisade primitives ils ne se faisaient point scrupule de mêler leurs propres inventions. Nous ne citerons que la *Chanson d'Antioche* ou de *Jérusalem* (*Chrest.*, 15), composée, d'après Paulin Paris, son premier éditeur, au commencement du XII^e siècle par le pèlerin Richard et renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Grandinor de Douai (cf. ci-dessous, p. XLIV). Le cycle des croisades a, d'ailleurs, été remanié au XIV^e siècle avec adjonction d'épisodes (voy. p. XXIX 1).

Mentionnons, pour clore cette revue rapide de nos épopées, le court poème (il a à peine 300 vers) du *Combat des Trente* 2, et les 23.000 vers du *Bertrand Duguesclin* de Cuvelier (1384). Ces sujets, vraiment épiques, n'ont cependant pas réussi à inspirer des auteurs trop au-dessous de leur tâche. D'ailleurs la diffusion de l'histoire au XIV^e siècle faisait qu'on s'intéressait moins à la poésie inspirée par les événements contemporains, et cette tentative pour rajeunir l'épopée par la nouveauté des sujets n'eut aucune suite.

La parodie avait, du reste, depuis longtemps commencé son œuvre de destruction, et les libertés que prennent avec la chevalerie les auteurs d'*Audigier* et de *Trubert* montrent que la naïveté et l'enthousiasme des XI^e et XII^e siècles étaient déjà loin. La satire et les intentions comiques se montrent nettement dans la 2^e partie du *Couronnement de Louis* avec l'étrange personnage de Rainouart au tinel, dans *Aioul*, dans le *Moniage Guillaume* et dans plusieurs autres chansons de geste, où la gravité épique est parfois en défaut. Il faut mettre à part le *Voyage ou Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem* et à *Constantinople* (*Chrest.*, 5), qu'on chantait dès la fin du XI^e siècle à la foire de l'*Endit* à Saint-Denis, et qu'on peut considérer comme le chef-d'œuvre de l'esprit français, on pourrait dire : de l'esprit parisien (car c'est sans

doute un Parisien qui en est l'auteur) au moyen âge. Ici, en effet, il n'y a vraiment ni parodie ni satire : la haute antiquité du poème empêche de s'arrêter à cette opinion. L'auteur, plein d'admiration pour Charlemagne comme tous ses contemporains, a seulement fondu deux sujets disparates, le pèlerinage de l'Empereur au Saint-Sépulchre et un conte arabe ou indien dont l'équivalent se retrouve un peu partout : et il ne s'est pas aperçu du contraste choquant que fait avec la première partie l'élément comique ajouté, je veux dire les *gabs* de Charlemagne et de ses douze pairs, se vantant d'accomplir les prouesses les plus invraisemblables, que le roi de Constantinople les force à réaliser sous peine de mort, ce qui les mettrait en grand péril, puisqu'ils sont désarmés en leur qualité de pèlerins, si Dieu ne leur venait en aide. S'il a voulu faire rire, ce qui est évident, l'auditoire bourgeois ou populaire à qui le poème était destiné, ç'a été non aux dépens de Charlemagne, mais aux dépens du roi Hugon et des Grecs, dont l'insolente magnificence choquait les Occidentaux et en particulier les Français. « Par l'esprit qui l'anime, par son mélange de bonhomie et de fanfaronnade, par la malice naïve de son style, par plus d'un trait de détail, le *Pèlerinage* nous apparaît comme un précurseur du charmant roman de *Jean de Paris* 3. Le succès répondit du reste au mérite de l'œuvre, surtout à l'étranger. En France, la *Chanson* fut renouvelée au XIII^e siècle, et elle a formé le début du poème de *Galien*, dont on n'a plus que deux versions en prose, l'une connue sous le nom de *Galien le restoré* ou *rhétoré* (c'est-à-dire le nouveau Galien), l'autre incorporée dans la vaste compilation imprimée sous le nom de *Garin de Montglane*.

Nous pouvons maintenant arrêter un instant notre marche et examiner rapidement la plus ancienne de nos chansons de geste, qui est en même temps la plus belle, tant par le choix du sujet que par la forme que l'auteur anonyme a su lui donner.

La *Chanson de Roland* peut être considérée comme une trilogie épique dont les trois parties sont : la trahison de Ganelon, la mort de Roland, la vengeance que Charlemagne tire de cette mort sur les païens et sur Ganelon. La première partie, l'exposition, est toute en descriptions et en discours : les mœurs guerrières du XI^e siècle y sont représentées dans un tableau dont les tons vigoureux, les couleurs naïves conviennent parfaitement à la véritable épopée 4 : les faits se

3. G. Paris, *Romania*, IX, p. 1 sqq.

4. C'est à dire à l'époque dont nous sommes en train de parler. On ne peut pas regarder l'*Histoire* comme le type. N'est-ce pas évident ? On ne peut pas cependant comparer le *Roman* à l'*Histoire*, car il n'est bien éloigné par l'impression de la vérité et la pauvreté de la langue, cependant, par la simplicité de l'inspiration, la peinture naïve des caractères et des mœurs, la simplicité pleine de grandeur du récit, la plus belle de nos chansons de geste est bien réellement épique. Il est donc, au point de vue de l'inspiration, c'est-à-dire de tout ce qui a trait à la forme, ce n'est pas tant qu'on a restitué le son de ce qui devait être le son original, mais qu'on a restitué l'esprit. C'est pour cela que nous avons pu nous en servir pour recueillir la poésie narrative aux chansons de geste sous une même rubrique, qui, si l'on s'en tenait à la définition classique, serait très-étrange pour la *Chanson de Roland*.

1. Le *Chevalier au Cygne* n'est qu'une légende mythologique qu'on a essayé de rattacher aux origines de la maison de Bouillon. Voy. *Romania*, XVII, 634; Golther, *Germania*, XXXIV, et Peitl, *Bibliographie der meddelnederlandsche Taal- en Letterkunde* (Leyde, 1888), 460.

2. Le combat eut lieu entre trente Bretons et trente Anglais en mars 1350, et le poème n'est pas de beaucoup postérieur.

circulent naturellement, sans complication ni digression. Charlemagne a conquis l'Espagne entière. Le roi païen Marsile, qui occupe encore Saragosse, envoie à l'Empereur, qui se trouve à Cordres, des ambassadeurs pour se reconnaître son vassal et lui promettre de venir à Aix et de se faire baptiser. Roland est d'avis qu'il faut se défier d'un traître qui a déjà mis à mort deux barons chargés d'un message. Ganelon, le second mari de sa mère, conseille la paix et propose d'envoyer un ambassadeur à Marsile. Sur l'avis de Roland, c'est lui-même qui est chargé de ce périlleux message; il part, mais jure de se venger. Sa vengeance, ce sera le pacte conclu à prix d'or avec Marsile, pacte par lequel il s'engage à faire placer Roland, « le bras droit de l'Empereur », à l'arrière-garde avec une troupe peu nombreuse, que viendront écraser cent mille Sarrasins embusqués dans les passages des Pyrénées. Ainsi fut fait : l'armée des Francs opère sa retraite, et bientôt la vaillante troupe chargée d'assurer ses derrières est entourée d'un nombre toujours croissant d'ennemis. En vain Olivier presse Roland de sonner du cor pour avertir l'Empereur : le héros refuse et sa témérité sublime va causer la perte des meilleurs parmi les compagnons de Charlemagne. Déjà l'archevêque Turpin a béni les guerriers et les a absous de leurs fautes en leur montrant le Paradis ouvert pour recevoir leurs âmes (*Chrest.*, 6, 1); déjà Roland, par quelques paroles rapides, a excité l'enthousiasme des guerriers, en leur rappelant que l'Empereur leur a donné un poste d'honneur et qu'ils doivent justifier cette confiance : la bataille s'engage terrible au cri de *Montjoie!* et les Français font des prodiges de valeur.

Mais de nouveaux assaillants arrivent sans cesse, et bientôt ce ne sont plus les Sarrasins, ce sont les nôtres qui tombent sous les coups de leurs ennemis. « Ils meurent bravement, résignés et fiers, les regards tournés vers le ciel, comme des martyrs. La beauté du poème, sa supériorité, est précisément dans cette alliance intime de l'esprit religieux et de la bravoure guerrière : les héros tiennent à la fois du Cid et de Polyeucte. Aucune création poétique du moyen âge n'a cette pureté et cette noblesse. Dans les autres chansons de geste, la valeur des barons est souvent brutale, forcenée et même impie : on dirait des païens ; le vieux fond de barbarie germanique se trahit par des violences qui ne respectent ni Dieu ni les hommes; la crainte est le seul frein capable de les dompter. Ici une influence meilleure tempère, élève et transfigure ces âmes viriles : le courage est une vertu, l'homme de guerre un chevalier; sur le poème tout entier brille un idéal d'honneur et de générosité. La perfection qui manque à la forme est dans la pensée et dans l'inspiration ¹. »

Enfin, à la prière de l'archevêque, Roland se décide à sonner du cor. Il sonne si fort que le sang lui jaillit des tempes. L'Empereur, quoique très éloigné du champ de bataille, entend son appel et, malgré l'avis de Ganelon, revient sur ses

pas. Cependant Roland ne peut s'empêcher d'être ému à la vue des corps de ses compagnons qui jonchent les monts et les plaines, et cet homme de fer laisse couler ses larmes et adresse aux guerriers morts un adieu touchant où perce une tendresse contenue. « C'est en lisant de tels passages qu'on a le vif sentiment de l'effet produit par cette poésie sur les contemporains : elle allait droit à leurs cœurs, et les remuait en exaltant tout ensemble les instincts énergiques et les affections douces. Comme l'antique poésie grecque, elle pénétrait de son harmonie fortifiante, de son charme attendrissant, ces natures généreuses, mais à demi grossières; elle y développait le meilleur de l'humanité ². »

Mais Olivier et Turpin ont succombé à leur tour, et Roland sonne une dernière fois du cor. Tout l'effort des Sarrasins se porte sur lui; ils n'osent cependant approcher. Percé de traits, Roland tombe : avant de mourir, il veut briser son épée Durandal contre un rocher, pour qu'elle ne tombe pas entre des mains indignes; mais elle résiste et ne peut être entamée. Il meurt bientôt après, épuisé par la perte de son sang, non sans penser une dernière fois à sa douce France, à son seigneur et aux grands coups qu'il frappa pour son service, et sans demander pardon à Dieu de ses fautes : les anges emportent son âme en paradis (*Chrest.*, 6, 2). Cependant Charlemagne arrive à Roncevaux et pleure la mort de ses compagnons. Il poursuit l'ennemi, qui recule jusqu'à l'Èbre, et le soleil s'arrête pour lui permettre d'achever la victoire. Le lendemain matin, Charlemagne revient à Roncevaux pour rendre les derniers devoirs aux guerriers morts, et en particulier à son neveu Roland, qu'il déclare le meilleur soutien de son royaume. Bientôt arrive l'émir Baligant avec une flotte nombreuse partie d'Alexandrie; il vient secourir Marsile. La grande bataille s'engage, marquée par des prodiges de valeur de part et d'autre. Enfin Charlemagne tue Baligant en combat singulier et les païens sont définitivement vaincus. L'Empereur retourne à Aix, où la belle Aude, fiancée de Roland et sœur d'Olivier, meurt de douleur à ses pieds en apprenant la mort de Roland (*Chrest.*, 6, 3). Ganelon est jugé par ses pairs, qui ordonnent le combat en champ clos. Son champion Pinabel est vaincu par Thierry. Qui seul avait été d'avis de ne pas faire grâce à Ganelon, et celui-ci est écartelé.

Quoique la mort de Roland soit le centre et pour ainsi dire le noyau du poème que nous venons d'analyser rapidement, on peut dire que ce qui en constitue la véritable unité, c'est Charlemagne, dont l'imposante figure domine toute l'épopée carolingienne et s'introduit même dans d'autres cycles épiques, preuve incontestable de sa grande et durable popularité. C'est par sa puissance, sa grandeur, sa justice, sa piété, plus encore que par sa force ou son courage, qu'il avait fait une impression si profonde sur les masses. « Elles se le représentèrent généralement comme un vieillard, chez lequel la sagesse n'excluait pas la force, entouré d'hommes extraordinaires qui étaient les ministres de ses volontés,

1. Aubertin, *Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge*, t. I, p. 183.

2. Aubertin, *Histoire, etc.*, t. I, p. 184.

régnaient magnifiquement sur des pays innombrables et soumettant tous ses ennemis à ses lois. C'est ainsi que l'a dépeint l'auteur de la *Chanson de Roland* ¹. » Autour de la grande figure de Charlemagne, le poète a placé des types variés, qui représentent les principaux sentiments et les aspects divers de l'âme humaine. » Roland, c'est le courage indiscipliné, téméraire, superbe, et, pour tout dire en un mot, français. Olivier, c'est le courage réfléchi et qui devient sublime à force d'être modéré. Naimès, c'est la vieillesse sage et conseillère, c'est Nestor. Ganelon, c'est le traître, mais non pas le traître-né, le traître-formule de nos derniers romans, le traître forcé et à perpétuité : non, c'est l'homme tombé, qui a été d'abord courageux et loyal et que les passions ont un jour terrassé. Turpin, c'est le type brillant, mais déplorable, de l'évêque féodal, qui préfère l'épée à la crosse et le sang au chrême ². » Si l'on peut admettre, avec Gaston Paris, qu'en général « la faiblesse de la caractéristique est sensible dans l'Épopée française », il faut faire exception pour le *Roland* : les personnages, du moins les principaux, en sont bien vivants et se distinguent nettement les uns des autres. Le caractère de Roland, en particulier, est renfermé dans des lignes très précises et conserve son unité dans tout le développement du poème. Certes, voilà un héros, et un héros fortement conçu, mais c'est en même temps un héros bien vivant, et un cœur d'homme bat sous son armure. Il est vrai qu'il semble étranger aux tendresses de l'amour : la belle Aude, sa fiancée, n'est mentionnée qu'une fois par le poète, et c'est Olivier qui prononce son nom, pour déclarer que, s'ils survivent, il ne la lui donnera pas en mariage, parce que son obstination a causé la perte de l'armée ; à quoi Roland ne répond que ces mots : « Pourquoi me garder rancune ? » C'est que l'ivresse du combat ferme son âme à tout sentiment étranger. Mais quand il a succombé dans cette héroïque lutte, le héros redevient homme : il pleure à la vue de ses compagnons morts en combattant pour leur grand empereur ; il pleure encore quand succombent à leur tour son fidèle ami Olivier et l'archevêque Turpin ; il n'est pas jusqu'à son épée sur le sort de laquelle il ne s'attendisse, au souvenir des hauts faits dont elle a été l'instrument, en songeant qu'elle va peut-être tomber entre les mains de l'ennemi ³.

Le mérite principal de l'auteur du *Roland*, quel qu'il soit ⁴, c'est, à notre avis, d'avoir produit

1. G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 450.

2. Léon Gautier, *La Chanson de Roland*, édition classique, préface, p. XXXIII-XXXIV.

3. Le désastre de Roncevaux eut lieu en 778, et le 15 août, comme le montre l'épigraphie récemment découverte à Eggihard, l'un des trois morts illustres mentionnés par Egihard. La forme la plus ancienne de la légende de *Roland* se trouve dans le chapitre XIX du roman latin qui se réclame du nom de l'archevêque Turpin, et qui date du commencement du XII^e siècle. D'une source sensiblement différente dérivent le *Roland*, du XI^e siècle, issu, à ce qu'il semble, d'une chanson de geste dont le *Karlsmaynssaga* serait une traduction, et le *Carmen de proditiōe Guenonis*, poème en distiques latins qui est du commencement du XII^e siècle, mais où la légende primitive paraît mieux conservée.

4. L'n'est pas sûr que le dernier vers du poème, *Ci fait la geste que Turoldus declinet*, signifie que *Turold*

une œuvre naïve, forte, saisissante, pleine d'intérêt, dans laquelle se reflète exactement l'époque à la fois guerrière et religieuse à laquelle elle a été écrite, et cela par une inspiration personnelle, à la fois indépendante de la tradition classique et de l'esprit religieux exclusif qui domine le XI^e siècle, en un mot une œuvre vraiment nationale et naïve. Sans aller jusqu'à appeler une nouvelle *Iliade* la plus belle de nos chansons de geste, nous avons le droit d'en être fiers comme d'un beau produit spontané de notre sol généreux et de nous réjouir de l'intelligente décision qui en a prescrit l'étude dans les classes d'humanité : il n'est pas d'œuvre plus capable d'entretenir dans l'âme des jeunes générations la flamme vivifiante du patriotisme et le culte des sentiments nobles et généreux.

b. — *La matière de Rome la Grande. — Romans imités de l'Antiquité.*

Les œuvres de l'Antiquité ne cessèrent jamais d'être étudiées au moyen âge : je parle de l'antiquité latine, car l'antiquité grecque n'était guère accessible que par l'intermédiaire des traductions latines. Mais les clercs ne voyaient plus dans les chefs-d'œuvre que l'extérieur, la forme dont ils avaient besoin pour entendre les Écritures et les livres de doctrine ; ils n'en comprenaient nullement l'esprit. Ce qu'ils recherchaient dans les œuvres païennes, c'était, non le côté esthétique, mais le côté moral. Les rapports de plus en plus suivis entre le monde des laïques et celui des clercs ne tardèrent pas à rendre familiers à la littérature populaire les noms et les choses de l'Antiquité, qu'elle s'exprimât en latin ou en langue vulgaire. « Il en résulta que l'antiquité, transportée dans un milieu hétérogène, subit une nouvelle transformation en passant dans la littérature romanesque, comme elle en avait subi une première dans les écoles ; et l'influence du milieu fut si forte que la forme littéraire et les formules poétiques furent totalement transformées aussi bien que la langue, sans que personne s'aperçût d'un changement si radical. Alors on peignit des barons du XII^e siècle, tout en croyant représenter des Troyens, des Grecs et des Romains ⁵. » C'est alors qu'un trouvère anonyme composa le *Roman de Thèbes* (*Chrest.*, 16), un autre anonyme l'*Énéas*, et Benoît de Sainte-Maure ⁶ le *Roman de Troie* (*Chrest.*, 17), parcourant ainsi à eux trois tout le cycle des origines de Rome ; c'est alors que Jean de Tuin (en Hainaut) écrivit, en y ajoutant le curieux épisode des amours de César et de Cléopâtre et (à ce propos un intéressant traité de l'amour courtois, une traduction en prose assez libre de la *Pharsale* de Lucain, traduction que Jacot de Forest ne tarde

est l'auteur du poème, le mot *Turoldus* peut signifier également à un seigneur ou à un chevalier.

5. Constant, *Le langage d'Émile*, traduit de son *Langage*, au moyen âge, et dans les *Langages*, en particulier dans le *Roman de Thèbes*, Paris, dans le *Manuscrit*, t. I, p. 181-182. Cf. Constant, *Le langage d'Émile*, t. I, p. 219. Il est à remarquer que dans ce passage.

6. C'est bien ainsi qu'il faut écrire, et non Sainte-More, comme on l'a écrit jusque-là le plus souvent ; Benoît était plus précisément Benoît de Sainte-Maure, près Châtillon-sur-Seine, près de Saint-Martin, près Troyes.

pas à versifier : que Lambert le Tort, et, un peu plus tard, Pierre de Saint-Cloud et Alexandre de Bernay, écrivent le *Roman d'Alexandre*, sujet sur lequel s'étaient essayés déjà Albéric et le clerc Simon, et que la Bible et les *Métamorphoses* d'Ovide fournissent la matière d'un grand nombre de poèmes, dont une partie seulement nous a été conservée. Nous allons donner quelques détails sur les plus intéressantes de ces imitations.

Il se forma de bonne heure une légende sur Alexandre : on le crut fils de l'enchanteur égyptien Nectanebo, qui aurait trompé la reine Olympias. La plus ancienne forme de ce roman est le *Pseudo-Callisthènes*, écrit en grec vers le 1^{er} siècle de notre ère, et traduit en latin dès avant le milieu du 4^e siècle, par Julius Valérius, et plus tard, au 5^e siècle, par l'interprète Léon. Le plus ancien poème composé en France sur ce fond latin est l'*Alexandre* d'Albéric de Briançon ou de Pisançon², écrit dans un dialecte dauphinois et dont nous n'avons qu'un court fragment. Comme, du reste, nous les auteurs français de *Romans d'Alexandre*, il rejette avec indignation la donnée de la légende gréco-latine sur la naissance irrégulière d'Alexandre, qui choquait trop les idées du moyen âge sur l'hérédité des vices et des vertus. Au 12^e siècle, parut un renouvellement de 785 vers de dix syllabes, que M. Paul Meyer a publié dans le premier volume de son excellent travail sur Alexandre au moyen âge³. Ces deux poèmes furent éclipsés, dans la seconde moitié du 12^e siècle, d'un côté par l'*Alexandreïde* en hexamètres latins de Gautier de Châtillon, que l'on expliquait dans les classes, de l'autre par la grande composition en vers de douze syllabes⁴ dont les diverses parties sont dues à Lambert le Tort de Châteaudun, à Pierre de Saint-Cloud⁵ et à Alexandre de Bernay, dit de Paris, composition qui semble avoir été refaite par ce dernier. Le poème d'*Alexandre* a sa source première dans la traduction latine du Pseudo-Callisthènes et dans Quinte-Curce ; mais l'intention qui y domine, c'est de démontrer la vanité de la gloire humaine par le contraste des merveilleux exploits d'Alexandre, présenté comme l'idéal du héros, avec la mort misérable qui vient le surprendre. Dès avant 1191, Gui de Cambrai, celui-là même qui, au commencement du 13^e siècle, a mis en vers l'histoire de *Barlaam et Josaphat* (voyez p. 15), donnait une suite au *Roman d'Alexandre* en

écrivant la *Vengeance d'Alexandre*, sujet qui fut, très peu d'années après, repris par Jean le Venelais, qui avait probablement dédié son œuvre à Henri II de Champagne⁶. Enfin, au 14^e siècle (1312), Jacques de Longuyon (en Lorraine), s'inspirant de l'idée qui domine dans le *Roman*, écrivit les *Vœux du Paon*, dont le but évident est de donner à la chevalerie les règles de la courtoisie, de l'amour et du courage, et où apparaît pour la première fois les neuf preux⁷.

Le *Roman de Thèbes*⁸, composé vers 1150, par un anonyme, semble avoir servi de modèle à l'*Enéas* et au grand poème de Benoît de Sainte-Maure. Ce poème n'est pas simplement une imitation de la *Thébaïde* de Stace, faite à travers une rédaction latine abrégée ; la liberté avec laquelle l'auteur a traité son modèle, les épisodes qu'il a ajoutés, la peinture exacte des mœurs du 12^e siècle, en font presque une œuvre originale et dans tous les cas pleine d'intérêt. Aussi son succès n'a-t-il guère été moindre que celui du *Roman de Troie*, tant à l'étranger qu'en France. La légende d'Œdipe, perpétuée jusqu'à nos jours par des contes populaires finnois, slaves, albanais, cypriotes, etc., était d'ailleurs très répandue au moyen âge, au moins dans le monde des clercs et des laïques instruits, et ses transformations au point de vue chrétien, dont les principales sont représentées par la *Légende du pape Grégoire* (commencement du 13^e siècle) et par la *Légende de Judas* (13^e siècle), quoique émanant des clercs, devinrent franchement populaires⁹.

L'*Enéas*¹⁰, un peu postérieur au *Roman de Thèbes*, qu'il imite et auquel il fait allusion, a longtemps été considéré à tort comme l'œuvre de Benoît de Sainte-Maure : l'examen attentif de la langue ne permet pas cette attribution¹¹. C'est une imitation très libre de l'*Enéide*, de style un peu prolixe et maniéré, mais qui offre des parties intéressantes, par exemple le naïf récit des amours d'Enée et de Lavinie. Son succès est constaté par la traduction qui en fut faite, dès la fin du 12^e siècle, par l'allemand Henri de Veldeke.

Mais c'est Benoît de Sainte-Maure qui occupe la place d'honneur dans le cycle de l'Antiquité, par l'étendue de son poème, par le soin donné au style et par la façon remarquable, quoique déjà conventionnelle, dont il traite les épisodes d'amour. Vassal du roi d'Angleterre, Henri II, il a rimé pour ce prince une *Chronique* qui continue celle de Wace et dont il sera question plus loin (voy. chap. VII). Mais l'écrivain et le poète

1. M. Settegast a récemment démontré que le poème en alexandrins de Jacques ou Jacot de Forest, le *Roman de Jules César*, était refait sur le texte en prose de Jean de Tain, intitulé *Histoire de Jules César* (voy. *Chronist.* 48 et 49, qu'il a publié, et non celui-ci sur le poème. Sur la légende de César, voy. A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo* (Rome, 1882-3, t. 1, 248 ss.

2. Hypothèse vraisemblable de M. P. Meyer. Le ms. porte : de Besançon, Pisançon (Hautes-Alpes ou Drome), serait plus rapproché de la forme traditionnelle.

3. *Alexandre le Grand dans la littérature française au moyen âge*, 2 vol., Paris, Vieweg, 1883. Cf. *Romania*, XI, 243 ss.

4. Le nom d'*Alexandrin* donné à ce vers vient ou de l'auteur, ou du héros du poème ; il est dû à la grande scène dont jouit l'œuvre d'Alexandre de Bernay. Nous avons vu, du reste, ce vers employé dans le *Voyage de Charlemagne*, qui est antérieur d'un siècle.

5. C'est probablement l'auteur d'une des branches du *Roman de Renart*.

6. Voy. *Romania*, XV, 623.

7. Ce poème eut lui-même deux suites : le *Restor du Paon*, par Jean Brisebarre, et le *Parfait du Paon*, par Jean de la Motte.

8. Cf. Constans, *La Légende d'Œdipe*, etc., 2^e partie, ch. IV, et *Roman de Thèbes*, édition critique, publiée d'après tous les manuscrits connus (Société des anciens textes français), 2 forts vol. in-8, 1890.

9. Cf. Constans, *La Légende d'Œdipe*, ch. III. Ces légendes ont pour caractère commun l'inceste, volontaire ou involontaire. Cf. la *Vie du pape Grégoire le Grand*, publiée par M. Luzarche, 1857, et ses imitations françaises et italiennes, la *Leggenda di Vergogna* (Bologne, Romagnoli, 1869), le *Dit du bœuf* (Jubinal, *Nouveau recueil*, etc., I, 42), la *Bourgeoise de Rome* (Jubinal, I, 79), etc. L'origine de la légende semble être byzantine, et elle a dû arriver en France par l'Italie.

10. Publié par J. J. Salverda de Grave, Halle, 1891.

11. Cf. J. J. Salverda de Grave, *l. c.*, *Introd.*, p. xxii, et G. Paris, *Romania*, XXI, 283 ss.

à l'imagination facile se montrent surtout dans le *Roman de Troie*¹, écrit vers 1160 antérieurement à la *Chronique* et dédié à Aliénor, femme d'Henri II, où il faut noter principalement l'ingénieuse histoire des amours de Troilus et Brisida : Shakespeare s'en est inspiré dans sa pièce de *Troilus et Cressida*, non directement, mais par l'intermédiaire du latin de Gui des Colonne (Guido delle Colonne), qui, traduisant Benoit vers 1286, avait réussi à faire passer son livre pour original. Le *Roman de Troie* est basé en partie sur le faux *Dictys*, mais surtout sur le faux *Darès*, et nullement sur l'*Iliade*, que le moyen âge ne lisait que dans les 1,075 hexamètres latins du Pseudo-Pindare. L'histoire fabuleuse de la guerre de Troie, en latin, qui se donne comme une traduction du journal grec de Dictys de Crète, compagnon d'Idoménée, lequel aurait écrit le récit d'événements dont il avait été le témoin, est probablement, non une traduction d'un roman grec, mais une invention assez ingénieuse de la deuxième moitié du vi^e siècle, due à un certain Septimius. Un siècle plus tard, parut à Rome une prétendue traduction d'un journal grec sur le siège de Troie, qui aurait été écrit, au point de vue troyen, par Darès le Phrygien, mentionné dans Homère et Virgile. Le pseudo-traducteur prétend être Cornélius Népos, et dédie son livre à Salluste ; il est probable qu'il ne fait que résumer sèchement un récit plus étendu qui doit avoir été écrit, ou peut-être traduit, au iii^e siècle, et qui est aujourd'hui perdu. Benoit n'avait-il, à sa disposition, outre le *Dictys*, que le *Darès* que nous possédons encore ? Il est difficile de l'affirmer. Nous croirions plutôt qu'il a pu utiliser un *Darès* plus développé, dont l'existence est pour nous certaine. Quoi qu'il en soit, il semble s'être servi très librement de ses sources et il a su en tirer d'agréables développements, qui, sauf quelques longueurs, se laissent lire sans fatigue et offrent même des parties tout à fait remarquables.

Dès le xii^e siècle, on puisa largement dans les *Métamorphoses* d'Ovide, en les adaptant au milieu chrétien qu'elles devaient instruire et édifier. Chrétien de Troyes nous apprend qu'il avait mis en vers l'histoire de Pélopes (*le mors de l'espaule*) et celle de *Philomèle*, que G. Paris a récemment découvert². Nous avons de plus conservé, du commencement du xiii^e siècle, deux charmants poèmes de cette provenance, publiés dans le recueil de Barbazan et Méon ; ce sont : *Narcisse* et *Pyrame et Thisbé*. Il a dû en exister d'autres, comme le montrent les fréquentes allusions des troubadours ; ainsi il y a en anglais un lai d'*Orphée*, imité d'un poème français disparu. Enfin, au commencement du xiv^e siècle, un frère mineur inconnu écrivit, pour Jeanne de France, femme de Philippe le Bel, une traduction amplifiée d'Ovide, qu'il appela l'*Ovide moralisé* et dont le titre indique assez les tendances et les procédés

d'exécution³. Pour d'autres œuvres analoges d'Ovide, voy. ch. IV.

c. — La matière de Bretagne. — Roman celtique.

Parmi les romans du cycle d'Arthur ou de la Table-Ronde, Gaston Paris distingue deux groupes : les romans français fondés sur des poèmes anglo-normands perdus qui avaient une base galloise, et les romans composés en France à l'imitation des premiers, mais sans modèle anglo-normand et par conséquent gallois. A cette dernière classe de poèmes, qu'il est parfois difficile de distinguer des premiers, et qui sont de véritables romans d'aventure violemment placés dans le cadre de la Table-Ronde, appartiennent vraisemblablement les romans de *Meriadoc* (le Chevalier aux deux épées, publié par M. Fœrster), *Rigomer* (appelé par quelques-uns « *Lancelot de Jehan* », ms. du château de Chantilly), *Meraugis de Portlesgues* par Raoul de Houdenc, publié par Michelant, *Cligès* (*Chrest.*, 23, 1), *Guinglain* ou *Le Bel inconnu* (publié par Hippeau), *Jaufré, Morien*, le *Chevalier à la Manche*, *Torec* (conservé dans le *Lancelot* néerlandais), et plusieurs des romans dont Gauvain est le héros⁴. Nous nous occuperons ici exclusivement des romans d'origine celtique.

« Les romans bretons », dit Gaston Paris⁵, « sont le produit du contact de la société française et des Celtes ; ce contact a eu lieu surtout, sinon exclusivement, en Angleterre (il faut admettre cependant qu'il s'est produit, quoique plus faiblement, entre Bretons et Normands sur le sol continental) ; il remonte à la conquête de Guillaume, mais il n'a pas eu d'effet littéraire avant le second tiers (environ) du xii^e siècle. A ce moment se produisent, à la fois dans le monde cléricel et dans le monde laïque, des tentatives pour faire pénétrer dans la littérature générale les traditions ou les contes propres aux Bretons (Gallois) et restés jusque-là inconnus aux autres peuples. Gaufréi de Monmouth écrit son *Historia Britonum* et sa *Vita Merlini*⁶ ; William de Malmesbury, pour illus-

3. Ce poème, qui n'a pas moins de 72000 vers, a été longtemps attribué à un Clément Legouart, de Sainte-More, près Troyes, qui n'a jamais existé (voy. A. Ernout, *Romania*, XVII, 271). Vers le même temps, une composition analogue en latin était exécutée par Pierre Berquière, l'infatigable traducteur de Tite-Live.

4. G. Paris, *Romania*, X, p. 105, 106, *Revue des romans de la Table-Ronde*, dont nous résumons ici le début.

5. *Romania*, X, p. 106.

6. En 1138 et 1139 ce dernier ouvrage ou deux mètres latins). Il avait déjà composé en 1135 la *Propphétie de Merlin*, qu'il emprunte (en donnant le nom de Merlin à l'enfant sans père qui prédit l'avenir au roi saxonn Volfgarum) à Marcus Sedric, un ecclésiastique du ix^e siècle d'une histoire fabuleuse des Bretons. Cette histoire parle pour la première fois des chevaliers d'Arthur (*dux bellorum*) ; elle est plus connue sous le nom de Nennius, qui n'en a écrit que la préface. L'*Historia Britonum* a été un jour très souvent citée, mais n'est pas la source des romans celtiques. Elle a été, au xii^e siècle un grand modèle de composition en vers, dont la plus célèbre est celle du normand Robert Wace (1100), en vers octosyllabiques, intitulée *la Gestie des Bretoens*, qui est une abréviation partielle d'un certain *Brutus*, un poème d'origine galloise, le père des Bretons. L'histoire de la conquête d'Arthur de Guyenne, femme de Henri II ; c'est une abréviation de Gaufréi, augmentée de traits abuleux empruntés à la

1. Publié par M. Joly, avec une intéressante étude sur les *Métamorphoses* d'Homère et de l'épopée grecolatine au moyen âge, 2 vol., Paris, Vieweg, 1871.

2. Il est incorporé dans l'*Ovide moralisé* sous le nom de *Christiens li Gois la serpe* ; d'où est sorti le prétendu Chrétien le Gouais de Sainte-More. Voyez la note suivante.

trer les prétendues antiquités de l'église de Glastonbury, puisé dans les légendes bretonnes; des vies apocryphes ou interpolées de saints bretons font pénétrer dans l'hagiographie des légendes plus ou moins anciennes de provenance celtique. D'autre part, les jongleurs bretons parcourent l'Angleterre et aussi la France en jouant sur la rote ou la harpe des *lais*, morceaux de musique rattachés à quelque aventure romanesque ou mythologique, dont les poètes français donnent bientôt des versions plus ou moins fidèles¹. Plusieurs de ces *lais*, rapportés au même personnage, finissent par lui faire une sorte de biographie poétique. Telle paraît être l'origine des romans consacrés à Tristan (*Chrest.*, 21 et 22), les plus anciens peut-être qui aient paru en vers français².

A cette classe, il faut joindre celle des romans *épiques*, qui racontent une aventure particulière, un exploit isolé d'un chevalier: la plupart des romans de ce genre se rapportent à Gauvain. Ces divers romans ont été refaits par les trouvères français, qui les ont adaptés aux mœurs et aux idées de leur temps: c'est dire que la *courtoisie*, qui déjà dans les poèmes normands avait modifié dans leur forme les aventures traditionnelles, a pris plus d'importance encore, et que *l'amour*, qui ne domine pas encore comme il le fera plus tard, est intervenu pour susciter l'aventure et mettre en relief la courtoisie du héros³. C'est ainsi que Chrétien de Troyes (1170-1188), dont le style a des qualités remarquables, refit, à l'instigation de Marie de France, comtesse de Champagne, les romans d'*Erec et Enide*, d'*Yvain* ou le *Chevalier au lion* (*Chrest.*, 23, 2), et ceux qui se rapportent à Lancelot et au saint Graal⁴, c'est-à-dire *Cligès*, (*Chrest.*, 23, 1), *Perceval le Gallois*⁵, *Lancelot*

du Lac ou le *Chevalier à la Charrette*⁶; c'est ainsi également qu'ont été composés *Ider*, *Durmart le Gallois*, *Guinglain* (fils de Gauvain), etc. En face de ce groupe de récits biographiques ou épiques, il faut en signaler un autre, dont le succès a été bien plus considérable et dont les caractères sont sensiblement différents. Arthur et Guenièvre y acquièrent une grande importance: les amours de celle-ci et de Lancelot (dont le *Lancelot* de Chrétien n'est qu'un épisode) et la quête du saint Graal (que Lancelot ne réussira pas à trouver à cause de son amour coupable, tandis qu'il est trouvé dans certaines versions par Gauvain, dans d'autres par Perceval, dans d'autres par Galaad, fils de Lancelot) sont deux centres de cycles différents, qui d'ailleurs se pénètrent de toutes parts, et où le mysticisme et la courtoisie sont poussés jusqu'à un raffinement excessif. Voici quelques indications sur les romans qui nous restent de ce groupe.

En dehors des continuations du *Perceval* de Chrétien, il faut signaler la tentative faite, au commencement du XIII^e siècle, par le chevalier Robert de Boron (village près de Montbliard), pour donner l'histoire complète du Graal. Empruntant à Gaucher l'idée que ce vase avait appartenu à Joseph d'Arimathie, apôtre de la Bretagne, dont le corps était censé reposer dans le monastère de Glastonbury, il écrit d'abord la première partie de l'œuvre, le *Joseph d'Arimathie* ou le *Saint Graal*, histoire du Graal en Orient, qui a pour source les évangiles apocryphes. La 2^e partie, *Merlin*, dont il ne reste que 500 vers, s'inspire de Gaufré de Montmouth et sert de lien entre le *Saint Graal* et le *Perceval*, imitation de Chrétien de Troyes, qui ne nous est parvenue qu'en prose. Peu après, entre 1210 et 1250, furent composés les sept grands romans en prose du cycle de la Table-Ronde: 1^o le *Grand Saint Graal*, renouvellement du *Joseph d'Arimathie*; 2^o *Merlin*, également renouvelé et pourvu de longues suites dont deux subsistent (*Chrest.*, 24); 3^o *Arthur*; 4^o *Lancelot*, en cinq parties; 5^o la *Quête du saint Graal*; 6^o la *Mort d'Arthur*, amplification de la fin du récit de Robert de Boron; 7^o le *Tristan*, de Luze du Gast, qui fut bientôt amplifié, sous le nom de *Brail* ou *Brèt* (le dernier cri de Merlin perfidement enfermé dans un tombeau par la femme qu'il aimait), par un certain Elie, qu'on surnomma de Boron, parce qu'on le crut parent de Robert, et à qui l'on attribua l'immense roman de *Palamede* (également appelé *Meliadus* dans sa première partie et *Guiron le Courtois* dans la seconde), lequel est

tradition. Elle a été publiée par Le Roux de Lincy, et MM. Hofmann et Volmøller ont récemment publié une autre traduction incomplète, également en vers de huit syllabes, sous le nom de *Der Munchener Brut* (le *Brut* de Munich). Celle de Geffrei Gaimar (vers 1155) est perdue.

1. Marie de France, l'auteur des *Fables*, qui savait le breton et l'anglais, a traduit une douzaine de ces *lais*: l'un des plus intéressants est celui du *Chèvrefeuille*, qui se rapporte à la légende de Tristan (cf. *Chrest.*, 21). Citons encore le *lai d'Ignaure*, variante du roman du Châtelain de Coucy (v. p. 17), le *lai de Frêne*, dont le sujet est développé dans le roman de *Galeran* (v. p. 17), etc.

2. Voici la légende de *Tristan* et d'*Iseut*: Tristan, neveu du roi Marc de Cornouailles, l'a délivré d'un ennemi terrible (à l'origine, un monstre comme le Minotaure). Chargé par lui d'aller chercher sa fiancée Iseut, il boit par erreur un philtre destiné au roi et qui doit assurer un amour inaltérable entre l'homme et la femme qui en auront bu: de là ses amours avec Iseut, dont le récit, altéré dans les formes postérieures qu'il a prises, était à l'origine empreint d'une poésie sauvage et pénétrante.

3. G. Paris, *Romania*, X, p. 468.

4. C'est le nom celtique du vase, où, croyait-on, avait été recueilli le sang de Jésus-Christ, et que Joseph d'Arimathie avait transporté en Bretagne. Les chevaliers de la Table-Ronde le cherchaient à travers mille peines.

5. Chrétien ne put l'achever. Il fut continué par un anonyme, qui s'occupa exclusivement des aventures de Gauvain, et par Gaucher de Dourdan, qui développa le vrai sujet du poème, la recherche du Graal, mais l'issa encore l'œuvre inachevée. Plusieurs trouvères s'essayèrent après lui à la terminer: l'un deux écrivit quelques vers seulement, les deux autres furent beaucoup plus abondants. Celui des deux qui eut le plus de succès fut Mennessier de Lille, qui écrivit vers 1220

pour Jeanne de Flandre, petite-nièce du comte Philippe, sous les auspices duquel Chrétien avait commencé le roman. L'autre se nommait Gerbert de Montbeuil: c'est l'auteur du *Roman de la Violette*. Sa rédaction est intercalée assez maladroitement dans le manuscrit, entre la continuation de Gaucher et la rédaction de Mennessier, ce qui donne pour l'ensemble du poème plus de 63.000 vers. Voy. G. Paris, *La Littérature française au moyen âge*, § 58 et 59, et *Romania*, XVIII, 175 sqq.

6. Ce nom vient de ce que Lancelot, pour suivre la reine Guenièvre, femme d'Arthur, est obligé de monter sur une charrette, ce qui était contraire au lois de la Chevalerie. Lancelot était surnommé « du Lac », parce qu'il avait été élevé par une fée ou « dame du Lac ».

consacré aux péres des héros de la Table-Ronde. Gautier Map 2^e moitié du XII^e siècle, à qui l'on a attribué plusieurs de ces romans, semble n'en avoir écrit aucun¹.

Le succès des romans de la Table-Ronde se répandit dans toute l'Europe et persista jusqu'à la fin du XII^e siècle. Vers le milieu du XIII^e siècle, on compose encore en France le roman en prose de *Perceforest*, et aux XV^e et XVI^e, en Espagne et en Portugal, celui d'*Amadis*, sans doute d'après un original français. *Amadis* répandit jusqu'à la folie le goût des romans de chevalerie : la spirituelle parodie de Cervantes, *Don Quichotte* (1605), amena heureusement une réaction salutaire, mais qui dépassa le but et dut contribuer pour beaucoup au dédain que témoignèrent le XVII^e et le XVIII^e siècles pour l'ensemble de la littérature du moyen âge.

d. — Littérature byzantine. — Romans d'aventure².

La littérature byzantine, qui a exercé une grande influence, encore insuffisamment étudiée, sur une branche importante de la littérature du moyen âge, provient du rapprochement de la Grèce et de l'Orient après la conquête d'Alexandre. Le roman³ est né en Grèce du contact des deux civilisations. L'œuvre la plus ancienne qui mérite vraiment ce nom est l'*Histoire babylonienne*, de Jamblique, production orientale revêtue d'une forme grecque. Les *Vies de Pythagore* par Porphyre et Jamblique, d'*Apollonius de Tyane* par Philostrate, de *Proclus*, de *Plotin*, pleines de miracles et d'inventions merveilleuses, ont eu également une grande vogue, sans qu'on puisse déterminer exactement leur influence sur l'Occident ; mais l'*Apollonius de Tyr*, dont l'original grec perdu est du III^e siècle, a fourni, comme nous l'avons vu, en changeant l'époque, la matière de *Jourdain de Blaye*, a eu des imitations nombreuses. A cette première période, purement littéraire, en succède une autre, plus obscure à cause de la pénurie de documents, qui va de la fondation de Constantinople jusqu'aux croisades ; elle nous est surtout connue par la littérature populaire bulgare imitée en Esclavonie et en Russie. Pendant cette période, la France n'a guère communiqué avec l'Orient que par l'Italie méridionale, restée à moitié grecque ; elle en a cependant tiré le sujet de plusieurs romans dont nous allons dire un mot.

Le pieux roman grec de *Barlaam et Josaph* ou *Josaphat*, dont l'origine indienne est incontestable⁴ (*Josaph* est un des noms de Boudha), a dû être traduit en latin au XII^e siècle,

avant de l'être en français, puis en allemand. Le conte indien de *Sindibad* est celui qui semble avoir eu la meilleure fortune en Occident. Il s'en est formé deux groupes de rédactions : l'un composée du *Dolopathos*, qu'écrivit en latin, probablement d'après un récit tronqué, à la fin du XII^e siècle, le moine cistercien Jean de Haute-Seille, et de la traduction en vers français qu'en fit Herbert peu de temps après ; l'autre, comprenant plusieurs versions françaises et latines (*Roman des Sept Sages. Historia Septem Sapientium*, etc.), dont le rapport exact n'est pas encore déterminé, mais dont les relations sont très étroites (cf. *Chrest.*, 26). C'est un roman à tiroirs dans le genre des *Mille et une Nuits*. En voici le cadre : Un roi veuf se remarie ; il a de sa première femme un fils qu'il a fait élever hors de la cour, et qui y revient son éducation terminée. Sa marâtre, voyant ses propositions galantes repoussées, l'accuse, comme Phèdre et la femme de Putiphar, d'avoir voulu la séduire. Le roi la croit et condamne son fils à mort. Son fils venait de faire vœu, pour obéir aux recommandations de son précepteur Sindibad, de ne pas prononcer une parole pendant sept jours : il ne peut donc se disculper. Le roi a sept ministres, qui viennent tous les jours lui raconter, sur les dangers de la précipitation et la défiance qu'on doit avoir à l'égard des femmes, une histoire qui décide le roi à ajourner l'exécution au lendemain, et cela jusqu'au septième jour, où l'enfant se disculpe et où la marâtre est punie. Dans les romans du groupe oriental, chacun des sages raconte deux histoires, dans certains romans occidentaux, qui semblent nous donner la tradition primitive, ils n'en disent plus qu'une, et la reine fait la contre-partie ; dans d'autres (le *Dolopathos*), les récits de la reine sont supprimés, probablement par suite d'un manque de mémoire de celui qui raconta la légende au moine de Haute-Seille. Ajoutons que Jean a substitué Virgile à Sindibad dans le rôle de précepteur du prince, et qu'il lui a fait raconter aussi une histoire. Les histoires varient d'ailleurs d'une rédaction à l'autre, et il n'y en a qu'une (*Canis*) que l'on trouve partout uniformément : c'est celle du chien qui avait sauvé un enfant en tuant un serpent qui allait le dévorer, et que le père tue dans un moment de colère, parce qu'il le croit coupable de meurtre. Celle que l'on désigne sous le nom de *Puteus* (la femme qui fait semblant de se jeter dans un puits pour rentrer ensuite chez elle), et qui se trouve aussi dans l'œuvre de Jean, ainsi que *Gaza* (l'histoire du voleur du trésor), est trop connue par *Georges Dandin* pour qu'il soit utile d'insister. Les autres histoires du *Dolopathos* sont empruntées à d'autres sources⁵.

La *Vie de Saint Grégoire*, dont nous avons déjà dit un mot (v. p. 12), a une source byzantine. C'est encore d'après des traditions de même origine que les grandes figures d'Hippocrate, d'Aristote, de Virgile, ont été travesties et qu'on leur a attribué non seulement un pouvoir magique, mais encore des aventures ridicules, qui démontrent

1. G. Paris, la *Littérature française au moyen âge*, §§ 60, 61, 62.

2. Nous empruntons les éléments de ce chapitre à M. G. Paris, *loc. laud.*, et *Romania*, passim.

3. Les poèmes imités de l'Antiquité, et les productions du second âge dans l'épopée nationale mélangée d'éléments étrangers, prirent le nom de *romans*, comme les poèmes d'aventure proprement dits.

4. Les légendes de source indienne passent ordinairement de l'indou en persan, du persan en syriaque, du syriaque en arabe, de l'arabe en grec et du grec en latin.

5. G. Paris, *Romanica*, IX, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

La fois et la malice des femmes et les faiblesses auxquelles sont exposés les savants et les sages, comme les autres hommes. C'est ainsi qu'Aristote, qui reprochait à son élève ses complaisances pour sa maîtresse, se voit bientôt forcé par elle de recevoir un bât et de lui servir de monture, à la grande joie d'Alexandre, qui survient tout à coup¹.

Dans la seconde période, celle des croisades, les rapports de l'Orient et de l'Occident sont directs et bien plus fréquents; aussi en résulte-t-il un grand accroissement de richesses pour notre littérature. Ce qui domine dans ces compositions, ce sont les voyages merveilleux, les histoires de magie, de talismans, de pirates, les aventures d'amoureux séparés et malheureusement et se retrouvant après des événements variés. Voici une liste des principaux romans qui dérivent de cette source : 1° *Eracle (Héraclius)*, par Gauthier d'Arras (vers 1160), publié par M. Læseth : la première partie remonte à un roman grec, dont une forme populaire moderne a été récemment retrouvée dans le poème de *Pocholéon*, tandis que la deuxième, d'origine orientale, raconte l'histoire d'un homme réduit en esclavage, qui recouvre sa liberté grâce à ses connaissances magiques ; 2° *Floire et Blancheflor*, dont on a deux rédactions différentes du XII^e siècle : c'est le sujet du *Filicopo* de Boccace², dont une forme altérée se retrouve dans la deuxième partie de la délicieuse chantefable d'*Aucassin et Nicolette*, écrite au XII^e siècle, en partie en prose, en partie en vers assonantes (voy. ch. III ; 3° *Cligès*, par Chrétien de Troyes, qui a fait entrer son héros dans le cycle de la Table-Ronde (voy. plus haut, p. 13) ; un second poème a été greffé sur le même sujet, c'est la *Femme de Salomon*, aujourd'hui perdu sous sa forme originale en français, mais qu'on retrouve en bulgare, en russe, dans le poème allemand de *Salomon et Morolt* (= Marcolf) et aussi, avec quelques différences, dans le *Bâtard de Bouillon*, continuation de *Baudouin de Sebourg*³ : ce sujet offre beaucoup d'analogie avec *Roméo et Juliette* ; 4° *Florimont* (intitulé dans un manuscrit *Le Roi Philippe de Macédoine*, composé en 1188 à Châtillon-sur-Azergue (Rhône), par Aimon de Varennes, qui déclare avoir vu son original à Philippopoli : c'est une prétendue histoire des ancêtres d'Alexandre ; 5° *Athis et Porphyras* ou *Le Siège d'Athènes* (XIII^e siècle), attribué à Alexandre de Bernay, l'un des auteurs du *Roman*

d'*Alexandre* : c'est l'histoire de deux amis qui se font des sacrifices vraiment héroïques ; la première partie a été traitée par Boccace (*Décameron*, 8^e journée), probablement d'après la même source byzantine, et aussi dans la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse et sa traduction française, le *Chastoiement (Conseils) d'un père à son fils* ; 6° le *Roman de la Violette*, par Gerbert de Montreuil (1230), dont une deuxième forme se trouve dans le *Comte de Poitiers* (XII^e siècle), et des variantes plus altérées dans le *Roman de la Rose* ou de *Guillaume de Dole*, (publié par M. Servois pour la Société des anciens textes français), dans le conte en prose de *Floire et Jeanne*, etc. ; 7° le *Roman de la Manekine*, par Philippe de Beaumanoir (né à Rémi, Oise), dont le sujet a été souvent traité, principalement en Italie : il s'agit d'une femme, mère d'enfants charmants, qui est accusée d'avoir donné le jour à des monstres (publié par Fr. Michel, et récemment par M. Suchier pour la Société des anciens textes) ; 8° *Partenopeus de Blois* (*Chrest.*, 20), une des plus belles œuvres du moyen âge (fin du XII^e siècle) : c'est l'histoire de Psyché avec interversion des rôles ; 9° *Florence de Rome* (XIV^e siècle) ; 10° le *Dit de l'empereur Constant*, publié dans la *Romania*, VI, 161 sqq., par M. Wesselofsky ; 11° *Floriant et Florette*, publié par Fr. Michel ; 12° le *Roman de Cléomadès*, par Adenet le Roi (fin du XIII^e siècle), publié par M. Scheler : on y voit un cheval de bois traversant les airs, emprunt aux contes indiens par l'intermédiaire du grec ; le même sujet a été traité par Girard d'Amiens dans *Meliacin* ; 13° *Guillaume de Palerne*, publié par Michelant pour la Soc. des anc. textes fr. Il y est question d'un prince, fils du Roi d'Espagne, changé en loup par les maléfices de sa marâtre, qui veut assurer le trône à son propre fils. Le loup-garou se fait le protecteur du prince Guillaume, fils du roi de Pouille, exposé dès sa naissance. Celui-ci étant devenu amoureux de Mélior, fille de l'empereur de Grèce, ils s'enfuient revêtus chacun d'une peau d'ours, qu'ils échangent plus tard contre une peau de biche, et grâce à la protection du loup, échappent à toutes les poursuites. Guillaume délivre, sans la connaître, sa mère, qu'assiégeait le roi d'Espagne. Ce dernier retrouve son fils et oblige sa seconde femme à lui rendre la forme humaine. Guillaume, sur les indications du prince d'Espagne, retrouve sa mère et épouse Mélior. Ce roman intéressant peut être donné comme le type du roman d'aventures basé sur une métamorphose ; 14° le *Roman de l'Escoufle (du Milan)*, que Michelant a également publié pour la Soc. des anc. textes fr. : le sujet rappelle celui de *Pierre de Provence* et la *Belle Maguelone*. *Guillaume de Palerne* et l'*Escoufle* pourraient aussi bien être d'origine celtique ; 15° *Bérinus*, roman en prose du XIV^e siècle, où l'on retrouve des éléments grecs et orientaux, etc.

Nous citerons enfin quelques romans d'aventure dont la source n'a pu encore être bien établie, et d'autres où des légendes nationales ou celtiques se mêlent à des fictions merveilleuses : 1° *Ille et Galleron*, par Gautier d'Arras, écrit en 1157 ; 2° *Amadas et Idoine*, publié par

1. Voir le *Lai d'Aristote*, par Henri d'Andeli, trouvère normand du XII^e siècle, qui est également l'auteur du *Dit du chancelier Philippe*, de la *Bataille des vins* et de la *Bataille des sept arts*, et dont les œuvres ont été publiées par M. Héron, Rouen, 1880. Pour la légende de Virgile magicien, on peut consulter l'excellent livre de M. Compagnon, *Virgilio nel medio evo*, 2 vol., Livourne, 1872, et celui de M. A. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo* (2 vol., Turin, 1883), ch. xvi.

2. Deux enfants qui s'aiment sont séparés par divers accidents ; ils finissent par se retrouver et sont heureux.

3. La composition cyclique dont faisait partie ces deux poèmes racontait les croisades depuis l'origine, remontant même jusqu'aux ancêtres de Godofroy de Bouillon, et descendait jusqu'aux guerres de Philippe le Bel contre les Flamands : la perte de cette dernière partie est surtout regrettable.

M. Hippeau, où l'on voit trois fées présider aux destinées humaines : comme Amadis, Amadas est pendant quelque temps fou d'amour : 3° *Galeran de Bretagne*, par Renaud, charmant poème qui développe le sujet du lai de *Frêne* publié par Boucherie ; 4° *Richard le Beau Chrest.*, 25, publié par M. Förster, où se trouvent réunies deux légendes souvent traitées au moyen âge et d'origine orientale, celle du *Mort reconnaissant*, et celle du *Fils qui recherche son père* ; 5° le *Châtelain de Coucy* par Jakemon Sakesp, fin du xiv^e siècle, dont on a une variante dans le lai d'*Ignare* : c'est l'histoire émouvante, souvent traitée au moyen âge, d'une femme adultère à qui son mari fait manger le cœur de son amant. Le châtelain de Coucy est d'ailleurs étranger à ce conte : le poète ne l'a fait le héros que pour pouvoir y insérer plusieurs de ses chansons ; 6° *Guillaume de Dole*, où se trouvent intercalées, comme dans le précédent, des chansons d'auteurs différents ; 7° *Blonde d'Oxford*, par Philippe de Beaumanoir ou de Rémi (Oise), publié par Le Roux de Lincy : a beaucoup d'analogie avec un charmant roman du xv^e siècle, *Jehan de Paris* (*Chrest.*, 28) ; 8° la *Châtelaine de Vergi*, aventure d'amour au dénouement tragique, qui, par la finesse de l'analyse et la délicatesse des sentiments, annonce déjà le roman moderne (xiii^e siècle) ; une nouvelle édition en a été donnée en 1892, dans la *Romania*, par M. G. Raynaud ; 9° *Joufroi* (incomplet, milieu du xii^e siècle), publié par MM. Hofmann et Muncker : le troubadour Marcabru, Henri I^{er}, roi d'Angleterre, et sa femme, Aélis de Louvain, y figurent ; 10° *Mélusine (la fée)*, aïeule supposée des Lusignan ; 11° *Robert le Diable*, publié par Trébutien ; 12° *Eustache le moine*, roman en partie historique, où sont racontées les aventures d'un hardi partisan, brigand audacieux autant que chevalier, qui fait le désespoir du conte de Flandre et du roi d'Angleterre (publié par Fr. Michel), etc.

c. — Fableaux : Contes et Nouvelles.

Bien qu'on puisse rattacher, pour l'esprit qui y règne, un grand nombre de *fableaux*¹ à la littérature satirique (voy. section IV), il est cependant difficile de les séparer des récits épiques et des romans, quelque modestes que soient ces piquantes productions de l'esprit français. C'est surtout en Orient qu'il faut chercher la source des fableaux ; plus rarement, ils reproduisent un fait réel ou sont des œuvres de pure imagination. Les contes indiens, créés par les brahmanes ou appropriés par eux au point de morale qu'ils voulaient enseigner, sont arrivés en Europe, d'abord par les Byzantins, puis par les Arabes d'Espagne et les croisades. Le recueil d'*exempla* formé par Jacques de Vitry en Judée contribua beaucoup à répandre par la prédication le goût de ces histoires dans le peuple ; l'esprit malicieux des jongleurs sut tirer parti de cette riche matière en l'assaisonnant d'observations fines, de traits satiriques et trop souvent licencieux. Les vilains, les clercs,

les femmes², sont surtout l'objet de leurs attaques ; cela s'explique par ce fait que ces fableaux étaient principalement composés pour les chevaliers et les bourgeois. Parfois cependant, le vilain, avec sa rouerie naïve et son gros bon sens, a le beau rôle : ainsi le *Vilain qui conquiert Paradis par plaisir*, *Saint Pierre et le Jongleur*, le *Vilain Mire*³, *Constant Duhamel*, *Brunain la vache au prestre*, d'autres encore, nous montrent, pour ainsi dire, la revanche du pauvre hère méprisé et baffoué. Si un trop grand nombre de ces fableaux, par la grossièreté qu'ils affectent, échappent à l'analyse, on en trouve cependant qui ne sont qu'amusants, comme le *Curé qui mange les mûres*, ou comme *Estuja et Brifaut* (*Chrest.*, 28, 1 et 2) ; d'autres qui respirent la morale la plus pure, comme la *Bourse pleine de sens*, la *Housse partie* (ou le *Bourgeois d'Abbeville*) ; d'autres encore dont la forme est empreinte d'une exquise délicatesse, comme le *Vair Palefroi* et l'*Oiselet*⁴. Tous ont pour principal mérite de nous donner un tableau sincère des mœurs des xii^e et xiii^e siècles, tableau d'autant plus exact qu'il est moins travaillé et moins voulu, et à ce titre ils constituent une des principales richesses de notre ancienne littérature. Les fableaux sont souvent anonymes ; parmi les auteurs connus, nous citerons seulement : Rustebeuf⁵ plaisants fableaux, *Le Testament de l'âne*, *Frère Denise*, etc.). Huon le Roi (le *Vair Palefroi*, *Courtebarbe* les *Trois Aveugles de Compiègne*), Jean Bedel ou peut-être Bodel⁶ 9 fableaux au moins, entre autres *Brunain*, le *Souhait insensé* et *Gombert et les deux Clercs*, qu'on imité l'Arioste, et La Fontaine dans le *Berceau*, Eustache d'Amiens le *Boucher d'Abbeville*, Jean le Galois d'Aubepierre (la *Bourse pleine de sens*, Gautier le long, le *Valet* « jeune homme » qui *d'aise à malaise se met* en se mariant), et la *Veuve*). Jean, l'auteur probable d'*Aubere*, portrait remarquable de l'entrepreneuse, et Bernier (la *Housse partie*)⁵. Tous ces auteurs vivaient au plus tard au xiii^e siècle. Dès le xiv^e, le genre se transforme : la verve railleuse et trop souvent grossière disparaît pour faire place à un art plus raffiné, qui s'inspire des *novellieri* italiens et donne naissance à des recueils de contes moraux ou simplement amusants, où la galanterie tient plus de place que la morale. Le plus connu de ces recueils est celui des *Cent Nouvelles nouvelles*

plur. *fableaux*, en picard *fabliaus*, forme qui a prévalu à tort (G. Paris). On appelle *fabliaus* des fables, des contes amusants, que les nobles se faisaient raconter après dîner par les jongleurs. Les plus anciens recueils étaient en vers, la fable prenait le nom de *fabliau*.

2. Parmi les fableaux dirigés contre les femmes, les plus remarquables sont *Richeut*, peinture réaliste des mœurs des courtisanes et de leurs abus, et *Le Vair Palefroi d'Orléans*, dont le sujet se retrouve dans une version anglo-normande dans le *parc* et dans *Le Testament*.

3. Ce conte, d'origine indienne, se retrouve dans presque toutes les littératures. Molière, lorsqu'il écrivait *Le Médecin malgré lui*, en avait certainement lu quelque imitation, qui pouvait lui servir de modèle pendant la rédaction de notre fableau.

4. Publié par G. Paris et non mis dans le commerce. 5. Cf. *Vieilles Littératures Françaises*, t. III, p. 114, et pour tous les fableaux cités A. de Montaiglon et G. Hazard, *Recueil des fableaux et contes des fabliaux du XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1872-88, 6 vol.

1. *Fableau*, diminutif de *fable* ; *fablet* donne au rég.

(*Chrest.*, 27), composé à Genappe (Belgique), vers 1160, par le Dauphin, fils de Charles VII, qui devait régner sous le nom de Louis XI, et qui devint seigneur de ses amis, mais rédigé peut-être par Antoine de la Sale, l'auteur bien connu des *Quinze joies du mariage*. Nous ne parlons pas, bien entendu, des auteurs de nouvelles du xiv^e siècle, la période que nous étudions ne dépassant pas la fin du xv^e.

III. — POÉSIE LYRIQUE ET PASTORALE

Si l'on veut donner aux mots « *poésie lyrique* » leur sens le plus large, il convient d'appeler de ce nom toute poésie de courte étendue, régulièrement divisée en strophes, dans laquelle les paroles sont subordonnées au chant. La poésie lyrique exprime d'ailleurs soit des sentiments généraux, soit un sentiment personnel dans lequel s'exalte l'âme du poète : ce dernier trait appartient plutôt aux *troubadours*, c'est-à-dire aux poètes lyriques du Midi. La poésie lyrique du Nord semble bien être en partie originale, quoiqu'on ait longtemps soutenu le contraire : la publication d'un certain nombre de romances et pastourelles du xiii^e siècle¹ a montré qu'elle n'était pas moins ancienne que celle du Midi, et le caractère particulier qu'elle affecte est une preuve de plus que, sauf dans certains genres particuliers plus savants, elle s'était développée à l'origine, parallèlement à la poésie provençale. En effet, les plus anciennes romances françaises sont des récits épiques, des chansons d'*histoire* ou de *toile*², comme on les appelait au moyen âge : les chansons de *Rainaud et Belle Erembor*, *Belle Doette* (*Chrest.*, 33), *Belle Idoine*, *Belle Aiglantine*, *Belle Isabeau*, *Belle Yolande*, etc., sont de véritables petits drames, où l'expression vive et légère, les détails gracieux ou naïfs laissent tout son relief à la lutte des passions qui s'y agitent, et, à ce titre, elles ont un caractère franchement populaire, ou du moins semi-populaire, que n'ont pas les poésies raffinées des troubadours.

Une autre forme ancienne de la poésie lyrique, où le Nord semble également avoir devancé le Midi, est la *pastourelle* (*Chrest.*, 31, 2). Raimon Vidal, dans son *Donat provençal*, avoue expressément que le « parler de France, vaut mieux et est plus avenant pour faire romances et pastourelles³ ». Le sujet en est moins relevé que celui de la romance et la scène est placée à la campagne ; cependant, de bonne heure, les hautes classes y figurent. Tantôt un chevalier offre son amour à une bergère qui, le plus souvent, lui préfère le berger son voisin : c'est ce thème qui, développé et augmenté de la peinture des jeux des bergers, a fourni la ma-

tière des nombreuses pastourelles de *Robin et Marion*, et plus tard du *Jeu* de même nom, par Adam de la Halle (*Chrest.*, 53). Tantôt un chevalier rencontre une dame dans un verger ou un sentier fleuri, et engage avec elle une conversation amoureuse, où l'on voit poindre déjà les allégories du *Roman de la Rose* ; ou encore, comme dans la délicieuse chantefable d'*Aucasin et Nicolette* (*Chrest.*, 30) dont il convient de détacher la deuxième partie, qui a un tout autre caractère (voy. p. 16), l'auteur place dans un cadre pastoral d'une fraîcheur charmante le récit d'un amour à la fois naïf et passionné.

Il faut citer encore parmi les genres lyriques qui ne doivent rien au provençal, le *lai* chanté, le *motet* (*Chrest.*, 34), dont la forme est empruntée aux chants liturgiques, la *rotouenge* (*Chrest.*, 36), ordinairement munie d'un refrain⁴, le *serventois* (nom donné spécialement aux prières consacrées à la Vierge), la *chanson de croisade*, la *chanson pieuse*, où se distingue Gautier de Coinci, qui imite et distingue les chansons d'amour à la mode, enfin les diverses chansons destinées à accompagner la danse, telles que la *ballette*, l'*estampie*, le *rondeau*, devenu plus tard le *triolet*, etc.

Ces formes primitives de la lyrique française, d'origine essentiellement populaire, ont des strophes inégales de trois à huit vers à rimes consécutives et terminées par un refrain de rime différente. L'assonance y domine à la première époque ; mais, dès le commencement du xiii^e siècle, elle est remplacée par la rime, et Audefroy le Bâtard, d'Arras, introduit les rimes croisées, qui semblent bien être une imitation provençale. Sous l'influence des troubadours, la poésie lyrique devient de plus en plus savante et artistique, et un grand nombre de trouveurs, surtout parmi les nobles, s'ingénient à imaginer des combinaisons nouvelles. Les genres qu'on imite le plus volontiers sont : la *chanson d'amour* (divisée en trois groupes de strophes différentes, chaque strophe à son tour se subdivisant en trois parties, dont les deux premières se font pendant, tandis que la troisième est asymétrique) (voy. *Chrest.*, 31, 1), l'*aube*, le *salut d'amour* (épître) et le *jeu parti* (*Chrest.*, 35). Huon d'Oïsi, le comte Conon de Béthune, Gautier d'Espinaux, Renaud, le roi Richard d'Angleterre, le châtelain de Coucy, le chevalier Gace Brûlé (*Chrest.*, 31, 1), Thibaut de Champagne, roi de Navarre (*Chrest.*, 31, 2), Gautier de Coinci (*Chrest.*, 32), Colin Muset, sont les meilleurs des chansonniers connus au xiii^e siècle et dans le dernier quart du xiv^e.

Avec le xiv^e siècle, l'inspiration diminue, et la difficulté vaincue semble être le but auquel tendent principalement les trouveurs. Le *chant royal*, destiné à célébrer surtout Dieu et la Vierge, la *ballade* (l'ancienne *ballette* asservie à des règles plus rigoureuses), le *rondeau* simple ou double, prennent dans la faveur

1. *All-französische Romanzen und Pastourelles*, herausgegeben von Karl Bartsch. Leipzig, 1870. Cf. Jeanroy, *Origines de la poésie lyrique en France*, 2^e éd., Paris, 1904.

2. C'est-à-dire « chansons qu'on chante en filant ou en tissant la toile à la veillée » ; aujourd'hui encore, on appelle « chansons de filasse » des chansons analogues.

3. « La parladura francesa val mais et es plus avinentz a fer romanç et pastourelas. » *Grammaires provençales*, p. p. Guessard, 2^e éd., p. 71.

4. A ce genre appartenaient, bien qu'elles ne soient pas toujours ainsi dénommées, presque toutes les pièces lyriques destinées à être chantées qui ne sont pas d'imitation provençale, en particulier les pièces d'un caractère plaisant, politique ou satirique composées à Arras au xiii^e siècle. Cf. G. Paris, *La Littérature fr. au moyen âge*, § 119.

publique la place des formes plus libres et plus simples créées par les trouvères de l'âge précédent. D'abord Eustache Deschamps, dans son *Art de dicter et faire chansons*, etc., puis, au siècle suivant, Henry de Croy, dans son *Art et science de rhétorique*, s'épuisent en efforts ridicules pour nous apprendre à distinguer les innombrables espèces de rimes et les différentes formes de ballades et de rondeaux à la mode. Deschamps (*Chrest.*, 38) joignant l'exemple au précepte, n'écrivit pas moins de 1.175 ballades, 171 rondeaux, 80 virelais, sans compter le *Miroir du mariage*, en 13.000 vers environ, et quantité de menus poèmes. Son maître et son ami, Guillaume de Machaut, chef-lieu de canton des Ardennes, l'auteur du *Voir Dit*¹, dont les œuvres ne tardèrent pas à vieillir après avoir joui d'une très grande popularité, n'avait pas été aussi fécond; il reste cependant de lui 200 ballades, 100 rondeaux, la *Prise d'Alexandrie*, en vers octosyllabiques, et d'autres poèmes assez importants. En même temps que Deschamps, dans la deuxième moitié du xiv^e siècle, florissait le chroniqueur-poète Froissart, dont les poésies (voy. *Chrest.*, 37), publiées par M. A. Scheler², sans atteindre à la valeur de sa prose, ne manquent ni de grâce ni d'intérêt. Les plus importants de ses poèmes sont : le *Treillié de l'Espinette amoureuse*, le *Joli huisson de Jonèce*, le *Paradis d'amour* et la *Prison amoureuse*, où se trouvent mêlées des lettres en prose. Peu après, la savante Christine de Pisan, qui se dit l'élève d'Eustache Deschamps, se délasse de la composition de ses graves traités de politique et de morale par des poésies amoureuses non dépourvues d'afféterie, et aussi par des poésies d'un caractère plus élevé, comme le *Poème de la Pucelle* (1419), ou même purement didactique, comme le *Livre de Mutation de fortune* (1403), essai d'histoire universelle, le *Chemin de long estude*, recherche de la vertu qui convient le mieux au gouvernement du monde, et l'*Epistre d'Othea la deesse a Hector de Troye*, conseils adressés au jeune duc d'Orléans, fils de Charles V, sous une forme allégorique, où la prose explique les vers.

Le xv^e siècle est rempli, en outre, par les noms d'Alain Chartier, de Martial d'Auvergne (*L'Amant rendu cordelier à l'observance d'Amour*, publié par Michelant pour la Société des anciens textes français, les *Arrêts d'amours*, les *Vigiles de Charles VII*, etc.), de Charles d'Orléans, d'Olivier Basselin et de Villon, poètes de valeur inégale, mais que rassemblent un vif sentiment des malheurs qui désolent la France et un patriotisme d'un bon exemple à cette époque troublée. Après le remarquable éloge de Jeanne d'Arc, de Christine, viennent le *Lay de la Paix* et la *Ballade de Fougères*, d'Alain Chartier, où le poète appelle de tous ses vœux la fin des hostilités et la libération définitive du territoire; puis les *Vigiles de Charles VII*, de Martial, œuvre plus louable

par l'intention que par l'exécution; puis encore les joyeux et patriotiques *Vaux-de-Vire* du foulon Olivier Basselin, qui trouva la mort dans un combat contre les Anglais; Charles d'Orléans même, dont la douceur élégante et un peu triste semblait peu faite pour s'élever si haut, trouve des accents vraiment lyriques pour exprimer la joie que lui inspire la conquête de la Guyenne et de la Normandie: et de son côté, Villon, le poète de la rue, dont le talent est pour ainsi dire la contre-partie de celui de Charles, dans sa *Ballade de l'honneur français*, lance d'énergiques malédictions contre ceux « qui mal vouldroient au royaume de France³ ».

Mais ce n'est pas seulement dans cette pièce, c'est dans toutes ses œuvres, bigarrées et diverses comme son existence, que Villon fait preuve, et pour le fond et pour la forme, de qualités vraiment nationales: son esprit tout parisien abonde en saillies imprévues et originales; son style vif et piquant fait songer aux meilleures pièces de Voltaire. Après avoir donné le *Petit Testament*, dont les legs satiriques constituent le fond, il agrandit sa matière en la reprenant dans le *Grand Testament*. Mûri par le malheur (il avait déjà failli être pendu à Paris pour ses méfaits et sortait des prisons de l'évêque d'Orléans, à Meun-sur-Loire), corrigé, pour un temps du moins, de sa légèreté coupable, il est dominé par la pensée de la mort et de l'instabilité des choses humaines, et trouve pour l'exprimer des accents d'une vérité saisissante, comme dans cette admirable *Ballade des dames du temps jadis* (*Chrest.*, 40, 1), où, énumérant les beautés célèbres des temps écoulés, il les compare mélancoliquement aux neiges d'antan. Le rire arrive à son tour, bientôt suivi de larmes, quand, ayant par hasard parlé des « Innocents », ce mot lui rappelle les ossements qu'on y avait rassemblés, et qu'il se figure rayonnantes de gloire, de jeunesse et de beauté les têtes des heureux de la terre maintenant confondus dans une triste égalité. Cette souplesse merveilleuse, cette aptitude à rendre les sentiments les plus opposés, cette élévation de la pensée, le font bien supérieur à son contemporain, le chanoine-procureur Coquillard (mort en 1510), dont la poésie facile et provinciale tourne sans cesse dans le cercle étroit de la satire des mœurs bourgeoises, qu'il savait du reste merveilleusement observer. Ces deux noms nous permettent de passer sans transition à la poésie satirique, à laquelle il convient d'associer la poésie descriptive et didactique.

IV. — POÉSIE SATIRIQUE, DESCRIPTIVE ET DIDACTIQUE

Si l'apologue se rapproche du fableau, parce que c'est un récit, il s'en distingue nettement par la

3. Les poésies publiées sous son nom sont celles de l'avocat de Vire Jean Le Houx, mort en 1496, comme l'a démontré M. Gasté, *Étude sur O. Basselin* (Assis); les vrais *Vaux de Vire* de Basselin et de la joyeuse société qui le présidait, s'ils n'ont pas entièrement perdus, doivent survivre dans les chansons populaires de la Normandie (Vox Carolus).

4. Cf. Aubertin, *Histoire de l'épopée et de la littérature française au moyen âge*, II, 100-101.

1. Ce poème raconte les relations littéraires de G. de Machaut avec une jeune princesse de dix-sept ans, Agnès de Navarre, sœur de Charles le Mauvais, et leur entrevue à la cour de ce prince.

2. Bruxelles, 1871, 3 vol.

Morale, qui en est l'élément essentiel, et à ce titre il se rattache mieux à la poésie didactique qu'à la poésie narrative. Les fables ésoptiques, en partie d'origine indienne, en partie d'origine grecque, ont été simplement traduites par les Romains. *Phèdre*, *Avianus* (fin du IV^e siècle), à plus forte raison le prétendu *Romulus imperator* au plus tard au VII^e siècle), dont les trois livres de fables en prose ne sont qu'un dérangement des iambes de Phèdre, n'ont rien inventé. Vers le X^e siècle, on a ajouté au *Romulus* un appendice, composé de fables venues sans doute de l'Asie par la tradition orale; c'est surtout cet appendice qu'a traduit Marie de France (*Chrest.*, 41), sous le nom d'*Ysopet*, nom qu'on donnait alors à Romulus. Ses fables, qu'elle dit avoir traduites d'une version anglo-saxonne, aujourd'hui perdue, du roi Alfred le Grand, ont été composées sous Henri II avant 1189; malgré leur sécheresse, elles méritent la grande popularité dont elles ont joui, principalement par la *Moralité*, qui se distingue par sa hardiesse et un sentiment très vif des souffrances des faibles et des opprimés. Un autre recueil de fables a été traduit quatre fois en vers français: c'est celui qui est connu sous le nom bizarre de *Anonymus Neveleti*, et que le moyen âge appelait *Ysopus*. Ce n'est d'ailleurs qu'une réfection en distiques latins des trois premiers livres de Romulus, non utilisés par Marie.

Le *Roman de Renart* (*Chrest.*, 42), dans sa forme française primitive du XI^e siècle, est aujourd'hui perdu; mais nous pouvons nous en faire une idée par les épisodes qui furent traités en vers latins dans les Flandres (*Isengrinus*, 1120; *Reinardus*, avant 1160), et par une imitation allemande de Henri de Glichesare (vers 1180). C'était, à l'origine, une suite d'apologues, dont la lutte du loup, devenu *Isengrin*, et du goupil, devenu *Renart*, constituait l'unité. Il n'y avait, non plus que dans les premières branches du roman que nous possédons, ni allusions satiriques, ni vues philosophiques: c'était tout simplement matière à plaisanterie inventée par des clercs pour l'amusement des laïques. Autour des deux principaux personnages, dont les noms, très répandus au moyen âge en Allemagne, ne prouvent nullement l'existence d'un *Thierepos*¹ germanique, se groupent *Chanteclair* (le coq), *Barbue* (la chèvre), *Couard* (le lièvre), *Noble* (le lion), *Brun* (l'ours), *Belin* (le mouton), *Tibert* (le chat), *Drouineau* (le moineau), etc., tour à tour victimes des tours pendables de *Renart*, qui réussit toujours à éviter le châtement dû à ses méfaits. Les plus anciennes branches du cycle que nous possédions sont le *Pèlerinage Renart*, qui est peut-être de Pierre de Saint-Cloud (fin du XII^e siècle), et le *Jugement de Renart*, par un anonyme: ces deux poèmes, par l'excellence de la langue, le naturel du style, la finesse des descriptions, peuvent être rangés parmi les meil-

leures productions du moyen âge. Mais, dès le milieu du XIII^e siècle, l'abus des imitations amène la décadence; les peintures obscènes, les attaques violentes contre la société dominant et débordent l'ancien cadre devenu trop étroit. Alors paraissent le *Couronnement de Renart*, *Renart le nouvel* (1288), par Jacquemard Gelée. Enfin, au commencement du XIV^e siècle, *Renart le contrefait*, par un clerc de Troyes, qui avait été épicier, clôt la série des romans de *Renart* par une immense composition assez indigeste, mais précieuse pour l'étude des mœurs de cette époque, où règne un esprit frondeur et même vraiment démocratique: on y trouve de tout, même une histoire universelle en partie en prose.

La satire a pris d'ailleurs de bonne heure différentes formes dans notre littérature; une des plus anciennes est celle qui consiste à peindre satiriquement et de suite les diverses classes de la société, comme dans les formes variées des *États du monde* et dans le *Livre des manières*, de l'évêque de Rennes, Étienne de Fougères (vers 1170), publié d'abord en autographie par M. Tabert, puis, après révision, par MM. Boucherie et W. Fœrster dans la *Recue des langues romanes*. Il faut en rapprocher les *Bibles* de Guiot de Provins (vers 1220) et de Hugues de Berzé, très curieuses, surtout la première, pour l'étude des mœurs, et aussi l'amusante facétie de la *Riote du monde* (en prose). Les satires contre les femmes abondent: elles sont dues pour la plupart à des clercs et dictées par la défiance et la crainte des pièges que la femme est censée tendre à leur vertu. *L'Évangile aux femmes* (*Chrest.*, 43), que l'on a à tort attribué successivement à Marie de Compiègne, à Jean Durpain, à Marie de France, etc., est sans doute l'œuvre d'un homme: ce petit poème du XIII^e siècle, de forme piquante (l'auteur détruit au 4^e vers de chaque strophe les éloges qu'il a décernés à la femme dans les trois premiers), s'est accru par des additions successives de valeur fort inégale, mais le nombre des strophes originales ne peut guère dépasser onze ou douze. Les grandes puissances du temps excitent aussi la verve des trouvères: les Templiers sont violemment attaqués, peut-être sur l'ordre de Philippe-le-Bel, dans le *Roman de Fauvel* (commencement du XIV^e siècle), remanié vers 1310 par François des Rues et Chaillou de Pestain. La royauté, à son tour, quoique l'attaque soit indirecte, n'est pas ménagée dans le *Dit du pape, du roy et des monnaies* et dans les *Avisements au roy Loys*, qu'un bourgeois de Paris, Godefroy, se permit d'adresser au fils de Philippe-le-Bel, au début de son règne. Les bourgeois, les vilains (*Les vingt-quatre manières de vilains*, etc.), les usuriers, les modes (*Dit des cornettes*, etc.), l'Université, vivement soutenue par Rutebeuf contre les ordres mendiants, exercent tour à tour la verve de nos trouveurs.

Outre ces productions, où domine la note satirique, il faut mentionner les nombreuses poésies légères dont le but est surtout d'amuser: 1^o les *Dits*: dits des *Rues de Paris*, des *Mous-tiers*, des *Cris de Paris*, de la *Maille*, de l'*Erberrie*, par Rutebeuf (*Chrest.*, 48), de la *Dent*, par Archevesque (*Chrest.*, 49), etc., dont quelques-

1. C'est le nom que donnait Grimm à un groupe de poésies, dont les héros auraient été des animaux, et qui auraient constitué le patrimoine particulier de la race germanique avant la séparation des différentes tribus. L'épopée animale serait le pendant des *Nibelungen*. P. Paris a démontré depuis longtemps l'infirmité de cette hypothèse.

uns cependant ont un but moral, comme le dit des *Trois morts et des trois vifs* et les dits assez développés de Baudouin de Condé fin du xiii^e siècle, de son fils Jean *Chrest.*, 30, qui a aussi écrit les deux fableaux du *Clerc caché* et du *Sentier battu*, et du Liégeois Watrquet de Couvin, qui lui est un peu postérieur; 2^o les *Débats, Disputoisons* ou *Batailles*, cadre commode dont on a beaucoup usé : débat de *L'Âme et du corps*, de *Synagogue et Sainte Église*, du *Croisé et du Descroisé* (par Rutebeuf), du *Vin et de l'eau*, etc.; la *Bataille des vins*, celle des *Sept Ars*, par Henri d'Andeli, où l'on trouverait les éléments d'une étude sur l'enseignement au xii^e siècle, etc.; 3^o les *Testaments*, dont nous avons dit un mot à propos de Villon; 4^o les *Congés* (Jean Bodel, Claude Fastoul, etc.); 5^o les *Fatrasies* ou *Resveries* (parodies du *pater*, du *credo*, coq-à-l'âne, etc.); 6^o enfin, les traductions de *Vies* de saints, le plus souvent légendaires, ou de *Miracles*, en particulier des miracles de la Vierge (voy. section VII), et les poésies d'un caractère purement moral ou religieux, comme la *Chantepleure*, le très instructif traité (en prose des *Quatre âges de l'homme*, de Philippe de Novare, chancelier de Chypre (mort vers 1263), le *Besant de Dieu*, de Guillaume le Clerc (de Normandie), le *Roman des Romans*, œuvre bien écrite, qui est peut-être aussi de Guillaume, la *Voie de paradis* (trois rédactions différentes au xiii^e siècle, et, au xiv^e, une immense compilation de Guillaume de Guilleville, le *Pèlerinage de la Vie humaine*, sur le même sujet), et surtout le *Miserere* et le *Roman de la Charité*, du Renclus de Mollins (dernier quart du xiii^e siècle), dont M. Van Hamel a donné une excellente édition critique (1885), et les *Vers de la Mort* d'Héliand¹, dont le succès fut immense au xiii^e siècle et dans les siècles suivants.

Nous mentionnerons ici, plutôt qu'au chapitre des traductions, à cause de l'indépendance dont elles font preuve, la série des « Arts d'amour », dont le *de Arte amatoria* d'Ovide est le point de départ. La plupart nous donnent de précieux renseignements sur la vie mondaine et s'inspirent du livre d'André le Chapelain (*De arte honeste amandi*, commencement du xiii^e siècle), le code le plus complet de cet amour *courtois* que glorifient les troubadours et que mettent en action les romans de la Table Ronde, livre bientôt traduit en vers par Drouart la Vache, et aussi en prose. Il convient de citer la traduction, dont la seconde moitié est perdue, de Maître Élie (xiii^e siècle), une traduction glorieuse en prose du commencement du xiv^e siècle, et surtout la *Clef d'amour* (récemment publiée par M. Doutrepoint) et le poème de Jacques d'Amiens (xiii^e siècle), à cause des détails curieux qu'on y trouve sur les relations entre les deux sexes à cette époque.

Les poèmes allégoriques doivent nous arrêter un peu plus longtemps, en particulier le *Roman de la Rose*, dont la première partie, due à Guil-

laume de Lorris vers 1257, n'est en somme qu'une espèce d'*Art d'aimer*, développé, non sans agrément, dans le cadre d'une allégorie assez froide, où la *rose*, que l'amant cherche à conquérir dans le jardin d'amour, représente la possession de la femme aimée. L'auteur s'inspire d'Ovide, mais en se conformant à l'idéal de la courtoisie au xiii^e siècle, idéal peu élevé, qui se résume dans l'art de faire des conquêtes. L'innovation² consiste dans la dramatisation des faits dont l'âme est le théâtre et dans la personification des sentiments qui s'y manifestent. *Dangier* (résistance), *Bel-Accueil*, *Male-Bouche*, etc. : innovation fâcheuse d'ailleurs, malgré son énorme succès, qui faussa jusqu'à la fin du xv^e siècle les conditions normales de la poésie amoureuse. Les applications les plus anciennes et peut-être les meilleures du système se trouvent dans le *Roman de la Poire*, de messire Thibaut *Chrest.*, 45), et dans le *Songe vert*, récemment publié par nous d'après les deux mss. connus³.

La seconde partie du *Roman de la Rose*, qu'écrivit à Paris, où il étudiait, vers 1277, Jean de Meun-sur-Loire, quoique maintenue dans le même cadre et gardant les mêmes personnages, est d'un tout autre caractère et appartient plutôt à la poésie satirique, et aussi à la poésie scientifique, dont nous allons dire un mot tout à l'heure. Un esprit nouveau, l'esprit de recherche et de libre examen, anime les pâles acteurs du drame. « La mythologie ne leur est pas moins familière que l'Évangile; déjà paraît chez eux ce paganisme de langage et presque de croyance, cette idolâtrie érudite et poétique qui éclatera deux siècles plus tard dans l'enthousiasme de la Renaissance. Guillaume de Lorris avait dispersé parmi les bosquets du Jardin d'Amour un essaim de sylphes gracieux : Jean de Meun en a fait une académie, un collège d'encyclopédistes. A leur tête il a placé deux personnages créés par lui, *dame Nature* et son chapelain *Génius* : l'un et l'autre ont le secret de la pensée du poète et reçoivent la mission spéciale de faire connaître le fond de la doctrine⁴. »

Cette science de Jean de Meun est naturellement celle de son temps, mélange de vérités, d'erreurs grossières et de légendes bizarres, amenées par la manie de tout moraliser qui avait transformé d'une façon si étrange les *Métamorphoses* d'Ovide et qui devait plus tard, sous la plume de Christine de Pisan, faire servir les poétiques légendes de la mythologie grecque à l'éducation du fils de Charles V⁵. De bonne heure, la poésie de langue vulgaire avait disputé au latin l'honneur de faire connaître les sciences, en particulier l'astronomie et l'histoire naturelle. Dès le premier tiers du xii^e siècle, le Normand Philippe de Thaon écrivait son *Comput Chrest.*, 46) et son *Bestiaire*; peu après, le livre de *Gemmis* de Marbode (évêque de Rennes à partir de 1096) était traduit en octosyllabes *Chrest.*, 47), et les imitations de ce premier *Lapidaire*

1. Récemment publié par Em. Walberg pour la Soc. des anc. textes fr. — Héliand, moine de Froidmont, mourut en 1229. Son poème affecte une forme très particulière : la strophe est de 12 vers octosyllabiques disposés sur deux rimes.

2. L'allégorie, en particulier dans les questions amoureuses, se montre déjà dans des romans et des pastourelles du xii^e siècle, mais sans être encore érigée en système.

3. Voy. *Romanica*, XXXIII, p. 37.

4. Aubertin, *Histoire*, etc., II, 37.

5. Voy. plus haut, p. 19.

français se succèdent en France et à l'étranger jusqu'au xiv^e siècle. Les *Vulgaires* et les *Bestaiaires* ne sont pas moins nombreux : les plus fameux sont le *Bestiaire divin* de Guillaume le Clerc (de Normandie), auteur de plusieurs autres ouvrages (voy. pp. 21 et 25), et le *Bestiaire d'Amour* de Richard de Farnival, publiés tous deux par M. Hippeau, où les moralités et les allégories remplacent le plus souvent les observations scientifiques¹.

V. — POÉSIE DRAMATIQUE

La forme la plus ancienne de la poésie dramatique en France est le *Mystère*, issu lui-même du *Trope*, cantique rimé et dialogué en latin, qu'on intercala dès le x^e siècle dans les offices célébrés aux grandes fêtes de Noël, de l'Épiphanie et de Pâques. Le plus ancien *trope* qui nous soit parvenu est celui des *Prophètes du Christ* (fin du xi^e siècle), qui est basé, comme l'a démontré M. Sepet², sur un sermon faussement attribué à saint Augustin, dans lequel les personnages interpellés viennent successivement rendre témoignage au Christ. Les éléments constitutifs de ce drame liturgique, en se développant, donnent naissance à de nouveaux drames latins comme ceux d'*Abraham*, de *Moïse*, de *David*, de *Daniel*, où déjà le français est mêlé au latin, et à des drames en français, comme la *Résurrection* (en anglo-normand), où le dialogue est encore emprisonné dans le récit, et *Adam* (écrit également en Angleterre, mais plus tôt, au xi^e siècle; voy. *Chrest.*, 51), qui fut certainement joué hors de l'église, sur le parvis, comme le montrent les indications et les détails qui se trouvent dans le manuscrit sur les décors, les machines, etc., qu'il convient d'employer. Cette œuvre, dont certaines parties sont remarquables pour l'époque, a été découverte à Tours et publiée par M. Luzarche en 1854³.

L'histoire des rapports entre le théâtre des xiii^e et xiiii^e siècles et celui du xv^e siècle, si différent à plusieurs titres, n'a pas encore été complètement éclaircie, malgré les savants travaux de MM. L. Gautier⁴ et Sepet. Les éléments pour l'étude de la période transitoire manquent presque complètement, par suite de l'usage où l'on était de confier surtout les rôles à la mémoire. Nous avons bien, du xiii^e et du xiv^e siècles un certain nombre d'œuvres laïques représentées hors de l'église, tantôt par des clercs, tantôt par des laïques, entre autres le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel (*Chrest.*, 52) et le *Théophile* de Rutebeuf, et ces 40 *Miracles de la Vierge*, du

xiv^e siècle, réunis dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, qu'a publiés la Société des anciens textes français, et qui montrent quelle teinte de mysticisme aveugle et parfois douloureux avait revêtu, durant cette époque malheureuse et tourmentée, la dévotion à la Vierge; mais il y a loin de là à ces immenses compositions qui embrassent tout l'Ancien et tout le Nouveau Testament, et dont la *Passion* d'Arnoul Gréban, du Mans (*Chrest.*, 54), plus tard développée par Jean Michel, nous offre le meilleur échantillon. Malgré ses 34.574 vers, divisés en quatre journées, la pièce est intéressante en certaines de ses parties, non pas dans les passages de style relevé, mais comme le disent les éditeurs dans leur Préface⁵, dans ceux où l'auteur « quittant la cothurne, parle avec aisance, parfois avec gaieté, la bonne et franche langue populaire. »

Les origines du théâtre comique sont peut-être encore plus obscures. Avant l'établissement des confrères de la *Passion*, qui occupent, à partir de 1402, le théâtre de l'hôpital de la Trinité, les *Enfants Sans-Souci* et les *Clercs de la Bazoeche* avaient été autorisés à jouer en public des *Farces*, des *Moralités* et des *Sotties*. La *sottie* se rattache à ces *fatras* ou *fatrasies*, dont le moyen âge nous a légué de nombreux exemples; on en distingue deux espèces : la *sottie amoureuse*, destinée à être récitée dans des *pays* de rhétorique, et le *jeu des pois pilés*, petit poème dramatique débité par des sots ou baladins, qui l'accompagnaient souvent de culbutes, et qui n'était en somme qu'une espèce de parade destinée à préparer le public à la partie sérieuse du spectacle, le *Sermon* ou la *Moralité*; après quoi venait la *Farce*, pour clore gaiement la représentation⁶. La plus ancienne farce que l'on connaisse est celle du *Garçon et de l'Aveugle*, jouée vers 1277 à Tournai et publiée par M. P. Meyer dans le *Jarhbuch für romanische Literatur*. Mais c'est aux xv^e et xvi^e siècles qu'appartiennent presque toutes les pièces de l'ancien théâtre comique. La meilleure, qui est en même temps une des plus anciennes du répertoire, est la *farce Pathelin* (*Chrest.*, 55), dont Brueys et Palaprat tirèrent en 1706 une comédie en trois actes, rajeunie de nos jours par Ed. Fournier et reprise au Théâtre-Français. Il faut noter à part, au xiii^e siècle, les deux pièces d'Adam de la Halle, dont l'une, d'un caractère tout aristocratique, le *Jeu de Robin et de Marion* (*Chrest.*, 53), n'est qu'une *pastourelle* mise en action; quant à l'autre, le *Jeu de la Feuillée*, c'est un bizarre petit chef-d'œuvre d'un caractère tout personnel, où la satire prend des libertés presque aristophanesques. Ces deux pièces semblent être, avec la farce déjà signalée, les plus anciens représentants du théâtre profane.

1. Il faut mettre à part les diverses encyclopédies qui ne sont guère que des traductions, comme *l'Image du Monde* de Gautier de Metz (1235), le *Secret des secrets* de Jofroi de Watrefort et Servais Copale (traduction d'un livre latin du moyen âge dont l'original était attribué à tout à Aristote), différents traités sur les *Propriétés des choses*, etc.

2. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXVIII et XXIX.

3. Pour toute la bibliographie du théâtre du moyen âge, voy. Petit de Julleville, *Les Mystères*, Paris, 1880, 2 vol., et *Répertoire du théâtre comique au moyen âge* (Paris, 1887).

4. Articles dans le journal *Le Monde* des 16, 17, 28, 29 août et 4 septembre 1872.

5. G. Paris et G. Raynaud, *Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban* (Paris, Vieweg, 1878). — Arnoul Gréban a encore composé, en collaboration avec son frère Simon, l'immense *Mystère des Actes des Apôtres*.

6. Voy. Picot, *La Sottie en France* (Romania, VII, 236 sqq.), qui donne une longue liste des sotties qui nous sont parvenues. M. Picot a entrepris, pour la Société des anciens textes français, la publication du *Recueil général des sotties* (le t. 1^{er} a paru en 1902, le 2^e vient de paraître).

VI. — CHRONIQUE ET HISTOIRE.

C'est en Angleterre, dans la première moitié du XII^e siècle, que la *Chronique rimée* se montre pour la première fois, dans ce mouvement littéraire si remarquable qui se rattache au nom d'Aélis de Louvain, femme, puis veuve de Henri I^{er}. Aélis avait d'abord fait écrire par un certain David l'histoire de son mari, probablement sous une forme voisine de celle des chansons de geste. Geoffroy Gaimar, protégé d'Aélis, fait allusion à ce fait dans son *Estoire des Anglois*, écrite en vers de huit syllabes à rimes plates (forme ordinaire de la Chronique¹), premier essai d'histoire générale en anglo-normand, dont la deuxième partie, qui s'arrête à l'avènement de Henri I^{er} (1087), nous est seule parvenue². Peu après, Wace (né à Jersey vers 1100, mort vers 1175), qui avait déjà écrit des poèmes religieux (*Conception*, *Vie de saint Nicolas*, de *sainte Marguerite*, etc.), compose deux grands poèmes historiques, le *Roman de Brut* (Geste des Bretons, 1155) et le *Roman de Rou (Rollon)* (Geste des Normands, commencée en 1160), publiés le premier par Le Roux de Lincy, le second par M. Andresen (*Chrest.*, 57^a). Le *Rou* comprend deux parties, dont la dernière, composée 10 ou 12 ans après la première partie, est en tirades monorimes et doit être précédée des 314 alexandrins monorimes jusqu'ici publiés à part sous le nom de *Chronique ascendante* (G. Paris), dont le titre indique que l'auteur remonte le cours du temps pour résumer les événements jusqu'au règne de Henri II. L'œuvre de Wace ne manque pas de mérite; mais son style simple et un peu naïf fut démodé avant qu'il eût achevé son œuvre, et le roi le remplaça (vers 1175) par Benoît de Sainte-Maure, en Touraine, l'auteur du *Roman de Troie*, dont le style, plus travaillé, mais moins naïf et un peu prolix, était plus conforme au goût du jour. Sa *Chronique des ducs de Normandie* (*Chrest.*, 57^b) complète, avec la *Chronique* de Jourdain Fantosme³ et la *Conquête de l'Irlande*, d'un anonyme qui traduisait Morice Regan, *latinier* du roi d'Irlande Dermot, le groupe important des chroniques rimées sur l'histoire d'Angleterre au XII^e siècle. Il faut y joindre, au XII^e siècle aussi, le beau poème de S^t Thomas le martyr, de Garnier de Pont-Sainte-Maxence (*Chrest.* 56), et, au XIII^e, l'œuvre très intéressante récemment découverte à Cheltenham et publiée par l'éminent directeur de l'École des Chartes, M. P. Meyer. Ce poème historique, qui est consacré à l'histoire des troubles du temps du roi Étienne, porte le nom de *Histoire de Guillaume le Maréchal* (*Chrest.*, 58) et a été composé peu après la mort du roi d'Angleterre Henri III (1219) par un poète originaire d'une des provinces anglaises du continent. « Son style simple, exempt des chevilles qui dépassent tant de vers de cette époque, prend, à l'occasion, une vigueur et une animation peu

communes... Son poème est assurément un des documents les plus importants qui nous soient parvenus non seulement sur l'histoire, mais sur les mœurs, les habitudes, la vie sociale, les façons de penser, de sentir et de dire du XII^e et du XIII^e siècle... »

En France, on sentit aussi de bonne heure la nécessité de dégager la vérité historique des embellissements de la poésie... dès la fin du XII^e siècle, on reproche aux chansons de geste de déguiser les faits et l'on cherche à remonter au latin, comme à la vraie source de toute vérité. La *Chronique* de Turpin est alors souvent traduite en prose car les vers sont désormais suspects) et à ses légendes viennent s'en ajouter de nouvelles. L'histoire nationale commence à être écrite en langue vulgaire : un des manuscrits du *Turpin* contient une *Chronique des rois de France*, où les interpolations ne manquent pas. Vers 1260, le ménestrel du comte de Poitiers traduit les *Chroniques latines de Saint-Denis*, et Joinville mentionne, sous le nom de *roman*, une autre de ces traductions, qui est devenue la base de cette chronique générale, si souvent remaniée, qui va de la prise de Troie au règne de Charles V⁴. L'histoire universelle même est inaugurée. Dès la fin du XII^e siècle, le futur empereur de Constantinople, Beaudoin VI, comte de Flandre, faisait rédiger en français un recueil d'histoires qui portait le nom d'*Histoires de Beaudouin* et que fit continuer son petit-fils Beaudouin d'Avesnes († 1289) : la partie la plus ancienne est encore inédite. Peu après, en 1225, un clerc entreprit de raconter, pour le châtelain de Lille Roger, dans le *Livre des Histoires*, les événements depuis le commencement du monde; mais il s'arrêta au temps de César. Son livre, qui eut un grand succès et fut traduit en italien, est souvent joint dans les manuscrits aux *Faits des Romains*, ouvrage remarquable qui devait contenir l'histoire des douze premiers empereurs romains et qui s'arrête malheureusement à la mort de Jules César. La *Chronique rimée* de Philippe Mousket (plus de 31.000 vers), qui va de la prise de Troie à l'an 1242, se borne à l'histoire de France : elle a de la valeur pour l'histoire de l'époque contemporaine à l'auteur, et, de plus, elle est précieuse pour l'histoire littéraire par l'usage que l'auteur a fait de chansons de geste perdues. La chronique rimée de Guillaume Guiart, sergent d'armes d'Orléans, intitulée *Branche des royaux lignages* (12.500 vers, composée en 1306), est écrite, au contraire, dans un esprit d'opposition aux chansons de geste et affecte un caractère purement bourgeois. L'auteur raconte la guerre de Flandre de Philippe IV, en 1304; il y a ajouté, à l'aide des *Chroniques de Saint-Denis*, une introduction qui s'étend de 1180 à 1304, et qui n'ajoute pas grand'chose à la valeur, du reste considérable, de la partie personnelle de son œuvre.

Mais ce sont surtout les croisades qui ont fourni la matière aux meilleurs chroniqueurs et historiens français, et en particulier aux histo-

1. Publiée, sous le nom de *Chroniques des rois anglo-saxons*, dans les *Chroniques anglo-normandes*, par M. Fr. Michel.

2. Guerre de Henri II contre le roi d'Écosse, en tirades monorimes d'alexandrins.

3. Voy. G. Paris, *La Littérature française au moyen âge*, § 93.

4. Voy. G. Paris, *La Littérature française au moyen âge*, § 94.

riens en prose. Nous avons déjà vu la première croisade racontée dans une *chanson historique* en vers, la *Chanson d'Antioche* ou de *Jérusalem*. M. P. Meyer a découvert et publié (*Romania*, V, 1 sqq.) une traduction en vers de l'*Historia hierosolymitana* de Baudri de Bourgueil, composée vers la fin du XI^e siècle et racontant la première croisade, et aussi (dans un des deux mss.) les événements subséquents jusqu'à Baudouin II. La troisième a produit l'*Estoire de la guerre sainte*, œuvre sincère d'un jongleur nommé Ambroise, attaché à la personne de Richard Cœur-de-Lion (12.352 vers de huit syllabes, publiés avec une traduction par G. Paris, 1897). Un épisode fabuleux de cette croisade est raconté dans le *Pas de Saladin*, médiocre poème de la fin du XIII^e siècle. La quatrième a été immortalisée par l'œuvre de Villehardouin (vers 1207), qui inaugure avec éclat l'histoire personnelle et subjective (*Chrest.*, 59¹), en même temps que la prose s'y dégage des entraves du latin, qui se font sentir encore dans les traductions du XI^e siècle. Son continuateur, Henri de Valenciennes, qui s'est occupé des années 1207 et 1208, quoiqu'il ait pu de brillant et de mouvement, n'atteint pas au mérite du grave maréchal de Champagne²; mais Robert de Clari, qui a écrit l'histoire de la croisade à un point de vue tout différent de celui de Villehardouin, celui de la gent menue, est, à ce titre, extrêmement intéressant et mérite d'être étudié. Les événements des trois premières croisades se trouvent réunis dans le *Livre de la Terre-Sainte*, traduit dès la fin du XII^e siècle, du latin de Guillaume de Tyr (1184), et continué par plusieurs chroniqueurs, dont le meilleur est un certain Ernoul : cette continuation a seule été publiée par M. de Mas-Latrie. Enfin la septième croisade est racontée dans la *Vie de saint Louis* de Joinville (1224-1319), rédigée en 1309 (*Chrest.*, 61). Joinville n'est ni un homme de guerre ni un diplomate, comme Villehardouin : c'est simplement un honnête homme plein de bon sens et de cœur, plus bourgeois que chevalier, s'épanchant librement avec une naïveté qui fera le charme éternel de son œuvre. La relation de Pierre Sarrazin, quoique plus exacte et plus claire, est loin d'avoir la même valeur littéraire. Il faut aussi signaler le livre, si intéressant pour l'histoire des mœurs, du *Ménestrel de Reims* (*Chrest.*, 60), composé en 1260. C'est un récit de la croisade, avec de nombreuses digressions, où la vérité historique se trouve travestie de la manière la plus naïve : le style, plein de grâce et de mouvement, plaît par sa naïveté charmante. M. N. de Wailly l'a très soigneusement édité (1878), comme il avait déjà fait pour Joinville et Villehardouin.

Au commencement du XIV^e siècle appartient la chronique en 8.000 vers assez médiocres de Godefroi de Paris, chronique essentiellement parisienne qui va de 1300 à 1316, et le très curieux *Livre de Marco Polo*, rédigé en fran-

çais un peu altéré par Rusticien de Pise, qui partageait à Gênes la prison du fameux voyageur oriental pendant une guerre civile, et traduit dans toutes les langues de l'Europe³. Les progrès de la géographie moderne ont montré l'étonnante exactitude de ces récits : les fables invraisemblables qu'on y trouve mêlées ne sont pas de l'invention de Marco Polo, mais proviennent de renseignements qu'il ne pouvait contrôler. Dans le dernier tiers du même siècle, Froissart compose sa *Chronique* (*Chrest.*, 62), qui va de 1326 jusqu'à 1400, et dont la première partie (de 1326 à 1360), imitée de très près de l'œuvre du chanoine de Liège, Jean Le Bel (vers 1350), a été rédigée jusqu'à trois fois, de 1372 à 1410, date de la mort de l'auteur, de façon à rendre sans cesse l'œuvre plus complète et plus personnelle⁴. Pour le reste de la *Chronique*, Froissart ne relève que de lui-même et vole, comme il dit, de ses propres ailes, grâce aux renseignements qu'il a passés sa vie à recueillir dans les cours et sur les grandes routes du continent et de la Grande-Bretagne. Voici comment le naïf Montaigne juge le célèbre chroniqueur : « J'aime les historiens ou fort simples ou excellents. Les simples, qui n'ont pas de quoi y mêler quelque chose de leur et qui n'y rapportent que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notion et d'enregistrer à la bonne foi toutes choses sans choix et sans triage, nous laissent le jugement entier pour la connaissance de la vérité. Tel est, par exemple, le bon Froissart, etc. » Bien différent est Philippe de Commines, mort un siècle après Froissart. Ses *Mémoires* (*Chrest.*, 63) inaugurent l'histoire politique : ils nous montrent la lutte intéressante et dramatique entre l'esprit politique qui vient de naître, dans la personne de l'habile et perfide Louis XI, champion de l'unité française, et l'esprit féodal qui va succomber avec Charles de Bourgogne, dernier représentant de cette féodalité brillante dont Froissart se plaît à nous peindre les brillantes passes d'armes. Le siècle qui sépare ces deux écrivains remarquables est rempli par un grand nombre d'ouvrages historiques affectant le plus souvent la forme de Mémoires, de Biographies, de Journaux, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer ici.

VII. — SERMONS, TRADUCTIONS ET ŒUVRES DIVERSES EN PROSE

Le plus ancien sermon vraiment populaire que nous possédions en français est le sermon en vers, du commencement du XI^e siècle, qui commence par les mots : *Grand mal fist Adam* (voy. *Chrest.*, 64), d'abord publié par M. Jubinal. M. Suchier en a donné en 1879 une nouvelle édition fort améliorée, en y joignant un autre sermon un peu postérieur, de même forme (sixains rimant en *aabccB*)⁵ et de même dialecte

3. Publié par G. Pauthier, Paris, 1865. Sur la question, un peu obscure, des rédactions diverses par où a passé le livre, voy. *Rom.*, XI, 429.

4. Voy. la belle édition de Siméon Luce et celle de Kervyn de Lettenhove (Bruxelles).

5. Seulement ici les vers de six syllabes se mêlent aux vers de cinq syllabes.

1. Voy. l'excellente édition qu'en a donnée M. Natalis de Wailly et le chapitre qui y consacre M. Aubertin dans son ouvrage plusieurs fois cité, t. II, p. 168 sqq.

2. Publié en 1874 par M. Hopf, d'après le manuscrit unique de Copenhague.

(anglo-normand). Les sermons de saint Bernard (*Chrest.*, 65) n'ont point été composés en français; ils ont été traduits du latin dans la deuxième moitié du XII^e siècle, dans la région des Vosges. Ceux de Maurice de Sully, évêque de Paris (*Chrest.*, 66), qui ne sont guère postérieurs, offrent un mérite littéraire suffisant pour expliquer la vogue immense dont ils ont joui. L'éloquence de la chaire a, d'ailleurs, fourni en France, au XIII^e siècle, un assez grand nombre d'œuvres remarquables¹; mais au XIV^e, il semble que l'on se soit borné à piller l'âge précédent, jusqu'au moment où Gerson (*Chrest.*, 67), qui devait être plus tard chancelier de l'Université, prêcha devant la cour (1389-97) des sermons qui n'étaient pas exempts de recherche, mais où la science et le talent se montraient déjà. Plus tard, devenu curé de Saint-Jean-en-Grève, il composa pour ses paroissiens des instructions familières que l'on peut citer comme ce qu'il a fait de mieux (1400-1414), et qui furent, en grande partie, publiées pour la première fois en 1502, après avoir été traduites en latin. L'orateur, rigoureux dans son raisonnement et pédant dans son exposition, s'y montre trop souvent gêné par les lourdes formes de la méthode scolastique et n'atteint pas à la noble simplicité de Maurice de Sully: il ne se montre vraiment lui-même que lorsque, mettant de côté tout l'appareil de l'école, il se laisse naturellement emporter par la vive sympathie qu'il éprouve pour le « pauvre commun ».

Outre les sermons, le moyen âge eut toute une littérature en langue vulgaire basée sur les livres saints (surtout les apocryphes), et destinée à l'édification des fidèles. Les évangiles apocryphes, les *Actes des Apôtres*, développés par des légendes concernant ceux des apôtres dont la vie ne paraissait pas assez remplie, les *Gesta Pilati*, les *Vitæ patrum*, etc., eurent une grande vogue. Le Nouveau-Testament fut traduit dès la fin du XII^e siècle. L'Ancien-Testament l'avait d'abord été par parties séparées; c'est ainsi que nous avons la belle traduction des quatre livres des *Rois* (deuxième moitié du XII^e siècle, voy. *Chrest.*, 68) publiée par Le Roux de Lincy, le *Livre de Job*, les *Psautiers* d'Oxford et de Cambridge, la belle traduction anglo-normande en vers des *Proverbes* de Salomon (avec une glose allégorique) par Simon de Nanteuil (XII^e siècle), l'agréable imitation du livre de *Tobie* par Guillaume le Clerc, et plusieurs traductions complètes de la *Bible*, encore manuscrites. De même le *Dialogus Gregorii papæ* (fin du VI^e siècle) fut traduit au commencement du XIII^e siècle une fois en prose et, avec addition de la vie de Grégoire, deux fois en vers. Vers la fin du même siècle, Macé, curé de La Charité, raconte librement l'Ancien Testament en 40.000 vers. Déjà le livre des *Macchabées* avait fourni la matière d'une chanson de geste perdue, dont nous avons deux remaniements encore manuscrits, l'un d'environ 22.000 vers du milieu du XIII^e siècle, l'autre d'environ 8.000 daté de 1295. De ces traductions édifiantes, il convient de

rapprocher plusieurs traités de morale, de la fin du XIII^e siècle, comme le *Manuel des péchés* de Guillaume de Waddington, et la *Somme le Roi*, du frère Laurence, appelé aussi le *Miroir du monde* ou *Des vices et des vertus*, dont certains passages semblent annoncer l'*Imitation de Jésus-Christ*.

La légende de la Vierge avait donné naissance à toute une littérature, qui comprend non seulement l'histoire de sa naissance, légende de sainte Anne, de son père saint Fanael, de son mariage, basée sur un apocryphe qu'ont traduit en vers Wace et Gautier de Coinci, prieur de Vic-sur-Aisne † 1236, mais encore sa vie entière, racontée par Henri de Valenciennes (milieu du XII^e siècle) et par d'autres, et surtout les nombreux et parfois stupéfiants miracles obtenus par son intercession. Le plus célèbre des quatre recueils des *Miracles de la Vierge* que nous possédons est celui de Gautier de Coinci (environ 30.000 vers), œuvre singulière, de style recherché et plein de jeux de mots, où se reflète exactement la piété naïve du moyen âge, mais qui attriste par le fanatisme intolérant qui s'en dégage.

Les *Vitæ patrum* (déjà traduites en prose (avec prologue en vers) au début du XIII^e siècle, pour Blanche de Navarre, comtesse de Champagne), augmentées de légendes de diverses provenances, ont produit en français de nombreuses biographies édifiantes ou ascétiques de source orientale (*Vie de sainte Thais*, *Vie de sainte Euphrosyne*, les *Sept Dormants*, etc.), auxquels font pendant la *Vie de saint Martin*, de Païen Gastinel, empruntée au recueil hagiographique latin de Sulpice Sévère (V^e siècle), la *Vie de saint Léger* (*Chrest.*, 3) et une foule d'autres vies de saints d'Occident ou d'Orient beaucoup plus romanesques et souvent purement fabuleuses. Il faut en rapprocher un assez grand nombre de contes dévots, parmi lesquels nous citerons seulement l'*Ange et l'Ermitte*, dont Voltaire a tiré un des meilleurs épisodes de *Zadig*, la *Bourgeoise de Rome* (rattaché à la légende d'Œdipe) et le *Chevalier au barisiel*, qui, condamné par l'ermite qui l'a absous à remplir d'eau un barillet, n'y peut réussir jusqu'au moment où il y verse une larme de vrai repentir. A ces contes se rattachent les nombreux *exemples* qu'on trouve dans les sermons et dont nous avons un intéressant recueil dû au franciscain anglais Nicole Bozon (XIII^e siècle), récemment publié par M. P. Meyer pour la Société des anciens textes français.

Dans l'ordre des lettres françaises, il nous reste à mentionner quelques ouvrages en prose qui n'ont pu trouver place dans les chapitres précédents. Et tout d'abord, ce livre étonnant de l'Italien Brunet Latin, le *Livre du Trésor* (*Chrest.*, 70), moins remarquable encore par la richesse de l'érudition dont il est la preuve que par l'éclatant témoignage que l'auteur rend dans sa préface à notre langue, en déclarant que, s'il a écrit son livre en français, c'est « par ce que français est plus délectables langages et plus communs que moult d'autres »; puis le curieux traité de Jehan d'Arkel, *Li ars d'amour, de vertu et de boneürté* (*Chrest.*, 71), probablement basé sur des sources latines et où la science

1. Voir Lecoy de La Marche, *La chaire française au XIII^e siècle*, et Aubertin, *Histoire*, etc., t. II, p. 296 sqq.

scolastique déborde de toutes parts; et ces habiles traducteurs de nos classiques latins, Jean de Meung (traduction de Végèce), Pierre Berquaire, Simon de Hesdin (Valère-Maxime), Laurent de Premierfait (Cicéron), Vasque de Lucène (Quinte-Curce), précurseurs des savants de la Renaissance; enfin Christine de Pisan, dont nous avons déjà signalé les œuvres poétiques, mais dont nous ne saurions passer sous silence les principales œuvres de politique et de morale en prose, par exemple, le *Livre des fais et bonnes meurs du roy Charles V*, seul monument contemporain pour l'histoire de ce roi, le *Tre-sor de la cité des dames* ou *Livre des trois vertus pour l'enseignement des princesses*, le *Corps de Politie*, le *Livre de la Paix*, et ces curieuses *Épîtres sur le roman de la Rose*, où le grave

écrivain s'indigne, avec une honnêteté peut-être un peu naïve, de la vogue d'un poème dont elle croit la lecture dangereuse pour l'honneur des femmes et des jeunes filles.

Cette revue, trop rapide assurément, mais que nous ne pouvions développer sans dépasser les bornes étroites d'un *Manuel*, aura du moins suffi à faire entrevoir à nos jeunes humanistes et aux élèves de nos Universités la richesse de cette littérature du moyen âge si longtemps ignorée et dédaignée dans notre pays. Puisse-t-elle exciter chez eux une curiosité féconde qui les pousse à pénétrer plus avant dans ces études et à faire une connaissance plus intime avec les œuvres de nos vieux auteurs! Nos peines et nos soins n'auront pas été perdus.

L'ANCIEN FRANÇAIS

I

LES PLUS ANCIENS TEXTES*

1. SERMENTS DE STRASBOURG DE 842**

I. SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si

1. *Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu m'en donne l'intelli-*

* Les notes afférentes aux plus anciens textes sont surtout grammaticales et philologiques. Pour les morceaux non traduits, elles sont surtout explicatives. On voudra bien se reporter aux notes des six premiers morceaux pour la solution générale des principales questions de phonétique: nous y renvoyons une fois pour toutes, sauf à signaler au passage les cas particuliers qui pourront se présenter.

** Ms. Bibl. nat., fs. lat., 9768. — Les plus anciens monuments de la langue française, publiés pour les cours universitaires par Ed. Koschwitz, 2^e éd., Heilbronn, 1880. — Fac-similé en héliogravure dans l'album de la Soc. des anciens textes français. — Dans ce texte, l'orthographe, altérée par l'inexpérience du scribe, qui écrivait ordinairement du latin, ne donne pas toujours des renseignements exacts sur la prononciation de l'époque, de sorte que le dialecte ne peut en être sûrement déterminé. — Pour ce texte et le suivant, cf. Ed. Koschwitz, *Commentar zu den ältesten französischen Sprachdenkmälern* Heilbronn, 1886.

1. *Deo* n'est pas un mot latin, mais une représentation graphique de la diphtongue *éu*, où l'*o* a un son fermé peu différent de l'*u* latin = *ou* français. Cf. *meos*, *meon*, et, dans la *Séquence de sainte Eulalie*, *Deo*. La place du régime indirect (*Deo* pour *de Deo*, *de Deu*) entre la préposition et le nom n'a rien d'insolite. On trouve souvent des expressions comme celle-ci: *li Deu enemî*, les ennemis de Dieu (s. pl.); cf. 2, 3. — 3. *Savir* et *podir* (au x^e siècle *savere* et *podere* = *sapère, *potère) montrent, chez le scribe des *Serments*, une hésitation dans la notation de *ei*. Cf. *savire*, dans le ms. du *Saint Léger*. L'*i* ne doit pas être confondu avec celui des verbes de la 2^e conjugaison, où l'*e* était précédé en latin de *c* (*plaisir*, v. fr. *laisir*, etc.). Cf. *sit*, *dift* (= *débet*), *mi*, et d'autre part *quid*, *in*, *int*, *ist*, *cist*: dans ces derniers mots, l'*o* a sans doute affaire à une orthographe étymologique, et il faut prononcer *é*. Quant à *prindrai*, dont on n'a pas encore donné d'explication satisfaisante, cet exemple ne suffit pas pour qu'on puisse admettre que les *Serments* ont un caractère dialectal. — *Me* est un accusatif, et non un datif. Nous sommes donc en présence d'une proposi-

salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

gences et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles ici présent par mon aide et en toute chose, comme on doit par droit soutenir son frère, tout autant qu'il fera de même pour moi, et je ne prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement qui, de mon gré, soit au détriment de mon frère Charles ici présent.

tion infinitive régie par *dunat*. — 5. *Aiudha* = **adjûta* (radical de *adjutare*), qui a naturellement l'accent sur l'*u*, d'où il suit que cet *u* se conserve, au lieu de tomber comme dans *aidier* = *adj(u)tare* (cf. *aiut*, 3, 143). Le *dh* (on trouve ailleurs *th*) est une tentative pour indiquer l'affaiblissement de la dentale forte, non encore parvenue à *d*. — 6. *Fradra* (partout ailleurs *fradre*), cf. *sendra*. L'*a* atone pourrait sans doute être considéré comme dû à la tendance de l'*e* à se changer en *a* après un groupe de deux consonnes dont la seconde est *r* (cf. en grec *πάρασι*, *ἀνδρασι*, *ἑτραπὸν*); mais il faut reconnaître que l'*a* atone final avant encore un son intermédiaire entre *a* et *e* muet, l'écriture du scribe a pu en contracter quelque hésitation (cf. *fazel*). De même, on a ici *fradra*, *fradre*, et non *fredre*, parce que l'*a* latin accentué devant une consonne, quoique n'étant plus *a*, n'est point encore devenu *é* (probablement *è* plus ou moins ouvert). Cf. *salvar*, *retourner*, *christian*, et voy. 2, 1, *autre* = *miéni*.

5. Le subj. *fazel* est justifié par le sens restrictif du membre de phrase. Il serait facile de le conserver en traduisant: « pourvu qu'il fasse ». — 8. *Meon vol* constitue une de ces locutions dont il est parlé au Glossaire et dans lesquelles la forme absolue du possessif est employée, au lieu de la forme atone *mon*, pour insister sur l'idée de possession. Cf. *meos* et *sue*, 1, 2, 2, et 3. *Vol*, dont la forme régulière est *vuel* (comme *duel*: *deuil* est postérieur et a pris la forme de la 1^{re} pers. sing. de l'indic.) est un nom verbal tiré de *voleir* par la suppression de la désinence. Quant à la non-diphtongaison de *o* *fol* dans l'*aiudha*, 3, 1, *aiudha* (pour *duel*), elle n'est point certaine dans un texte où l'orthographe est peu sûre et souvent étymologique. A côté de *mon vuel*, on disait aussi: *ton vuel*, *son vuel*. — 9. *In damno sit* sont-ils des mots purement latins, constituant une formule usitée dans les actes et insérés dans le texte par une distraction du scribe? C'est peu pro-

2. SERMENT DE L'ARMÉE DE CHARLES LE CHAUVE

Si Lodhuvigs sagrament, que son fradre Kario jurat, conservat, et Karlus meos sendra de sue part lo suon fraint, si io returnar non l'int pois, ne io ne neüls, cui eo returnar int pois, in nulla aiudha contra Ludhuvig mun li iu er.

2. Si Louis tient le serment qu'il jure à son frère et si, de son côté, Charles, mon seigneur, le viole, au cas où je ne l'en pourrais détourner, je ne lui serai d'aucun secours contre Louis, ni moi ni personne que j'en puisse détourner.

2. SÉQUENCE DE SAINTE EULALIE*

Buona pulcella fut Eulalia,
2 Bel avret corps, belleour anima.

Eulalie était bonne pucelle : elle avait beau le corps, plus belle l'âme. — Les ennemis de

* Recueil d'anciens textes bas-latins, français et provençaux, par Paul Meyer, Paris, Vieweg, 1877, p. 193. — Texte revu par nous sur le fac-similé en héliogravure de l'album de la Soc. des anciens textes français. — La séquence de sainte Eulalie a été composée dans la région nord-est du domaine, et nous donne de précieux renseignements sur l'état de la langue à la fin du ix^e siècle, quoique le manuscrit qui nous l'a conservée soit postérieur d'un demi-siècle environ. Voy. ci-dessus notre *Tableau sommaire de la littérature française au moyen âge*, p. 6.

hable. Les *Serments* ont, il est vrai, quelques autres mots à forme purement latine, comme in 2, etc., pro, 1, 1, quid, 1, 6, nunquam, 1, 7, jurat, conservat, 2, 2, mais cela ne prouve nullement que ces mots aient été réellement prononcés comme en latin : il faut plutôt admettre l'inexpérience du scribe à noter les sons populaires.

2, 2. *Sendra*, avec l'accent sur la première syllabe, pour *sendre* (cf. *fradra*). A côté de *sendre*, on trouve *sindre*, et d'autre part *sire*, qui vient d'une forme où l'n a disparu par suite de l'emploi fréquent de ce mot comme proclitique (**se'ior*, cf. *pire* = *pejor*). — 4. *Pois* = *possum* pour *patsum*, qui a dû exister à côté de *possu*m. Le groupe *ts* change régulièrement sa dentale en gutturale, qui à son tour devient *yod* (i consonne) et forme diphtongue avec la voyelle qui précède (cf. *coist* = *coist*, 2, 20). Cette explication, due à M. Chabaneau, a été contestée, mais on n'en a pas présentée jusqu'ici de plus plausible. *Puis* = *post*, que M. Chabaneau explique de même, est moins sûr : nous admettrions plutôt avec G. Paris l'étymologie **pōstius*. — *Neüls* = *ne ullus*, forme populaire usitée à côté de *nullus*. Cf. ici-même *nul*, *nulla*. — *Cui*, régime direct. Cette forme du relatif (écrite aussi à tort *qui*) se rencontre fréquemment dans l'ancien français, même au pluriel, aussi bien comme régime direct que comme régime indirect sans préposition (datif). Il est plus rarement employé pour remplacer un nom de chose.

1. *Eulalia*, et 2, *anima*. L'a, ici pas plus que dans les *Serments*, ne saurait être pur. Il se prononçait entre a et e féminin. Ce dernier e était d'ailleurs encore sonore au commencement du xiv^e siècle. Cf. *Romania*, III, 771. 2. *Arret* = *habuerat*, plus que parfait organique au sens de l'imparfait. Cf. 20 et 3, 120 (*li avret pardoné*), où il est joint à un participe passé et forme ainsi un plus-que-parfait périphrastique. *Pouret* 9, *furet* 18, *coldret* 21, *roveret* 22 ont le sens du parfait

Voldrent la veintre li Deo inimi,
4 Voldrent la faire diavle servir.
El mont eskollet les mals conseillers
6 Qu'el Deo ranciet chi maent sus en ciel,
Ne por or ned argent ne paramenz
8 Por manatce regiel ne preïement.
Niüle cose non la pouret omque pleier
10 La polle sempre nou amast lo Deo menes-
[tier.

Dieu voulurent la vaincre, ils voulurent lui faire servir le diable. — Elle n'écoute pas les mauvais conseillers qui l'engagent à renier (littér^t : en ceci qu'elle renie), Dieu qui habite en haut au ciel, — ni pour or, ni pour argent, ni pour parures, pour menace venant du roi, ni pour prière. — Rien ne put jamais faire plier la jeune fille [et empêcher] qu'elle n'aimât toujours le service de Dieu. — Et à*

* Les mots entre parenthèses donnent la traduction littérale ou expliquent les mots précédents; ceux entre crochets sont ajoutés pour rendre la traduction plus intelligible. Dans les textes, les mots entre parenthèses doivent être retranchés du texte; les mots entre crochets doivent être ajoutés.

aoristique. — 3. *Veintre*. La forme *vaincre*, qui n'est pas encore dans le *Roland*, est un retour à l'étymologie dû à l'analogie. Par un changement contraire, qui remonte au latin populaire, *tr* est devenu *er* dans *craindre* = *tremerre*. De *veintre*, il faut rapprocher *chartre* (cartre 3, 80) = *carcerem*, et de *craindre*, le changement de *tl* en *cl* dans *vieil* = *vetulum*, **veclum*. — 5. *El* (ms. et 1^{re} éd. *Elle*). Jusque vers le milieu du x^e siècle, *e* venant de *ē*, i latin entravé (suivi de plusieurs consonnes) ne rime pas avec *e* venant de *ē* latin entravé. C'était donc un *e* plus ou moins fermé; nous l'avions en conséquence, dans les éditions précédentes, marqué d'un accent aigu, sans affirmer cependant son identité parfaite avec l'*e* actuel. Nous avions fait de même pour *e* provenant de a latin accentué. La difficulté de préciser nous a décidé à n'employer l'accent aigu sur l'*e* que lorsqu'il termine un mot et que la syllabe où il se trouve porte l'accent. De même, nous n'employons l'accent grave sur l'*e* que lorsqu'il importe de le distinguer de l'*e* muet ou semi-muet. — 6. *Raneiet*. A répond assez souvent à *e*, i latins antétoniques en ancien français, surtout dans les plus anciens textes et dans certains dialectes. Le *g* médial, comme le *c* (cf. *pleier* 9, *preïement* 8), est déjà tombé, après avoir dégagé un *yod*, qui a formé diphtongue avec la voyelle précédente. — *Chi*, prononcez *ki*. — *Maent*. D'après M. L. Havet (*Romania*, VI, 324), a tonique a donné d'abord *aa*, puis par « réfraction » *æ*, et ce dernier, qui est devenu *æ* dans l'*Eulalie*, est ensuite passé à *ai* devant les nasales (*māint*), et à *é* devant les autres consonnes (*é* en Normandie, *ei* en Bourgogne, en passant par *ei*). Dans tous les cas, nous avons affaire ici à une diphtongue descendante (ou forte) *æ*, dans laquelle l'*e* a naturellement un son faible. Au xiv^e siècle, *é* est devenu *e* dans les mots où la consonne suivante n'était pas muette (*mèr*, *mère*, mais *mener*). — 7. *Ned*. Le *d* est euphonique; de même, plus bas, dans *qued* 14, 17, 27, comme le montre la forme *que* 26, où le *d* de *quod* est déjà tombé. Cf. *sed* (= *si*) 3, 73, 75, 77; 4, 63). — 8. *Manatce*. Orthographe phonétique, qui indique la vraie prononciation du *c* doux français (correspondant à celle de *ch* = *tch*) pendant la première période du moyen âge (cf. *czo* 21, *domnizelle* 23 et *lassiez* 24). Pour l'*a* = i latin antétonique, voy. à *raneiet*. — *Regiel* = *regalem*, forme unique pour les deux genres. Le *g* est dur comme dans *pagiens*, et comme le *ch* dans *chieft* 13, *chief* 22 (= *kielt*, etc.) de notre texte. De même dans les *Serments* et le *Saint Léger* (cf. *Romania*, VII, 128). Tout au plus pourrait-on admettre la prononciation intermédiaire *kyèlt*, etc., dans la série *k*, *ky*, *tch* (prononciation régulière de *ch* dans les anciens textes). Pour l'*Alexis* et le *Roland*, il est plus probable que nous avons affaire à de véritables chuintantes : *tch*, *dj*.

- Cal Evruïns molt li volst mel.
 4 Tot par envie, non por el.
- 48 Et sanz Ledgiers fist son mestier :
 Evruïn prist a castier.
 C'ale me grand et cel corrupt.
 Ço li preiat laissast lo tot ;
 Fîst lo por Dieu, nel fist por lui :
- 12 Ço li preiat païast s'od lui.
- [49] Et Evruïns fist feinte pais :
 Çol demonstrat que se païast.
 Quandius en cel monstier estut.
 Çol demonstrat amis li fust ;
 Mais en avant vos ço odreiz
- 18 Com il edrat par mele feid.

coup de mal, uniquement par envie, non pour autre motif. — [18] *Et saint Léger fit son office : il se mit à exhorter Ebroïn. Cette grande colère, ce courroux, il le pria de laisser tout cela. Il le fit pour Dieu, et non pour lui : il le pria de se réconcilier avec lui.* — [19] *Et Ebroïn fit une feinte paix : il fit semblant de se réconcilier. Tant qu'il resta dans ce monastère, il fit semblant d'être son ami. Mais vous entendrez (verrez) plus loin comme il agit avec mauvaise foi.* —

a. *Mel*. Forme régulière (cf. 3, 5, etc., et *chiell*, 2, 14; b. 2, 26). a tonique donnant e, plus ou moins fermé. La forme *mal*, qui a prévalu (cf. *ostal* à côté de *ostel*, *al* à côté de *el*, etc.), est due à l'influence conservatrice de l, qui dans certains dialectes du Midi a même développé un a adventice après i (*viala*, *piâl*). C'est peut-être à une influence analogue qu'est dû l'a de *oran* 2, 26. — 8. *Prist a* (cf. 36, etc., et sans a 86), commença à, se mit à. On dit aujourd'hui, dans un sens un peu spécial : *il se prit à*, mais ce verbe n'est plus employé, dans ce cas, ni comme impersonnel (cf. 6, 2, 41), ni comme neutre. — *Castier*, exhorter (cf. le nomme *châtier*). Ce texte conserve encore intact le c latin placé devant a (cf. *quier*, *calsist*, etc.), ce qui ne prouve pas cependant qu'il appartienne à la région du Nord et du Nord-Est, où la gutturale a persisté jusqu'à nos jours. Voy. la note à *regiël*, 2, 8. — 9. *Corrupt*. Le p indique ici la véritable étymologie = corruptum. Voy. l'article de Littré, au mot *courroux*. — 10. *Laissast*, *païast*. L'ellipse de la conjonction *que* est fréquente en ancien français. Ce qui l'est moins, c'est cette même ellipse lorsque la conjonction est annoncée par le démonstratif neutre *ce* (ici *ço*). — 12. *Païast* est pris dans son sens étymologique. *Pacare*, pacifier, faire la paix, se retrouve encore beaucoup plus tard. Cf. *Couronnement de Louis*, 2061. 2130, *Charroi de Nîmes*, 343, etc. Le c médial, avant de tomber, a dégagé un yod, qui a formé diphthonge avec a. Il tombe régulièrement, sauf dans quelques cas où il a été protégé par une liquide (*aigle*, *aigre*, etc.). — 13-5. *Pais* : *païast*. Cette assonance montre que *ai* était une véritable diphthonge. C'est seulement dans la deuxième partie du xii^e siècle que l'on rencontre *ai* rimant avec *é*, c'est-à-dire devenu son simple. Mais, tout d'abord, ce n'est que devant un groupe de trois consonnes (*mestre*) ; devant une ou deux consonnes, la simplification du son n'est arrivée que beaucoup plus tard et toujours en passant par la prononciation intermédiaire *ei*. Quant aux cas où *ai* se trouve devant un *e* muet, la prononciation *aie* est encore signalée au xii^e siècle par Meigret, et Th. de Bèze, qui la traite de provinciale, dit qu'il faut prononcer *-ei-e*. Notre texte nous offre encore la triphthonge *iéu* assonnant avec la diphthonge *ié* : *Dieu* : *préier*, a1 ; *predièr* 89 ; *ciel* 112 et 142, et d'autre part *éu* avec *é* dans *Déu* : *clarité* 10. Le second élément u prononcé ou, de la diphthonge descendante ne comptant pas dans l'assonance, qui n'exige l'homophonie que pour la voyelle accentuée. — 15. *Estut* ne vient pas de *stetit*. C'est une forme analogique refaite sur le modèle des verbes qui ont le parfait *ea-sit*. — 19. *S'fut morz*. Le réfléchi n'est plus

- [20] *Reis Chelperis il se fut morz :*
 Par lo regnêt lo sovrent tost.
 Vindrent parent et lor ami,
 Li sant Ledgier, li Evruïn ;
 Ço confortent ad ambes dous
- 24 *Que s'ent ralgent en lor honors.*
- [21] *Et sanz Ledgiers donc firet bien,*
Que s'ent ralat en s'evesquêt ;
Et Evruïns donc firet mel,
Que donc devint anatemez :

[20] *Le roi Chilpéric était mort : on le sut bientôt par le royaume. Leurs parents et leurs amis arrivèrent, ceux de saint Léger, ceux d'Ébroïn ; ils les engagent tous deux à s'en retourner dans leurs terres.* — [21] *Et en cette occasion Ebroïn fit mal, car alors il devint anathème : sa tête, qu'il avait consu-*

guère usité qu'au présent et à l'imparfait et au sens de « être sur le point de mourir ». En anc. fr., il pouvait signifier : au sens actif, « se donner la mort », et au sens neutre, « mourir », et était employé à tous les temps. — *Fut*. Le parfait pour l'imparfait, comme très souvent dans l'ancienne langue (cf. *aut* 62, « avait ») ; ou plutôt, *fut* étant ici employé comme auxiliaire, c'est un passé antérieur au lieu du plus-que-parfait (cf. 4, 48). — Notez l'emploi (très régulier en ancien français) du cas-sujet pour le participe du verbe réfléchi : *morz* et non pas *mort*. Cf. *avoir* non, également avec le cas sujet. — 20. *Souverent* = sapuerunt, d'où « saurent, sorrent ». On a, d'autre part, sa(p)uerunt, « saurent, sorrent ». De même au sing. *sout* 60, et plus souvent *sot*. De *sout* rapprochez *jout* 67 = ja(c)uit, *pout* 92.122 = po(t)uit, *aut* 62, etc. = ha(b)uit (cf. *avret* 120, *avrent* 129). — 21. C'est à cause de la césure que *lor* a été placé devant le second des substantifs qu'il détermine. — 22. *Li sant Ledgier*, ceux (*litt^e* : les) de saint Léger. Cette tournure est restée dans les patois méridionaux. Quant à l'ellipse de la préposition de devant le nom de personne régime, qui alors se place quelquefois devant le nom déterminé, si c'est un nom propre (cf. *pro Deo amur* 1, 1, 1 ; *li Deo inim*, 2, 3), elle est on ne peut plus fréquente. — *Evruïn*. L'assonance avec *ami* (cf. 34 et 140) montre que *in* ne se prononce pas *én*, mais *in*. D'ailleurs, la nasalisation, qui s'est développée d'abord avec maintien de la consonne (*ân* (*), *ên*, etc.), puis l'a chassée (*ā*, *ē*, etc.), n'existait pas encore au x^e siècle. Elle a commencé par les voyelles claires a, e, i, probablement à la fin du xi^e siècle, et fini par les sourdes o, u, qui étaient encore pures à cette date. — 23. *Confortent* que, encouragent à. Cf. le v. prov. *confortar*. Il y a sans doute eu confusion entre **confortare* et *cohortari*. — 25 et 27. *Donc* (plus tard aussi *dont*). Il est parfois difficile de distinguer, dans les plus anciens textes, si ce mot signifie « alors » ou « donc », les deux sens étant voisins et sortis tous deux de celui du latin *tunc*. — 25, 27 et 56. *Firet* = fecerat, plus-que-parfait organique au sens du parfait aoristique. Cf. *laiseret* 30, *erastret* 95, *esteret* 134, 138, et voy. 2, 2, note. *Avret* 120 a le sens de l'imparfait et forme avec le participe *pardonet* un plus-que-parfait périphrastique ; *firet* 101 a le sens de l'imparfait. — 26. *S'evesquêt* = *sa ev*. L'emploi du masculin du possessif pour le féminin devant les mots commençant par une voyelle ne commence qu'au xiv^e siècle. On dit encore : *ma mie*, *ma mour*, mauvaise graphie pour *manie* = *manie*, etc. Le genre de *evesquêt* a changé d'après l'analogie de *duché*, *comté* (cf. encore aujourd'hui : *Franche-Comté*). Ces derniers mots ont emprunté le genre des mots parallèles *dachée*, *comté*, où le suffixe *-atum* a été échangé contre le suffixe *-itatem*. — *Evesquêt* suppose **episcopatum* pour *episcopatum*, car l'i n'a pu se produire qu'avant le changement de a en é, et cet i se conserve, comme on sait, même dans les dialectes où c latin devant a ne devient pas *ch*.

* Nous représentons ainsi les voyelles nasales actuelles.

Son quiev, que il at coronet.
30 Tot lo laiseret recimen.

[22] Domine Dieu iluec laissat
Et a diable's comandat,
Qui donec fut mels et a lui vint,
Il volentiers s'emprel recievit :
Com foie en aut grand adunet.
36 Lo regne prist a devaster.

[23] A fou, a flamme vait ardant,
Et a glavies persecutant :
Por quant il puot tant fait de mel,
Por Dieu nel vuolt il observer,
Cil ne fut nez de medre vifs,
42 Qui tel exercite vedist.

[24] A Ostedun, a celle civit,
Dom sant Ledgier vait asilir.
Ne puot entrer en la cité :
Defors l'asist, fist i grand mel :
Et sanz Ledgiers molt en fut trists
48 Por cel tel mel que defors vit.

rie, il la laissa se couvrir tout entière de cheveux. — [22] Il laissa là Dieu et se recommanda aux diables. Quiconque alors était mauvais et venait à lui, il l'accueillait toujours volontiers : lorsqu'il en eut réuni une grande multitude (de ces gens-là), il se mit à dévaster le royaume. — 23 Il va brûlant [tout] avec le feu, avec la flamme, poursuivant [les fuyards] l'épée à la main : il fait autant de mal qu'il peut ; pour rien au monde il ne garderait quelque mesure (litt^t pour Dieu ; il ne veut y prendre garde). Il n'y eut jamais d'homme vivant, né de mère, qui vit une pareille armée. — [24] A Autun, cette cité fameuse, il va attaquer Monseigneur saint Léger. Ne pouvant (litt^t il ne peut) entrer dans la ville, il l'assiégea au dehors et y fit de grands ravages ; et saint Léger s'attrista beaucoup pour les grands ravages qu'il vit [faire] au dehors. — [25] Il a pris [avec lui]

25 Sos elers a li pris et revestiz.
Et od ses crois fors s'ent eissit
Por ont eissit, volst li preter
Que tot cel mel laussast por Dieu.
Cal Evruins, quel honel vit.
33 Prendrel rovat, Imer lo fist.

26 Hone en otrez les peines granz
Que il ent firet, li tiranz.
La perfides tout fut crudels.
Les uoils del quiev li fait crever ;
Com si l'aut fait, mist l'en reclus :
60 Ne sout auls honn qu'est d'evanz

[27] Ambes levres li fait talier,
Ane la langue que aul es apuriz.
Com si l'aut tel vitaperet,
Dist Evruins, qui tant fut mels :
« Hor[c]e at perdu don[t] Dieu parler ;
66 Ja nen podrat mais Dieu loder.

[28] A terre jout, molt fut affliz ;
Nen aut od sei cui en calsist.

ses clercs et les a fait revêtir [de leurs habits de cérémonie], et il est sorti de la ville avec ses croix. Il en sortit, parce qu'il roulait (litt^t voulut), au nom de Dieu, le prier de renoncer à tous ces ravages. Cet Ebroïn, dès qu'il le vit, ordonna de le saisir et le fit charger de liens. — [26] Maintenant vous entendrez le récit des grands supplices qu'il en tira, le tyran. Le perfide fut si cruel qu'il lui fit crever les yeux (litt^t les yeux de la tête). Quand il eut fait cela, il le mit en prison : personne ne sut ce qu'il était devenu. — [27] Il lui fait fendre les deux lèvres et aussi la langue (litt^t la langue qu'il avait dans la tête). Quand il l'eut ainsi honteusement mutilé, Ebroïn, qui tant fut mauvais, dit : « Maintenant il a perdu le moyen de parler à Dieu ; désormais, il ne pourra plus louer Dieu. » — [28] Il gisait à terre, bien affligé : il n'avait avec lui

31. Domine Deus, plus tard : Domne- (Damne-, Damre-, Damer-, Dame-, Danel-, Dame-) -Dieu, -Deu, -Dé. Le premier mot ne se décline pas, parce qu'il est joint au second dans la prononciation. — 33-4. Virt. recievit. Voy. la note a Evruin 22. — 34. S'emprel = s'empere le (cf. quel horel 53, prendrel 54, sourels 134). Les pronoms personnels ne s'appuient que rarement (et antérieurement au xiii^e siècle) à des mots autres que des pronoms. En ancien provençal, ce phénomène est plus fréquent. — 37. Fou, Voy. 2, 49, note. — 38. Persecutant, forme savante due à l'emploi fréquent de *persecutare dans la langue religieuse. — 39. Por quant. Cf. por tant que 65, 16, « pourvu que », et les expressions restrictives modernes : pour autant que, tout autant que. — 41. Vifs, viv. vivant est souvent employé comme un epitheton ornans dans des phrases semblables. Cf. 6, 1, 5, de nul ome vivant, etc., et surtout 19, 24, viv recievant. — 42. Exercite, mot savant, comme le montre le déplacement de l'accent latin et la maintien de l'i bref, qui serait tombé. Si le mot eut été de formation populaire. — 43. A Ostedun, a celle civit (cf. en cel monstier 81. — 46. Asist = ad-sesit, et non assedit. — 49-50. At pris, s'ent eissit. L'auteur passe

du passé indéfini de l'action, équivalent à un présent de l'état au parfait aoristique. De même, l'ancienne langue passe volontiers du présent historique au parfait aoristique, et réciproquement. — 53. Quel horel, et 34, prendrel, voy. 34, n. — 57. Crudels, assonant avec crever, montre qu'il vient de *crudalem, et non de crudelium ; car on sait que é tonique donne eï (oi). — 60. Ne sout... qu'est devenuz. On dirait aujourd'hui : « ce qu'il était devenu ». Cf. 57, tant fut crudels (que) les uoils del quiev li fait crever. L'ancien français usait d'une plus grande liberté que le fr. moderne dans la concordance des temps ; cependant il faut reconnaître que cette liberté se réduit le plus souvent à la confusion du présent historique et du parfait aoristique. De même, dans les propositions coordonnées ; voy. 51, note. — 62. Anc. aussi (cf. 87), semble confirmer l'étymologie proposée par Diez pour aine = aulne = oi. Vituperat, mot savant, franciscite 42, clarité 105, lucrat 118, etc.). Vituperare est appliqué à la mutilation par les hagiographes, comme dehonoscare, dehurpare (G. Paris, Romania, I, 312. — 65. Dont Dieu parler (cf. 71). Nous disons de même : « avoir de quoi manger ». — Dieu, a Dieu. On trouve assez souvent, surtout aux xii^e et xiii^e siècles, le cas-régime des noms de personnes employé pour le datif au singulier (rarement au pluriel). Cf. 6, 1, 20 et 63 : 6, 2, 29 et 48, etc. — 68. C'est si, mot savant, franciscite. Changement de suffixe plus fréquent pour les verbes qui ont en latin le présent en -tiam pour ceux qui l'ont en -ti.

Sovre les piez ne puot ester.
Que toz les at il condammiez.
Hore at perdu don l' Dieu parler,
72 Ja nen podrat mais Dieu loder.

29 Sed il nen at langue a parler.
Dieus exodist les sous pensers ;
Et sed il nen at uoils carnels,
En cuor les at espritels ;
Et sed en corps at grand torment,
78 L'aneme eut avrat consolement.

[30] Guenin aut non cuil comandat :
La jus en cartres l'ent menat,
Et en Fescan, en cel monstier,
Iluoc recludrent saint Ledgier.
Domine Dieus en cel flaiel
81 I visitet Ledgier son serf.

[31] Les levres li at restorèt :
Si com desanz Dieu prist loder ;
Et anc ent aut mercit si grant,
Parler lo fist si com desanz.
Donc prist Ledgiers a predi[i]er,
90 Lo pouple bien fist creïdre en Dieu.

personne qui s'en ômit. Il ne peut se tenir sur ses pieds, car il les a tous deux entravés. Maintenant il a perdu le moyen de parler à Dieu ; désormais il ne pourra plus louer Dieu. — [29] S'il n'a plus de langue pour parler, Dieu entend sa pensée ; et s'il n'a plus au corps des yeux charnels, il en a dans l'âme de spirituels ; et s'il a au corps grand torment, son âme en aura consolation. — [30] Celui à qui il Ebroïn le confia s'appelait (litt^l avait nom) Guenin : il l'emmena au fond d'une prison. A Fécamp, dans le monastère de cette ville, on enferma saint Léger. Dans cette cruelle épreuve, Dieu visita Léger, son serviteur. — [31] Il lui remit les lèvres en état et il commença à louer Dieu comme auparavant ; il en eut si grand pitié qu'il le fit parler comme auparavant. Léger se mit donc à prêcher et il convertit (litt^l il fit bien croire en Dieu) les gens [qui l'entouraient]. — [32]

[32] Et Evruïns si com l'odit,
Creïdre nel pout entro quel vit ;
Com il lo vit, fut corocos ;
Donc aut od lui dures raisons ;
El cuor exastret al tirant,
96 Peis li promist ad en avant.

[33] A grant furor, a grant flaiel.
S'il recom ndet Lodebert :
Ço li rovat et noit et di,
Mel li fesist dentro qu'il vit.
Cil Lodeberz furet buons huom,
102 Et sant Ledgier duist a son duom.

[34] Il li volst faire molt amêt :
Beivre li rovat apporter.
Guardat, si vit grant claritè :
De ciel vindret, fut de par Deu.
Si com roors en ciel est granz ;
108 Eissi com flamme est cler ardauz.

[35] Cil Lodeberz, quel horel vit,
Tornat s'als altres, si lor dist :
« Cest homme, cel, molt aime Dieus,

Et Ebroïn, quant il l'ouït dire, ne put [se résoudre à] le croire jusqu'à ce qu'il l'eût vu ; quand il l'eût vu, il en fut courroucé. Alors il s'emporta en paroles contre lui (litt^l il eut avec lui de dures raisons). La fureur s'alluma dans le cœur du tyran : il lui promit de nouvelles tortures (litt^l des tortures-désormais). — [33] Il recommande à Lodebert de le torturer fureusement. Il lui ordonna de le tourmenter nuit et jour tant qu'il vivrait. Ce Lodebert était un brave homme : il emmena chez lui saint Léger. — [34] Il voulait lui faire ce qui pouvait lui être le plus agréable : il lui fit apporter à boire. Il regarda et vit une grande clarté : elle venait du ciel, envoyée de Dieu (litt^l elle existait de par [la volonté de] Dieu), s'étendant comme un arc lumineux dans le ciel, éclatante comme une flamme. — [35] Lodebert, dès qu'il vit cela, se tourna vers les autres (ceux qui le suivaient) et leur dit : « Cet homme, pour qui une pareille manifes-

73. Sed, avec un *d* euphonique non étymologique. Cf. 75, 77 : 4, 63, et *ned* 2, 7. — 78. Aneme (cf. 141), dissyllabe, comme *joene*, *angele* (aussi *angle*), *ordene* aussi *orne*, et *imagine* (trissyllabe). Ces mots sont à demi savants. — 82. Recludrent = reclus-erunt. On attendrait *recludrent*. L's se liant mieux avec le *l*, qui est du même degré. Dans cette forme, d'ailleurs dialectale, le *d* consiste sans doute en retour au radical latin *re-clud*. Cf. *president* 3, 114, 116. — 83. Flaiel a signifié successivement : « fouet, punition (et en particulier : punition de Dieu), souffrance et en particulier : souffrance des martyrs, persécution subie), persécution infligée, fureur des persécuteurs. » Voy. *Romania*, I, 314, et notre Glossaire. — 86 et 88. Desanz = desanz. *Auz* est le même mot que *ainz* cf. *anc* et *ame* avant, plutôt = *ante* et *s* adverbial. — 89. *Predic[i]er* et *prediat* 117 = **predicare*, pour *predicare*, peut confusion avec *predicare*, tandis que *prechier*, qui se rencontre aussi, représente *predicare*. Dans *precheur* *precher* 3, 2, 84, par la contraction de *ecc* et par la réduction de *ie* à *i* = **predicare*, l's est développée par la chuintante : la forme normale est *prechier*. — 95. *Tirant*. Voy. 15, 2, 43, note et le Glos-

saire. — 104. *Beivre* doit être considéré comme pris substantivement sans article, construction moins dure que l'ellipse de *a* avec *aporter*. — 106. *De ciel* (cf. en *ciel* 107). *Ciel* a été parfois considéré comme un nom propre de lieu, et, comme tel, employé sans article. De même et plus souvent *paradis* (cf. 16, 138). Cf. 29, 2, 33, *rient en meson*, et voy. Tobler, *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 194, 199. — 108. *Cler ardauz*. Dans le cas où deux adjectifs sont ainsi rapprochés, le premier n'est pas toujours, comme ici, pris comme adverbe et invariable. On trouve en ancien français de nombreuses expressions où les deux adjectifs prennent l'accord. Cf. *com sui male eüre* (*Aliscans*, 56) ; *oens durs cuils* (*Mesnager de Paris*, 2, p. 225) ; *des choses pures humaines* (*Amyot, Paul-Émile*, 58), etc. On dit encore aujourd'hui : *une rose fraîche écote*, *une influence toute puissante*, etc. Cf. 5, 113 et la note. — 111. *Cest homme*, cf. Pécnonisme destiné à renforcer l'idée (cf. 123). *Cel* (**ecc-illum*) a d'ailleurs le sens emphatique du latin, tandis que *cest* (**ecc-istum*) désigne la personne qu'on montre du doigt.

Por cui tels cose vient de ciel. »
 Por cels signes que vident tels
 114 Dieu pristrent molt a confoder.

[36] Toit li homme de cest país
 Trestoit lai pristrent a venir.
 Et sanz Ledgiers les prediat :
 Domine Dieu il les luera.
 Rendit cel fruit espritel
 120 Que Dieus li avret pardonét.

[37] Et Evruins, com il l'odit,
 Creidre nel pout entro quel vit.
 Cil biens qu'il fist, cil li pesat :
 A ocidre lo comandat.
 Quatre hommes i tramist armez,
 126 Qui lui lassent decoller.

tation se produit au ciel, Dieu l'aime bien. »
A cause de ces signes qu'ils virent ainsi se
produire, ils se mirent à louer Dieu haute-
ment. — [36] Tous les gens du pays accou-
rurent vers lui, et saint Léger les évangéli-
sait : il les gagnait au Seigneur, se montrant
ainsi reconnaissant des dons spirituels que
Dieu lui avait accordés. — [37] Et Ebroïn,
quand il l'ouït dire, ne put [se résoudre à] le
croire jusqu'à ce qu'il l'eût vu. Le bien que
faisait cet homme lui pesait sur le cœur : il
donna l'ordre de le tuer. Il envoya quatre
hommes armés qui allèrent lui trancher la

38 Li treis vindrent a saint Ledger.
 Jus se giterent a sos piez :
 De lor pequiez que avrent laiz.
 Il les asolst et pardonat.
 Li quarz, uns fel, non aut Vadart.
 132 Od un espét lo decollat.

[39] Et com li aut tolut lo quiev,
 Li corps esteret sourels piez :
 Ço fut loncs dis que non cadit.
 Lai s'aproisimat qui lui ferit :
 Entro taliat les piez dejus,
 138 Li corps esteret sempre sus.

[40] Del corps asez l'aveiz odit,
 Et dels flaiels que granz sostint.
 L'aume recivt Domine Dieus :
 Als altres sanz eut vait en ciel.
 Il nos aint od cel seimor
 144 Por cui sostint tels passions!

tête. — 38 Trois d'entre eux allèrent à
saint Léger et se prosternèrent à ses pieds : il
leur donna l'absolution et le pardon des
péchés qu'ils avaient commis. Le quatrième,
un félon — il se nommait Vadart — lui
trancha la tête avec une épée. — [39] Et quand
il lui eut enlevé la tête, le corps resta debout
sur les pieds : il resta longtemps sans tom-
ber. Celui qui l'avait frappé s'approcha : jus-
qu'à ce qu'il lui eût tranché les pieds près de
terre, le corps continua à rester debout. —
[40] Vous avez assez entendu parler du corps
[de saint Léger] et des grandes tortures qu'il
subit. Quant à l'âme, Dieu la reçut : elle alla
(litt^r : va) au ciel rejoindre les autres saints.
Puisse-t-il nous venir en aide avec le maître
pour qui il souffrit un tel martyre!

112. Tels cose. La présence, dans le manuscrit de Clermont, de l's au nominatif singulier des adjectifs de la 3^e déclinaison a lieu de surprendre à cette date. Faut-il y voir une influence provençale? M. G. Paris ne le pense pas. — 114 et 116. *Pristrent* = **pre'n's e'runt*. L'i provient (ici comme aux 1^{re} et 2^e pers. du plur.), par analogie, de la 1^{re} pers. du sing. *pris* = **pre'n'si*. **pr'ieis*, où l'i final a influencé la tonique (é donne régulièrement *ie*, et *iei* se réduit à *i*). Le *d* euphonique, intercalé au lieu de *t* (*pristrent*) dans cette forme dialectale, a sans doute été amené par le *d* des autres formes de *prendre*. Cf. *rectusdrent* 82. — 115. *Toit* = **totti*. Ce mot, comme la 1^{re} pers. de la plupart des parfaits en *i*, a été influencé par l'i final. L'i atone final explique de même le maintien de *i* dans *il, icil, icist, cil, eist* au sujet pluriel, à côté de *icel, icest*, etc., au rég. sing. et plur. : le maintien de l'i au suj. sing., où il y a un *e* final, serait plus surprenant. Il faut sans doute attribuer l'i aux formes parallèles *illic, istic*. — 116. *Trestoit* = trans-**totti*. *Trans* a ici, comme souvent isolément, ou en composition, le sens augmentatif. — *Lai* = (i)l*lac* : prononcez *lâi*. L'i provient de la transformation en *yod* du *c* final, qui est tombé dans la forme commune *la*. Cf. 136, etc. Mais *lai* cf. *jai*, 65, 8, etc., s'explique différemment. — 123. *Cil Dieus...* *cil*. Cf. 111. 124. *A ocidre lo comandat* (litt^r : « le confia à tuer »). Cf. 26, 140, *comanda son enfant a mourir* (mourir au sens actif), et sans préposition aucune : *Il l'a ocire comandé* (*Roman de Thèbes*, 75, dans notre édition pour la Société des anc. textes fr., 1890). Cf. 6, 1, 69, *les comandet ferir*, ou *commander* a déjà pris le sens moderne, et voy. la note à 4, 26. — 126. *Lui, fem. lei*, puis *li* (de même *moi, toi, soi*) s'employait, non pas seulement, comme aujourd'hui, en qualité de régime indirect (= à lui) ou de régime de prépositions, ou encore de régime direct dans un sens emphatique (*il n'a invité que lui*), mais encore comme régime direct placé devant le verbe, dans des cas où il est difficile de distinguer cet emploi de celui de la forme proclitique (*le, me, te, se*), et où l'intention de donner du relief n'est pas marquée. En sens contraire, mais moins souvent, on trouve *le, etc.*, où nous

mettrions *lui*, etc. Cf. 4, 77; 51, 79. — 133. *Li aut* (éd. *il l'aut*), correct, nécessaire, parce que l'élimination du pronom *li* est inadmissible au datif. — 134. *Esteret* (cf. 138). Plus-que-parfait organique de *ester* (= **stare, rat* pour *steterat*), influencé par *eret*, imparfait de *estre*; il a le sens d'un parfait aoristique. Cf. 2, 2, note. — 135. *Ço fut loncs dis que*. *Loncs dis* est un accusatif de temps et non un nominatif. Cf. *toz dis, tous dis*, toujours. L'emploi de cette expression, pour indiquer un temps qui, d'après la source latine, fut d'une heure, semble prouver que *di* avait déjà perdu le sens limité de « durée de vingt-quatre heures ». — 137. *Entro pour entro que* (cf. 92, 122). L'ellipse de *que* dans les locutions conjonctives n'est pas rare dans les propos, qui indiquent le point d'arrivée (*desi* = *desi que*, etc.). Au contraire, *que* subsiste souvent seul dans les propositions finales et consécutives (ain que, de sorte que. — 143. *Aiut* = adjutet. *Ad* du latin a été ici, par exception, traité, non comme préfixe, mais comme faisant partie du verbe. *Adjutere* a donc été assimilé aux verbes qui, ayant un radical de plusieurs syllabes, prennent l'accent tantôt sur la dernière syllabe radicale, qui alors se maintient (*aiue, manjue, parole*, etc., à l'indic. prés.), tantôt sur la terminaison, ce qui amène la chute de la voyelle antétonique (*aidier, man-gier, parler*, etc.). — *Aiut*, non *ajut*, comme le prouve la forme *aiudha* des *Sanskrits* (cf. 137), qui a un *d* devant *li*, ce qu'il n'aurait pas fait, s'il avait prononcé *adjuha*, *dj*, son *d* dans le haut moyen âge, pouvant fort bien se noter *di*.

I. VIE DE SAINT ALEXIS

78 Quant ot li pedre ce que dit at la chartre,
Ad tantes mains derout sa blanche barbe.
Li filz : dist il : « com doloros message!
Vis atendie qued a mei repondrasses,
A Par Dieu moreit que tum reconfortasses. »

79 A halte voiz prist li pedre a crider :
Filz Alexis, quels duels m'est presentez!

78 *Quand le père eut entendu ce que disait (litt^l : a dit) la lettre, il arrache à deux mains sa barbe blanche : « Ah! mon fils », dit-il, « quel douloureux message! J'espérais que tu me reviendrais vivant, et que, grâce à Dieu, tu me réconforterais. » — [79] Le père se met à crier bien haut : « Mon fils Alexis,*

*La Vie de saint Alexis, poème du XI^e siècle, texte critique accompagné d'un lexique complet et d'une table des assonances, publié par G. Paris, Paris, Emile Bouillon, 1903 (str. 78-101). — Le texte de cette édition, destinée aux élèves de l'école des Hautes-Études, est, comme celui de 1885, un peu différent du texte de la première Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, fasc. V, 1872), que nous avons suivi dans notre 1^{re} édition (voy. à l'Appendice critique). Nous n'avons pas reproduit, pour cause de difficultés typographiques, les innovations graphiques de la dernière édition, et nous nous en sommes tenu sur ce point à l'édition de 1885; de plus, nous continuons à noter par *o* (et non *ou*) le représentant de *ō* ū latin tonique libre, mais nous imprimons en italique l'*e* des proparoxytons (anème) et l'*i* des proparoxytons apparents (brôte), qui ne comptent pas dans la mesure du vers. — Ce poème en assonances, de la seconde moitié du XI^e siècle, a été composé d'après une vie latine de saint Alexis, probablement en Normandie, en tout cas à l'Ouest de Paris, peut-être par Thibaut de Vernon, chanoine de Rouen. (Voyez *Tableau*, etc., p. 6). La légende de saint Alexis est encore vivante. Entre autres preuves qu'on pourrait en fournir, nous nous bornerons à cette citation empruntée à l'*Armana provençale* de 1889, où le *Caserelet* (Roumanille), parmi les curieuses recommandations d'une grand-mère à son petit-fils, donne celle-ci : « *Quand trouvara, abro uno candelera, e bouito le, s'as pōn, soulo li escalie, que sant Alessi iè mourigé*. Quand il tonnera, allume une petite chandelle, et fourre-toi, si tu as peur, sous l'escalier, car saint Alexis y mourut. » Ajoutons qu'on dit couramment en Provence, parmi le peuple : « Être derrière la porte, comme saint Alexis. » D'autre part, on nous assure qu'une complainte de saint Alexis se chante encore en Bourgogne et sans doute ailleurs. — Alexis, fils du gonfameur de l'empereur, quitta secrètement son épouse, le soir même de ses noces, pour aller vivre d'aumônes. Il revient au bout de dix-sept ans, sans être reconnu, dans le palais de son père, et y reste dix-sept autres années dans une misère volontaire. Il laisse en mourant un écrit, que le pape seul peut arracher de sa main et qui dévoile la vérité.*

1. *Pedre* (cf. *medre, crider*, etc.). La dentale médiale forte, déjà transformée en douce (*d*) dans Eulalie (cf. *spede*), ne disparaît complètement qu'à la fin du XI^e siècle. La dentale finale s'est conservée beaucoup plus tard (cf. *Voyage de Charlemagne, Chanson de Roland, Comput*, etc.), principalement dans les dialectes du Nord et du Nord-Est, où on la trouve encore isolément au commencement du XI^e siècle, principalement dans des mots terminés en *id*, précédé ou non d'une chuintante. — La *chartre*, la lettre, destinée à le faire reconnaître, que tenait dans sa main Alexis et que le Pape seul put lui arracher. — 4. *Qued*. Cf. 82 et 2, 14, 17, 27, et voy. 2, 7, note. — 6. *Voiz* = *vozem*. Voici comment M. L. Havet (*Romania*, III, 337) résume les règles concernant *oi* et *ui* : 1^o *oi* ancien (assonnant en *o* fermé) écrit dans les textes anglo-normands *ui*, vient de *o* terme français primitif = *ō*, *u* latin, et *o* tonique devant *n*; sporadiquement substitué à *o* et *u* protoniques; 2^o *oi* ancien (assonnant en *o*, toujours écrit *oi*) vient de *au*; 3^o *ui* ancien (assonnant en *u*, toujours écrit *ui*) vient de *u* français primitif = *ū*

Malvaise garde t'ai fait soz mon degret.
A! les pechables, com par fui avoglez!
10 Tant t'ai vedut, si net poi aviser!

[80] « Filz Alexis, de ta dolente medre!
Tantes dolors at por te enduredes,
Et tantes fains e tantes seiz passedes,
Et tantes lairmes por le ton cors ploredes!
15 Cist duels l'avrat enui par acorede.

[81] « O filz, cui ierent mes granz creditez,
Mes larges terres dont jo aveie assez,
Mi grant palais en Rome la cité?
Empor tei, filz, m'en esteie penez :
20 Puis mon decés en fusses onorez.

quel deuil m'arrive! Je t'ai bien mal gardé sous mon degré. Hélas! coupable [que je suis], combien j'ai été aveugle! Je t'ai vu si souvent, et je n'ai pu te reconnaître. — [80] Mon fils Alexis, quel deuil pour ta mère! Pour toi, elle a enduré tant de souffrances, supporté si souvent la faim et la soif; pour toi elle a pleuré tant de larmes! Ce malheur, qu'elle va apprendre (litt^l : aujourd'hui), lui percera le cœur. — [81] O mon fils! à qui reviendra mon vaste héritage, mes grands domaines, dont j'avais à foison, mes grands palais dans Rome la cité? C'est pour toi que je m'étais donné la peine d'en prendre soin : après ma mort, tu en aurais eu la seigneurie.

latin; 4^o *ui* secondaire pour *oi* ancien (assonnant d'abord en *o*, puis en *u*; écrit d'abord *oi*, puis *ui*) vient de *o* français primitif (= *ō* classique; — et sporadiquement *o* fermé latin populaire = *ō*, *u* classique). Le *oi* était intact pour l'auteur de l'*Eulalie*, altéré pour l'auteur de *l'Alexis*, et avait achevé de devenir *ui* pour le scribe du Psautier d'Oxford (peut-être plus tôt); 5^o *oi* et *ui* récents subsistent; par ex. : *gloire* (d'abord *glorie*), *oi* issu de *ei* (*soir, hoit*, etc.), *oi* et *ui* issus de *oi*, *ui* (*foyer, fuies*). — 9. *A! las et la féminin a! lasse*, cf. 56). On trouve aussi souvent *e! las, e! lasse*, d'où l'on a tiré *hélas*, devenu invariable et pris comme interjection. *E*, au sens de *ah! hélas!* se trouve ici, v. 3 et 48. — *Com par*. La particule augmentative *par* (= *per*, dans *permagus, perdiscere*) est le plus souvent réunie à un adjectif de quantité, et dans ce cas est intraduisible en français moderne. Cf. *tant par* 5, 21, *trop par* 20, 36, etc. Au v. 15, elle est isolée. — 10. *Si* (= *sic*), particule souvent à peu près explicative, mais qui ici indique une opposition : « et cependant ». — 11. *De ta dolente medre!* Expression elliptique exclamative. Cf. 66 et 91, où il s'agit d'un nom de qualité remplaçant un nom de personne. Il est à remarquer que, dans ces phrases, il y a toujours une épithète, et que la tournure en question sert à lui donner du relief, avec une idée de regret, de sorte que de *la dolente medre* (équivalent pour le sens à *que la mère est dolente, affligée!*). Grammaticalement, *de* doit être expliqué par « au sujet de », et il faut sous-entendre quelque chose comme « que va-t-il arriver? » pour notre exemple, et « qu'est-il arrivé? qu'est devenu? » pour les deux autres. Cf. le génitif exclamatif en grec et en latin. — 12-14. *Tantes* (cf. 86 sqq.). *Tant* pouvait s'employer de trois façons : 1^o comme adjectif variable, reproduisant le latin *tantus*; 2^o comme substantif neutre invariable, reproduisant le latin *tantum* et accompagné de la préposition *de* et d'un nom singulier ou pluriel; 3^o comme adverbe de quantité. L'emploi de l'adjectif est allé en diminuant d'importance à partir du XII^e siècle. — 13. *Seiz* = *sites*. Le singulier *ait sei*, plus tard *soi*. *L'f* de *soif* ne date que du XVI^e siècle; mais *muef* = *modum* et *fief* = *feodum* sont anciens). — 19. *Esteie*. La forme d'imparfait empruntée au verbe *ester* (*stare*) est, comme on voit, très ancienne dans la langue. Elle n'a supplanté définitivement la forme organique qu'au XVI^e siècle. — 20. *uis* sert ici de préposition = *positus*. Cf. 1, 2, 3, note.

[82] « Blanc ai le chief e la barbe au cheuude,
Ma grant otor aveie retenude,
Empor toi, filz, mais n'en avies cure,
Si grant dolor ni n'est aparende!
25 Filz, la toë aneme seit el ciel assolude!

[83] « Tei covenist helme e bronie a porter,
Espede a ceindre come tui altre per,
Ta grant mausmede deusses gouverner,
Le gonfanon l'emperedor porter,
30 Com fist tes pedre e li tuns parentez.

[84] « A tel dolor e a si grant poverte,
Filz, t'ies deduiz par aliènes terres!
Et d'icel bien qui toz deüst tons estre
Pou en perneies en ta povre herberge :
35 Se Deu ploüst, sire en deüsses estre. »

[85] De la dolor que demenat li pedre
Grant tui la noise, si l'entendit la medre :
La vint corant com feme forsenede,
Batant ses palmes, cridant, eschevelede :
40 Veit mort son fil, a terre chiet pasmede.

— 82¹ *Blanche j'ai la tête et cheuve j'ai la barbe; c'est pour toi, mon fils, que j'avais conservé ma vaste seigneurie, mais tu n'en avais cure. Quelle douleur s'est aujourd'hui montrée à moi! Mon fils, puisse ton âme être au ciel pardonnée!* — [83] *Tu aurais dû (litt¹ : il t'aurait convenu) porter heaume et haubert, ceindre l'épée comme tes pareils; tu aurais dû commander à ta nombreuse maison et porter le gonfanon de l'empereur, comme l'avaient fait ton père et tes ancêtres.* — [84] *Au milieu de quelles souffrances et de quelle pauvreté tu as vécu sur la terre étrangère, ô mon fils! De ces biens, qui auraient dû t'appartenir entièrement, tu ne prenais que bien peu dans ton pauvre réduit. Si Dieu l'eût voulu, tu devais en être seigneur et maître.* — [85] *Ainsi le père exprimait bruyamment sa douleur : la mère l'entend et accourt comme femme hors de sens, frappant ses mains l'une contre l'autre, poussant des cris, échevelée. Elle voit son fils mort et se laisse aller à terre toute pâmée.* — 86

86 Qui donc le vit son grant douz e amour,
Sont par de l'autre e son corps de p'our,
Ses cris d'el malice e son veu moncey,
E l'amaror el baisor et acouy.
40 Ni soit l'ain de l'estomst pleour.

87 Trait ses chevels e debat sa peitrine,
A grant duel met la soë charn medisme :
E jo, dolente, com par fui aveugle!
50 N'el reconnoist plus qu'unquereit veulme.

88 Plorent su, d'el veu e d'el paine aveu,
Sempres reconoist e Mar te portor, balle d'el
Et de ta medre que n'avies merci?
Por teim vedeies desirer a morir :
55 C'ost grant merveille que pitiet ne t'en prist!

[89] « A! lasse mesdre, com oi fort aventure!
Ci vei jo morte tote ma portedure.
Ma longe atente a grant duel est venude,
Que podrai faire, dolente, malfadude?

Parmi ceux qui la virent alors se livrer à sa profonde douleur, frapper sa poitrine et renverser son corps en arrière, s'arracher les cheveux et se meurtrir le visage, baiser et embrasser le cadavre de son fils, personne n'eut le cœur si dur qu'il ne fût forcé de pleurer. — [87] Elle s'arrache les cheveux et se frappe la poitrine; elle torture sa propre chair : « Ah! mon fils, » dit-elle, « comme tu me détestais! Et moi, infortunée, comme j'étais aveugle. Je ne te reconnaissais pas plus que si je ne l'eusse jamais vu. » — [88] Ses yeux versent des larmes et elle jette de grands cris. Elle ne cesse de se plaindre : « Quel malheur que je t'aie portée [dans mes flancs], beau fils! Ta pauvre mère, que n'en avais-tu pitié? Tu me voyais désirer la mort à cause de toi; il est bien surprenant (litt¹ : c'est grand'merveille) que tu n'en aies pas été pris de pitié. — [89] Ah! déplorable mère! Quel terrible malheur j'apprends! Je vois là mort mon unique enfant (litt¹ : toute ma portée). Ma longue attente a abouti à un grand deuil. Que pourrai-je faire [maintenant], pauvre

26. A porter. Convenir se construisait souvent avec a au lieu de de devant un infinitif. Il en est de même de commander, désirer (cf. 4, 54; 63, 22; oublier, craindre, jurer (cf. 6, 3, 6) et quelques autres. — 27. Tui autre per. Autre fait ici pléonasme avec per. On sait que pour la 3^e déclinaison il y a eu au sujet pluriel assimilation à la 2^e, de sorte que pares a été traité comme muri et a donné per et non pers. — 30. Parentez, étant du masculin, doit être tiré de *parentatium, et non de *parentatem. (Cf. 64, 87; — 31. Poverte = *paupertas (latin populaire) et non : paupertas, comme tempeste = *tempesta. Paupertatem a donné régulièrement povreté. Cette alternance des suffixes -tas (-tus) et -ta a eu lieu parfois même dans le latin classique. Cf. juvenata (en français joente) à côté de juvenus. — 32. Aliènes, mot savant. — 34. Herberge (anc. haut-all. heriberga) a donné, en français moderne, héritberger. Une forme plus ancienne, ariberga, a donné auberge, en passant par arberge, alberge. Dans les deux cas, l'euphonie a fait son œuvre, et une des deux r a disparu, soit par suppression, soit en se transformant en une autre liquide. Cf. pèlerin = peregrinum, et surtout le v. fr. altre, à côté de arbre. — 38. Corant (= currendo) est un gérondif neutre. On dirait aujourd'hui : en courant (cf. cependant chemin faisant, tambour battant). Cet emploi du gérondif est

fréquent en ancien français, même lorsqu'il se rapporte, non au sujet, comme ici, mais au régime. — 41. Qui donc tu vit. Voy. au Glossaire, s. v. que 1. — 46. Chevels. Cf. mot 47, regret 32, etc., et voy. la note a 2. — 48. Com tu n'as détesté! comme tu n'as détesté prise en bonne. Pour le temps, voy. autre 4. Autre 48. L'ellipse de si est un latinisme. — 51. Plorent si veul. Ces deux mots s'associent volontiers dans les anciens textes. Cf. 6, 2, 80, et 6, 3, 8, ploret des veulz. — 52. Mar = mala l'aire de l'air. Pour le temps, voy. autre 48. L'ellipse de si est un latinisme. — 54. Desirer a. Voy. note au v. 26. — 55. Pitié n'est pas ici au cas régime, comme on pourrait le croire par la comparaison avec la tournure impersonnelle *il a pitié*. Dans les plus anciens textes, les noms féminins de la pitié (pitié, miséricorde) sont au cas régime, et non au cas régime. — 56. Oï est ici le présent de oïr, ouïr.

- 60 Cost grant merveille que li miens cuers tant
[duret!
- 90 Filz Alexis, molt oûs dur corage
Quant adossas tot ton gentil lignage!
Sed a mei sole vels une feiz parlasses,
Ta lasse medre si la reconfortasses,
65 Qui sist dolente! Chiers filz, buer i alasses.
- [91] « Filz Alexis, de la toë charn tendre!
A quel dolor deduit as ta jovente!
Por quem fois? Jat portai en mon ventre;
E Deus le set que tote sui dolente :
70 Ja mais n'ier liede por ome ne por feme.
- [92] « Ainz que t'ouïsse en fui molt desidrose ;
Ainz que nez fusses sin fui molt angoïssose ;
Quant jot vi net sin fui liede e joïose ;
Or te vei mort, tote en sui corçoïse :
75 Ço peiset mei que ma fin tant demoret.
- [93] « Seignor de Rome, por amor Deu, mercit!
Aidiez m'a plaindre le duel de mou ami.

malheureuse? Je m'étonne que mon corps y résiste si longtemps. — [90] Alexis, mon fils, tu as eu le cœur bien dur quand tu as abandonné tout ton noble lignage! Si tu m'avais parlé, rien qu'à moi, du moins une fois, tu aurais ainsi reconforté ta pauvre mère, qui est si affligée; tu serais parti sous d'heureux auspices, ô mon cher fils. — [91] Alexis, mon fils, toi si délicat! Dans quelles souffrances tu as passé ta jeunesse! Pourquoi m'as-tu fuie? Je te portai autrefois dans mon sein, et cependant Dieu sait que je suis aujourd'hui toute dolente : jamais plus je n'aurai de joie, quoi qu'il arrive (litt^t : ni pour homme ni pour femme). — [92] Avant de l'avoir, je te désirai fort; avant de naître, tu me causas bien des angoisses; quand je te vis né, j'en fus contente et joyeuse; maintenant je te vois mort et j'en suis tout attristée : ce m'est un cruel chagrin (litt^t : cela me pèse) que ma mort tarde tant. — [93] Seigneurs de Rome, pitié, pour l'amour de Dieu! Aidez-moi à pleurer le deuil de mon ami. Grand est le

61-5. Il s'agit ici, non de la mort d'Alexis, mais de son départ secret, le soir de ses noces, pour aller vivre en mendiant. — 65. *Buer i alasses*, tu serais parti sous d'heureux auspices (avec ma bénédiction). Ce mot était le plus souvent accompagné du verbe *naître* *être né*, et on l'interposait d'encouragement *buerné!* qui traduit le latin *empê!* dans le *Livre des Psaumes*. — 66. *De la boe charn tendre et de la jovente bele* 91, et *por le luen cors* 87. Périphrase fréquente pour désigner une personne, surtout au moyen de *cors* accompagné d'un possessif ou d'un complément déterminatif (voy. *cors* au Glossaire). Cette périphrase se rencontre aussi quelquefois avec *non* (« nom »), *persone*, *chief*, *membres*. Pour la tournure exclamative avec *de*, voy. note au vers 11. — 70. *Jer* = *ero*. On trouve quelquefois *iere*, on le e est difficile à expliquer. Je l'attribuerais à la tendance à confondre la prononciation de *ie* dans un monosyllabe. Cf. *iere*, à côté de *ier* = *heri*, dans certains patois du Midi. — *Liede* (cf. 73) = *lata*; *æ* latin a subi généralement le sort de *e* bref, et *æ* celui de *e* long, i bref (prononcés *e* fermé en latin vulgaire). — 77. *Aidez m'a plaindre*. Voy. note à 3, 126. — 80. *Filie* (*filie* dans la dernière édition). Le

Grand est li duels qui sour mei est vertiz;
Ne puis tant faire que mes cuers s'en sazit;
80 Nen est merveille : n'ai mais filie ne fil. »

- [94] Entre le duel del pedre et de la medre
Vint la pulcele qued il out esposede :
« Sire, » dist ele, « com longe demorede!
Atendut t'ai en la maison ton pedre,
85 Ou tum laïssas dolente et esguarde!
- [95] « Sire Alexis, tanz jorz t'ai desidret,
E tantes lairmes por le ton cors plorét,
E tantes feiz por tei en loinz guardét
Se revenisses ta sponse coiforter,
90 Por felonie neient ne por lastét!
- [96] « O chiers amis, de ta jovente bele!
Ço peiset mei que podrirat en terre!
È! gentilz om, com dolente puis estre!
Jo atendeie de tei bones noveles,
95 Mais or les vei si dures et si pesmes!
- [97] « O bele boche, bels vis, bele faiture,
Com vei mudede vostre bele figure!
Plus vos amai que nule creature.

deuil qui est venu sur moi; je ne puis parvenir à le maîtriser (litt^t : je ne puis tant faire que mon cors s'en saisisse). Ce n'est pas étonnant : je n'ai plus ni fille, ni fils. » — [94] Au milieu du deuil du père et de la mère, vint la pucelle qu'il avait épousée : « Seigneur, » dit-elle, « combien longue a été mon attente! Je t'ai attendu dans la maison de ton père, où tu me laissas dolente et égarée. — [95] Seigneur Alexis, je t'ai désiré de si longs jours et pleuré tant de larmes pour toi, et regardé tant de fois au loin [pour voir] si tu revenais consoler ton épouse, et non par félonie ou par lassitude! — [96] Cher ami, belle jeunesse, il m'est dur de penser (litt^t : cela me pèse) qu'elle pourrira dans la terre! Ah! noble seigneur, quelle ne doit pas être mon affliction! J'attendais de toi bonnes nouvelles, mais aujourd'hui j les ai (litt^t : je les vois) bien tristes et bien mauvaises! — [97] Belle bouche, beau visage, belle pres-tance, qu'êtes-vous devenus (litt^t : comme je vois votre belle forme changée!) Je vous ai plus aimé que nulle créature. Aujourd'hui, si

second *i* indique que l'*l* est moullée. La différence de traitement avec *merveille* provient de ce qu'ici l'*l* tonique latin était long et devait rester, d'où l'impossibilité d'écrire un second *i* devant l'*l*, tandis que dans *merveille*, l'*l* tonique latin, étant bref, devait donner *e* en position romane (*mirabilja*), ce qui permettait d'écrire un *i* devant *l*, sans que pour cela il fût formé diphtongue avec *e*. — *Demorede* (litt^t : « demeurée »), participe fém. sing. Cf. *allée*, *venue*, etc. — 84. *Ton pedre* = *de ton pedre*. Cf. 3, 22, note, et voy. au Glossaire, s. v. *de*. — 88. *En loinz*. Dans *empres*, *empor*, *euers*, etc., *en* ne fait souvent que fortifier l'adverbe ou la préposition. Ici, il indique la direction, comme a dans *au (à le) loin*, et *loinz* est pris substantivement. Pour la forme, *en loinz* est à *empres* ce que *au loin* est à *aupres*. *En* était souvent employé là où nous mettons *à*. Quant à *dans*, on ne le trouve pas avant Ronsard, et son emploi semble coïncider avec la disparition de *et* (*ou*), *es* = *en le*, *en les* (Barnesteter).

Si grant dolor ui m'est apareüde!

100 Mielz me venist, amis, que morte fusse.

[98. « Se j'ot soüsse la jus soz le degré,

Ou as geüil de longe enfermetet,

Ja tote gent nem soüssent torner

Qui ensemble ot tei n'oüsse conversét :

105 Se mei leüst, si l'oüsse gardé!

[99. « Or jo sui vedve, sire, » dist la pucele :

« Ja mais ledece n'avrai, que ne puet estre,

Ne charnel home n'avrai ja mais en terre.

Deu servirai, le rei qui tot gernet :

110 Il nem faldrat, s'il veit que jo lui serve. »

grant deuil m'est venu qu'il vaudrait mieux pour moi, cher ami, que je fusse morte. —

[98. *Si je l'avais su là-bas, sous le degré ou tu es resté si longtemps malade, personne n'aurait pu m'empêcher d'aller rester avec toi; si on me l'eût permis, je l'aurais gardé.*

— [99. *Maintenant, seigneur, je suis complètement veuve », dit la jeune fille; « jamais plus je n'aurai joie au cœur, car cela ne peut être; jamais non plus je n'aurai d'époux charnel sur cette terre; je servirai Dieu, le roi qui gouverne tout : il ne me faillira pas, s'il voit que je le sers. » — [100. *Tant y pleurèrent et**

100 Tant l'pléurèrent e li pucele e le moine.

Et la pucele, que tant s'en dolévement

En tant demuntres l'esant s'ent courtoisement

Tout est seigneur e bad l'assourment

110. *Qu'on parle tel que par tel l'annourant!*

104. *Seigneur, maintenant je suis l'apostrophe*

— Que s'il est mort, est il ne me restait

—

Celui que soit l'âme — maintenant il jure

Quer par cestui avrons bone adjutorie :

120 *Si li preions que de toz maus nos tolget. »*

le pere et la mere et la pucele que leurs forces furent complètement abattues. Cependant tous les seigneurs présents arrangèrent le saint corps et le revêtirent d'un habit d'apparat. Heureux ceux qui peuvent ainsi s'honorer par un acte de foi! — [104. « Seigneur, que faites-vous? dit le pape; que signifient ces cris, ces plaintes et ce bruit? Fasse deuil qui voudra (litt^l : à qui que soit deuil) : pour nous, nous devons nous réjouir (litt^l : à notre usage il est joie), car par lui nous aurons bonne aide. Prions-le donc de nous délivrer de tous nos maux. »

— près du corps d'Alexis. — 113. En tant demuntres.

Expression pléonastique. Pour en tant = alors, pendant ce temps, et. a. b. c. — 117. Ne se meurt a tel un sens voisin de ou, comme souvent en ancien français plus souvent encore en ancien provençal) sous les propositions interrogatives, conditionnelles, dubitatives ou indéterminées. — 120. Tolget = tolliat. Cf. valgent 3, 24, doingniez 24, 254, dunge, 51, 4, etc., où la chuintante est due également à la substitution de la désinence -iam à -am, par analogie avec les verbes de la 2^e et de la 3^e conjugaison, porter, l'ancien romain, lienge = feriat, moriat, veniat, teneat, ce qui arrive surtout dans les verbes où le radical est terminé par une liquide ou une nasale.

II

POÉSIE ÉPIQUE ET NARRATIVE — ROMANS

A. — GESTE DU ROI

5. PÈLERINAGE DE CHARLEMAGNE A JÉRUSALEM ET A CONSTANTINOPLE *

E dist lor Charlemaignes : « Bien dei avant gaber :
Li reis Hugue li Forz nen at nul bacheler

....« *Il est bien juste, leur dit Charle-*
magne, que je fasse mon gab le premier. Le

* *Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, ein allfranzösisches Heldenepic des XIIen Jahrhunderts, herausgegeben von Ed. Koschwitz, Heilbronn, 2^e édition, 1883 (Allfranzösische Bibliothek, herausgegeben von Dr. W. Karstner, II, 1) y a eu en 1895 une 3^e éd. que nous n'avons pu voir, v. 453-485 et 493-633. — Ce poème anonyme, dont la première moitié est absolument sérieuse, contient, dans sa seconde moitié, que nous reproduisons en partie (gabs de Charlemagne et de ses pairs), la mise en œuvre d'un conte oriental dont les équivalents sont nombreux. C'est de beaucoup le plus ancien emploi du*

De tote sa maisniec, tant seit forz et membrez,
Ait vestut dous halbers et dous helmes fermez,

roi Hugues le Fort peut prendre dans toute
sa suite un jeune chevalier, si fort et si bien

vers de douze syllabes que l'on connaisse, puisqu'il remonte à 1000 environ (voyez *Tableau*, etc., p. 9 : il est, naturellement, écrit en assonances.

1. *Le 1000 est 17, etc. La répétition de ce caractère en tête de chaque alinéa a un caractère de naïveté qui se trouve en 1000, etc. Il ne faut pas oublier ces réflexions peu variées de l'espion caché dans un pilier creux, pour compter les phrases faites par le Français. — 2. *Tableau*, toute belle, nous recommandons très intelligible. Il faut sous-entendre devant les subjunctives, *il soit, pressé, etc.* — 3. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 4. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 5. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 6. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 7. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 8. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 9. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 10. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 11. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 12. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 13. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 14. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 15. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 16. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 17. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 18. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 19. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 20. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 21. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 22. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 23. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 24. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 25. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 26. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 27. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 28. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 29. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 30. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 31. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 32. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 33. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 34. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 35. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 36. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 37. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 38. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 39. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 40. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 41. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 42. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 43. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 44. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 45. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 46. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 47. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 48. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 49. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 50. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 51. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 52. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 53. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 54. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 55. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 56. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 57. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 58. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 59. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 60. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 61. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 62. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 63. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 64. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 65. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 66. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 67. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 68. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 69. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 70. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 71. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 72. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 73. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 74. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 75. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 76. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 77. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 78. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 79. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 80. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 81. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 82. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 83. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 84. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 85. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 86. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 87. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 88. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 89. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 90. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 91. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 92. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 93. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 94. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 95. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 96. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 97. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 98. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 99. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 100. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 101. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 102. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 103. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 104. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 105. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 106. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 107. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 108. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 109. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 110. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 111. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 112. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 113. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 114. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 115. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 116. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 117. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 118. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 119. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 120. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 121. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 122. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 123. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 124. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 125. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 126. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 127. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 128. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 129. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 130. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 131. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 132. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 133. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 134. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 135. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 136. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 137. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 138. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 139. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 140. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 141. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 142. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 143. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 144. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 145. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 146. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 147. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 148. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 149. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 150. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 151. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 152. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 153. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 154. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 155. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 156. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 157. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 158. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 159. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 160. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 161. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 162. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 163. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 164. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 165. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 166. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 167. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 168. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 169. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 170. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 171. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 172. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 173. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 174. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 175. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 176. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 177. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 178. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 179. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 180. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 181. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 182. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 183. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 184. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 185. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 186. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 187. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 188. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 189. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 190. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 191. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 192. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 193. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 194. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 195. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 196. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 197. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 198. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 199. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 200. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 201. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 202. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 203. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 204. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 205. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 206. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 207. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 208. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 209. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 210. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 211. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 212. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 213. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 214. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 215. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 216. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 217. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 218. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 219. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 220. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 221. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 222. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 223. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 224. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 225. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 226. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 227. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 228. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 229. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 230. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 231. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 232. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 233. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 234. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 235. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 236. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 237. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 238. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 239. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 240. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 241. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 242. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 243. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 244. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 245. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 246. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 247. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 248. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 249. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 250. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 251. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 252. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 253. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 254. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 255. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 256. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 257. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 258. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 259. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 260. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 261. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 262. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 263. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 264. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 265. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 266. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 267. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 268. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 269. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 270. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 271. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 272. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 273. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 274. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 275. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 276. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 277. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 278. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 279. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 280. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 281. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 282. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 283. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 284. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 285. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 286. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 287. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 288. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 289. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 290. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 291. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 292. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 293. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 294. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 295. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 296. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 297. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 298. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 299. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 300. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 301. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 302. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 303. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 304. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 305. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 306. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 307. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 308. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 309. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 310. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 311. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 312. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 313. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 314. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 315. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 316. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de même.* — 317. *Tableau*, tout beau, *il n'en est pas de**

Et par sonne un districte court et sojourné :
 Et par un prest s'esceut al point d'or alobbé.
 Et forrai en les heubers où il revent plus cler.
 Et m'ont d'oi les filles et mes lieimes gemmez.
 Et l'altre oron de solo nel desleuer sojourné
 Et l'altre oron de solo nel desleuer sojourné
 Et l'altre oron de solo nel desleuer sojourné
 Ja n'en iert maiz retraiz par nul home charnel,
 Tres qu'il seit pleine hanste de terre desterreiz.
 — Par Dieu! ço dist l'escolte, « forz estes et
 [membrez :
 que fols est li reis Hugue, quant vos prestat
 [ostel.

15 Se anuit mais vos oi de folie parler,
 Al matin par son l'albe vos ferai congeer. »

Et dist li emperere : « Gabez, bel niés Rollanz !
 — Volentiers, » dist il, « sire, tot al vostre co-
 [mant.

Dites al rei Hugon le prest son olifant,
 20 Puis si m'en irai jo la defors en cel plain,
 Tant par iert fort m'aleine et li venez si bruianz

membre soit-il : qu'il revête deux hauberts et deux heaumes et se place sur un destrier agile et bien en point. Si le roi veut bien me prêter son épée à la poignée d'or travaillé, je frapperai sur les heaumes à l'endroit le plus brillant, et je trancherai les hauberts et les heaumes ornés de pierres précieuses, et aussi le feutre et la selle du destrier vigoureux. J'enfoncerai du coup l'épée dans la terre : si je la lâche, personne au monde (litt^l : aucun homme charnel) ne pourra l'en retirer sans fouiller la terre à une profondeur égale à la longueur d'un bois de lance. — « Par Dieu ! » dit l'espion, « vous êtes fort et bien membré ; le roi Hugues a agi comme un fou (litt^l : fit ce que [ferait] un fou), quand il vous a donné l'hospitalité. Si cette nuit je vous entends encore dire des folies, demain matin, dès l'aube, je vous ferai congédier. » — (V. 17.) « Faites un gab, mon beau neveu Roland ! » dit l'empereur. — « Volentiers, sire, répondit-il, [je suis] tout à vos ordres ! Dites au roi Hugues qu'il me prête son cor d'ivoire, et je m'en irai hors de la ville dans cette plaine que voilà. [Je soufflerai dans le cor] et mon haleine sera si forte et si bruyante que,

Qu'en tote la cité, que si est ample et grant,
 N'i manbrat ja porte ne postiz en estant
 De cuivre ne d'acier, tant seit forz ne pesanz,
 L'uns ne fierget a l'autre par le vent qu'iert 25
 [bruianz.

Molt iert forz li reis Hugue, s'il se met en avant,
 Ne perdet de la barbe les gernons en bruslant
 Et les granz pels de martre qu'at al col en tor-
 [nant,

Le pelizon d'ermine del dos en reversant.
 — Par Dieu ! » ço dist l'escolte, « ci at mal gabe-30
 [ment.
 Que fols fist li reis Hugue, qu'il herberjat tel
 [gent.

— Gabez, sire Oliviers, » dist Rollans li corteis.
 « Volentiers, » dist li coens, « mais que Charles
 [l'otreit. »

« Et vos, sire arcevesques, gaberez vos od nos ?
 — Oïl, » ço dist Turpins, « par le comant Charlon. 35
 Treis des meillors destriers qui en sa cité sont
 Prenget li reis demain, sin facet faire un cors
 La defors en cel plain. Quant mielz s'eslaisseront,
 Jo i vendrai sor destre corant par tel vigor

dans toute la ville, qui est si vaste et si grande, il ne restera debout ni porte, ni poterne, fût-elle de cuivre ou d'acier, et aussi solide et aussi lourde que l'on voudra, sans que l'une aille frapper l'autre, poussée par la violence de mon souffle. Et si le roi Hugues se met devant, il faudra qu'il soit bien fort pour ne pas voir brûler ses moustaches, et pour ne pas perdre, en tournant sur lui-même, les grandes fourrures de martre qu'il a au cou, et, en se renversant, la pelice d'hermine qu'il a sur le dos. » — « Par Dieu ! dit l'espion, voici un méchant gab. Le roi Hugues a agi comme un fou en hébergeant de telles gens. » — (V. 32.) « Faites un gab, seigneur Olivier, » dit Roland le Courtois. — « Volentiers, » dit le comte, « pourvu que Charles me le permette... » — « Et vous, seigneur archevêque, ferez-vous un gab avec nous ? » — « Oïl, » dit Turpin, « pour obéir à Charles. Que le roi prenne demain trois des meilleurs destriers qu'il y ait dans sa cité, et qu'il les fasse courir hors de la ville dans cette plaine qu'il voit là. Quand ils seront le mieux lancés, j'arriverai sur la droite courant avec tant de force que je m'as-

3. Si (= sic) est une simple copule ; mais au v. 7, il signifie « alors, à cette condition ». — Ferrai = soufflerai ou f'écarterai antéfixe, est natu-
 rement masculin, et on les deux r de ferrai est
 courrai, mourrai. L'i ne s'est maintenu que dans les
 verbes où il aurait été difficile de prononcer le groupe
 des consonnes finales du radical en y ajoutant -rai
 (dormirai, souffrirai, etc.). L'autroscopie devenant réguliè-
 rement, on a dit avoir labord, dormerai, souffrirai,
 etc., puis, sous l'influence de l'infinitif : dormirai,
 souffrirai, etc. — 13. Ço dist l'escolte. Ce
 pléonisme est encore usité dans plusieurs patois du
 Midi, lorsqu'on se parle une conversation. — Forz
 estes et membrez. Avec le pluriel de politesse, le pré-
 dicat se mettait régulièrement, comme aujourd'hui, au
 singulier, et on disait : vous estes et vous membrez.
 14. Que fols fist. Voy. au Gloss., s. v. que 4. — 15. Mais, encore
 à partir de ce moment. — 16. Par son l'albe. — per
 summum albe. Cf. en son, v. 105. 133, etc., et aussi en
 sonet, v. 148, toujours avec ellipse de de. — 19. Prest
 est au subjonctif ; il faut sous-entendre que. — 22. Que

(= qua), forme régulière primitive du féminin. Cf.
 62, 90, 96. — Rapprochez en estant debout de remain-
 drai. — 24. Forz et pesanz ne se rapportent gramma-
 tiquement qu'à postiz, qui est masculin, comme le
 montre l'uns, qui suit. — 25. Par, à cause de. — Qu'
 (= que), qui. Voy. au Gloss. — 27. Ne perdet. Le sub-
 jonctif s'explique en sous-entendant que, au sens de
 « supposé que ». Cf. 2-9. — En bruslant (gé:ondif
 neutre) a pour sujet logique les moustaches (gernons)
 et non le roi Hugues, tandis que en tournant et en
 reversant se rapportent plutôt au roi. — 3. Qu' — que
 a ici le sens de « vu que, car ». — 34. Le gab d'Oli-
 vier ne saurait figurer dans une édition classique. —
 37. Sin facet faire, et qu'il leur fasse faire. En (con-
 tenu dans sin) signifie « de (au moyen de) ces trois
 chevaux. »

40 Que me serrai al tierz, et si larrai les dous :
Et tendrai quatre pommes moll grosses en mon
[poim].
Sis irai estruant et jetant contre mont,
Et larrai les destriers aler a lor bandon.
Se pome m'en eschapel, ne altre en chiet del
[poim].
55 Charlemaignes, mis sire, me criet les oilz del
[front].
— Par Deu! » ço dist l'escolte, « eist gas est bels
et bons :
N'i at hontage nul vers le rei, mon seignor. »

Dist Guillelmes d'Orengé : « Seignors, or gaberai.
Veez cele pelote, onc graignor ne vi mais ;
50 Entre or fin et argent guarder combien i at !
Mainte feiz i out mis trente homes en essai :
Ne la pourent muër, tant fu pesanz li fais.
A une sole main par matin la prendrai,
Puis la larrai aler tres par mi cel palais,
55 Mais de quarante teises del mur en abatrai.
— Par Deu! » ço dist l'escolte, « ja ne vos en
[crerrai].

sièrai sur le troisième sans toucher aux deux autres. Je tiendrai dans ma main quatre pommes très grosses et je jonglerai avec elles en laissant les destriers aller à leur gré. Si une seule pomme m'échappe et tombe de mon poing, (je consens) que Charlemagne, mon seigneur, me creve les yeux (litt^t : les yeux du front). » — « Par Dieu ! dit l'espion, ce gab est bel et bon ; il n'y a rien là qui puisse blesser le roi, mon maître. » — (V. 48.) « Seigneurs, » dit Guillaume d'Orange, « je rais faire mon gab. Vous voyez cette boule : je n'en ai jamais vu de plus grande. Voyez combien il y a et d'or fin et d'argent ! Maintes fois on y a mis trente hommes à l'essai : ils n'ont pu la remuer, tant le fardéau était lourd. Demain matin, je la prendrai d'une seule main ; puis je la laisserai aller à travers ce palais et j'abattrai plus de quarante toises du mur. » — « Par Dieu ! dit l'espion, je ne vous en croirai jamais. Le roi

Trestoz seit fel li reis, s'essaiier ne vos fait !
Ainz que seiëz chalciez, le matin le dirai. »

Et dist li emperere : « Or gaberai Ogiers.
Li dus de Danemarche, qui tant poel braver, ço
« Volentiers, » dist li ber, « tot al vostre com-
[çiët].

Veez vos cele estache que le palais soztient
Que hui matin veistes si menut torneier?
Demain la me verrez par vertu embracier :
Nen iert tant fort l'estache ne l'estoecet brisier, 65
Et le palais verser vers terre et treshuchier :
Qui la iert conseüz, ja guarantiz nen iert.
Mult iert fols li reis Hugue, s'il ne se vait mucier.
— Par Deu! » ço dist l'escolte, « eist hoiiz est
[enragiez !
Onques Deus ne vos doinst cel gab a commen- 70
[çer].
Que fols list li reis Hugue qui vos at habers-
[çiët. »

Et dist li emperere : « Gabez, Naime, li dus !
— Volentiers, » dist li ber, « Tot le peil ai cha-
[nut :
Dites al rei Hugon prest mei son halberc brun :
Demain, quant jo l'avrai endossét e vestut, ... 75
Le me verrez escorre par force a tel vertu.
N'iert tant forz li halbers d'acier ne blanc ne
[brun

aurait bien tort de ne pas vous faire essayer (litt^t : que le roi soit [déclaré] absolument félon, s'il ne v. fait e.). Demain matin, avant que vous soyez chaussés, je le lui dirai. » — (V. 59.) « Maintenant, » dit l'empereur, « c'est au tour d'Ogier, le duc de Danemark, qui est capable de tant de prouesses. » — « Volentiers, » dit le baron, « [il sera fait] entièrement selon vos désirs. Voyez-vous ce pilier qui soutient le palais, que vous avez vu ce matin tourner si rapidement ? Demain, vous me le verrez embrasser vigoureusement, et le palais chanceler et s'écrouler. Celui qui sera atteint ne pourra échapper à la mort. Le roi Hugues sera bien fou, s'il ne se va cacher. » — « Par Dieu ! dit l'espion, cet homme est enragé ! Puisse Dieu ne jamais vous permettre de commencer l'accomplissement de ce gab ! Le roi Hugues a agi comme un fou en vous hébergeant. » — (V. 72.) « Faites un gab, duc Naime, » dit l'empereur. — « Volentiers, » dit le baron. « J'ai la tête chenue : eh bien ! dites au roi Hugues qu'il me prête son haubert brun. Demain, quand je l'aurai endossé et revêtu..., vous me verrez me secouer violemment d'une telle force que du haubert d'acier, soit blanc, soit brun, tant fort soit-il, les mailles (ou-

40. *Serrai* (cf. 112, 125) = *sed(e)rābeo*, avec assimilation du *d* en *r*, tandis que dans le moderne *assièrai* on a repris le radical des formes accentuées *iv* = *è* tonique). (*Assièrai* est refait sur *assoyons*, *assoyons* (ancien *asssons*). *Serrai* a aussi servi, jusq'au xiii^e siècle, de futur à *estre*, concurremment avec *serai*. — *Al tierz*, sur le troisième, celui qui sera le dernier à gauche. — *Et si larrai les dous*. Les chevaux sont censés attachés ensemble : sinon, on ne voit pas l'intérêt qu'il y aurait à en supposer trois au lieu d'un, car ils ne courraient pas parallèlement. — *Pour les dous*, cf. 14, 52 et voy. 6, 2, 32, note. — *Et. En. des quatre*. — *Ne. ou [si]*. — 45. *Les oilz del front*. Il reste quelque chose de ce pléonasmé dans l'expression : *couter les yeux de la tête*. — 50. *Entre or fin et. Voy.* au Gloss., s. v. *entre*. — 51. *I out mis. on y a eu (il y a été) mis*. Tournure impersonnelle hardie calquée sur *a et i* a (plus tard *il i a*). Dans les deux tournures, le cas régime est obligatoire, car le nom est complément d'objet du verbe. — 54. *Tres par mi cel palais*, tout à fait au milieu, au beau milieu (de) ce palais. A la rigueur, *mi* pourrait être ici pris pour un adjectif masculin s'accordant avec *palais*, mais l'ellipse de *de* rend seule compte de la formation de la préposition *parmi*. Cf. l'ancien *enmi*. — 63. *Que représente le palais*. — *Tor-*

neier. Le palais merveilleux de l'empereur tournait, au moindre vent, autour du pilier central, grâce aux cors d'ivoire dans lesquels soufflaient les deux enfants de bronze qui surmontaient chacune des cent colonnes de marbre placées tout autour. — 70. *Vos doinst commencer*, vous accordez, vous permettez de commencer. Nouvel exemple de l'emploi de *doinst* par les français moderne *mettrait de*. Voy. 4, 26, note. — 77. *N'iert, sous-entendu que*.

qu'il en chient les mailles ensemment com fes-

[tus.

— Par Dieu! — co dist l'escolte, « vielz estes et

[chanuz :

90 « Et avez le poil blanc, molt avez les ners durs. »

« Dist li empereur : « Gabez, danz Berengiers!

— Volentiers, » dist li coens, « quant vos le

[m'otroëiez.

Prenget li reis espees de toz ses chevaliers,

Facet les enterrer entresqu'as helz d'or mier,

85 Que les pointes en soient contre mont vers le

[ciel;

En la plus halte tor m'en monterai piët,

Et puis sor les espees m'en larrai derochier :

La verrez branz croissir et espees brisier,

L'un acier depecier a l'autre et entroschier.

90 Ja n'en troverez une que m'ait en charn tochiët,

Ne le cuir entamët ne en parfont plaiiët.

— Par Dieu! — co dist l'escolte, « cist hoen est

[enragiez!

Se il cel gab demostret, de fer est o d'acier. »

E dist li emperere : « Sire Bernarz, gabez!

95 — Volentiers, » dist li coens, « quant vos le co-

[mandez.

Veïstes la grant eve que si bruit a cel guët?

Demain la ferai tote eissir de son canel,

heront à terre comme fêtus. » — « Par Dieu! »

dit l'espion, « vous êtes vieux et chenu, vous avez

le poil tout blanc, mais vous avez les muscles

liti! les nerfs biens durs. » — (V. 81.)

« Faites un gab, seigneur Bérenger, » dit

l'empereur. — « Volentiers, » dit le comte,

« puisque vous me le permettez. Que le roi

prenne les épées de tous ses chevaliers; qu'il

les fasse enterrer jusqu'à l'extrémité de la

garde d'or pur, la pointe dressée en haut

vers le ciel. Je monterai à pied sur la plus

haute tour [du palais], puis je me laisserai

tomber sur les épées. Alors vous verrez les

épées craquer et se briser, et les lames d'acier

s'ébrécher mutuellement. Vous n'en trouverez

pas une qui m'ait effleuré la chair, ni entamé

la peau, ni blessé profondément. » — « Par

Dieu! » dit l'espion, « cet homme est enragé!

S'il réalise ce gab, il est de fer ou d'acier. »

— (V. 94.) « Seigneur Bernard », dit l'empe-

reur, « faites un gab. — « Volentiers », dit le

comte, « puisque vous l'ordonnez. Vous avez

vu cette masse d'eau qui court avec si grand

bruit? Demain, je la ferai toute sortir de son

Esprendre par cez chans, que vos tuit le verrez,

Toz les celiers emplir qui sont en la cité,

La gent le rei Hugon et moillier et guær,

En la plus halte tor lui meïsme monter :

Ja nen descendrat mais, si l'avrai comandët.

— Par Dieu! — co dist l'escolte, « cist hoen est

(forsenez!

Que fols fist li reis Hugue, qui vos prestat ostel,

Le matin par son l'albe serez tuit congéët. »

Et dist li coens Bertranz : « Or gaberat mis

[oncles.

— Volentiers, par ma fait! » dist Ernald de Gi-

[ronde.

« Or prenget li reis Hugue de plom quatre granz

[somes.

Sis facet en chaldieres totes ensemble fondre;

Et prenget une cuve que seit grande et parfonde,

110 Si la facet raser de si que as espondes;

Puis me serrai en mi tresque la basse none.

Quant li plons iert toz pris et rassises les ondes,

Com il iert bien serez, donc me verrez escorre,

Et le plom despartir et desor mei desrompre :

lit, se répandre parmi ces plaines sous vos

yeux à tous et remplir tous les celliers qui

sont dans la ville; je forcerai les gens du roi

Hugon à se mouiller et à marcher dans l'eau

et le roi lui-même à monter sur la plus haute

tour. Il n'en descendra que lorsque je le lui

aurai commandé. » — « Par Dieu! » dit l'es-

pion, « cet homme est hors de sens! Le roi

Hugues a agi comme un fou, quand il vous a

donné l'hospitalité. Demain matin, dès l'aube,

vous serez tous congédiés. » — (V. 106.)

« Maintenant mon oncle va faire son gab, »

dit le comte Bertrand. — « Volentiers, par

ma foi! » dit Hernaut de Gironde. « Que le roi

prenne quatre grandes charges de plomb et

qu'il les fasse fondre toutes ensemble dans

des chaudières; qu'il prenne une cuve qui

soit grande et profonde et qu'il la fasse rem-

plir jusqu'aux bords. Alors je m'assiérai au

milieu jusqu'à la fin de la neuvième heure.

Quand le plomb sera entièrement pris et les

ondes liquides aplanies, quand il sera bien

serré, alors vous me verrez me secouer, et

séparer le plomb et le rompre au-dessus de

mes membres : il n'y en restera pas le poids

(neutre), *emplir* (actif), *moillier* (neutre), etc.,

dépendent tous de *faire*, et ont pour sujet logique *la*.

— 102. *Si* (= sic), jusqu'à ce que. Nous croyons, avec

G. Paris (*Romania*, VIII, 297), que *si*, dans ces sortes

de phrases, a une valeur adverbiale ou plutôt restric-

tive, comme le prouve la substitution, qui a lieu par-

fois, de *ainz*, *ainçois* à *si*. « Le verbe, dit G. Paris, est

toujours à un temps périphrastique, c'est-à-dire à un

temps contenant à la fois l'idée de présent (ou de

futur) et celle de passé : celui qui parle nie qu'il fasse

une action avant d'en avoir accompli une autre ; puis

il se représente, par un tour extrêmement vil et tout à

fait populaire, faisant cette première action et ayant,

par conséquent, accompli la seconde. » — 105. *Serez*.

Voy. la note au v. 40. — 109. *Sis* = *si les*, et les. — 113.

Toz pris. L'adjectif *tout* s'employait régulièrement au

sens de « tout à fait », là où l'adverbe serait aujourd'hui

nécessaire. Cf. 3, 108, note.

81. *Espees*. L'absence de l'article devant un nom au d'un complément déterminatif est justifié par « sens = des épées emplantées à tous ses chevaliers indistinctement. » Or, on sait que l'ancienne langue supprime volontiers l'article et surtout l'article initial. Cf. 108 et 109 et voy. Tobler, *Zeitschrift für vgl. Philologie* XIII 194 sup. = 80. *M'en monterai*. Le mot français issu de *en* un emploi plus étendu que dans cf. 6, 1, 30, etc. Il disait : *S'en mouler, s'en renir en renir* 162), etc. Nous n'avons guère conservé que *s'en aller*. — 88-89. *Croissir, brisier, depecier, entroschier*. Cf. 6, 2, 3, et voy. la note. — 91. *En par-*

N'en i remandrait ja pesant une eschalogne.
 — Ci at merveillous gab, » go at dit li escolte.
 « One de si dure charn n'oi parler sor home :
 De fer est o d'acier, se icest gab demostret. »

120 Co dist li emperere : « Gabez, sire Aimers !
 — Volentiers, » dist li coens, » quant vos le co-
 [mandez.

Encore ai un chapel d'alemande, engoldé
 D'un grant peïsson marage, qui fut faiz oltre mer ;
 Quant l'avrai en mon chief vestut et afublét,
 125 Demain, quant li reis Hugue serrat a son disner,
 Mangerai son peïsson et bevrat son clarét :
 Puis vendrai par detrés, dorrai li un colé tel
 Que devant sor sa table le ferai encliner.
 La verrez barbes traire et gernons si peler.

130 — Par Dieu ! » co dist l'escolte, » crist hoen est
 [forsenez.
 Que fols fist li reis Hugue, qui vos prestat ostel.

— Gabez, sire Bertrans ! » li emperere at dit.
 « Volentiers, » dist li coens, » tot al vostre plai-
 sir.

Dous escuz forz e reis m'empruntez le matin,
 135 Puis m'en irai la fors en son cel pui antif :

d'une échalothe. » — « Voici un merveilleux gab, » dit l'espion. « Jamais je n'ouïs parler de si dure chair sur les os d'un homme : s'il réalise ce gab, il est de fer ou d'acier. » — (V. 120.) « Faites un gab, seigneur Aimery, » dit l'empereur. — « Volentiers, » dit le comte, « puisque vous l'ordonnez. J'ai en ce moment un bonnet d'alemande, fabriqué outre mer et doublé avec la peau d'un grand poisson de mer. Une fois que je l'aurai mis et arrangé sur ma tête, demain, quand le roi Hugues sera assis à son dîner, je mangerai son poisson et boirai son hippocras. Puis je viendrai par derrière et je lui donnerai un tel coup que je le ferai s'incliner sur sa table. Alors vous me verrez tirer les barbes et arracher les poils des moustaches. » — « Par Dieu ! » dit l'espion, « cet homme est hors de sens. Le roi Hugues a agi comme un fou, quand il vous a donné l'hospitalité. » — (V. 132.) « Seigneur Bertrand, » dit l'empereur, « faites un gab. » — « Volentiers, » dit le comte, « je n'ai rien à vous refuser. Empruntez pour moi demain matin deux écus forts et raides, et je m'en irai hors de la ville au sommet de ce tertre antique. Là, vous me les

116. *Pesant une eschalogne.* Pesant est ici un géronidif neutre pris absolument comme *pondo* en latin. Cf. *vaillant un angevin*, 7. 143, à côté de : « il n'a pas un sou vaillant », — 122-3. Le texte, corrompu dans le manuscrit, n'est pas sûr, malgré les différentes corrections apportées ou proposées. *Chapel chapeau* désignait une coiffure quelconque, même une couronne de fleurs. — *D'alemande*, d'un tissu d'Alabanda en Carie. — *D'un peïsson*, pour *de poisson* d'un poisson » (sans doute une espèce de loutre). — Pour d'autres exemples de bonnets rendant invisible, cf. le mythe de Persée et voy. notre *Légende d'Œdipe* (Paris, Maisonneuve et Co, 1881), p. 105. — 127. *Vendrai*. Pour éviter la confusion avec le futur de *vendre*, on a donné de bonne heure à ce verbe (cf. *teür*) le radical des formes accentuées (*ie = è*) : *vien-*

Lam les verrez ensemble par tel vertut ferir
 Et voler contre mont, si m'escriera si
 Que en quatre loes environ le pais
 Ne remandrait en bois cors ne dans a tour,
 Nule bisse sauvage ne chevrouls ne zolpuz
 — Par Dieu ! » co dist l'escolte, » mal zabement
 [at ci.

Quant le savrat li reis, grains en iert e marriz. »

« Gabez, sire Gerins ! » dist l'empereure Charles.
 — Volentiers, » dist li coens, « Demain, veant
 les autres,

Un espiét fort et rent m'aportez en la place.
 140 Qui granz seit et pesanz, uns vilains i ait charge ;
 La hanste de pomier, de fer i ait une alnc ;
 En somet cele tor, sor cel piler de marbre,
 Me colchiez dous deniers, que li uns seit sor
 [l'autre ;

Puis m'en eistraï en sus demie liüé large,
 150 Si me verrez lancier, se vos en prenez garde,

verrez frapper l'un contre l'autre d'une telle force qu'ils voleront en éclats, et je pousserai en même temps un si grand cri qu'il ne restera dans le bois, quatre lieues à la ronde, ni cerf, ni daim, ni biche sauvage, ni chevreuil, ni renard, qui ne s'enfuie. » — « Par Dieu ! » dit l'espion, « voici un mauvais gab. Quand le roi le connaîtra, il en sera ennuyé et mécontent. » — (V. 143.) « Faites un gab, seigneur Guérin, » dit l'empereur Charles. — « Volentiers, dit le comte. Demain, en présence des autres (des gens du roi), faites-moi apporter sur la place un épieu fort et raide, grand et si lourd qu'un vilain en ait sa charge, le bois de pommier, le fer long d'une aune. Au haut de cette tour, sur ce pilier de marbre, placez-moi deux deniers exactement l'un sur l'autre. Alors je sortirai de la ville et m'éloignerai l'espace d'une demi-lieue ; et vous me verrez, si vous y prenez garde, lancer le trait jusqu'au bas de la tour, faire tomber l'un des

*drai. — 135. Antif = antiqjuum, d'où antiu, et par la consonnification de l'u au fém., antiue, d'où, par analogie, antif, au masculin. Cf. notre note à fou, 2, 19. C'est ici, comme souvent ailleurs, une véritable épithète d'ornement. — 137. Si m'escriera si, et je pousserai un tel cri. Remarquez de sens notablement différent. — 144. Veant les autres (cf. 13, 2, 84, 15, 2, 13, etc.). Veant, comme oiant (cf. 18, 110, 19, 194), invariable et suivi du cas régime, est devenu une espèce de préposition, comme durant, suivant, etc. Le cas du vers 116 est tout différent. — 146-7. Liberté de syntaxe remarquable, mais qui n'aurait rien de choquant aujourd'hui, à condition de rétablir que avec l'adj. ch. — *En sommet de pomier* — que la li. seut de p. = 148. *En sommet cele tur.* Cf. en son cel pui 135, et voy. v. 16, note. — 150. *Demie liüé large*, l'espace d'une demi-lieue. L'accord de *demie* se faisait toujours en ancien français. — L'emploi de la préposition *de* serait aujourd'hui obligatoire avec *large*. Cependant on dit : « donnez m'en gros comme une noix, long, épais comme un doigt. » Dans ces différentes expressions, l'adjectif est pris adverbiallement et équivalait à *en* accompagné d'un substantif : *en large* (ou *en largeur*), *en grosseur*, etc. — 151. *Si, et* alors. — *Lancier (l'espiét)*, lancer le javelot. *Lancier* se prend souvent absolument, comme aujourd'hui *tirer*. — *Vos* est régime de *prenez garde* (réfléchi). Le sujet est sous-entendu, comme devant *verrez*.*

- [90] Dist Oliviers : « De ço ne sai jo blasme,
Jo ai vedut les Sarrazins d'Espaigne ;
15 Couvert en sont li val e les montaignes
E li larriz e trestotes les plaines.
Granz sont les oz de cele quel estrauge ;
Nos i avons molt petite compaignie.
Respont Rodlanz : « Mes talenz en engrai-
gnet.
20 Ne placet Dieu ne ses saintz ne ses angeles
Que ja por mei perdet sa valor Fr' nee!
Mielz vueil morir que hontages m'ataignet ;
Por bien ferir l'empereure nos aïmet. »
- [91] Rodlanz est proz'ed Oliviers est sages :
25 Ambedoi ont merveilleus vassalage.
Puis qued il sont as chevaux ed as armes,
Ja por morir n'eschiveront bataille.
Bon sont li conte e lor paroles haltes.
Felon païen par grant iror chevalchent.
30 Dist Oliviers : « Rodlanz, vedez en alques !
Vostre olifant soner vos nel deignastes ;
Fust i li reis, n'i ouïssons domage.
Cil qui la sont n'en doivent avoir blasme.
Gardez a mont ça devers les porz d'Aspre :
35 Vedeir pomez dolente riedregarde ;
Qui ceste fait ja mais n'en ferat alre.
— Tais, Oliviers, ne dire tel oltrage :
Mal seit del cuer qui el piz se codardet !
Nos remandrons en estal en la place ;
40 Par nos iert faiz e li cols et li chaples. »

- 92 Quant Rodlanz veit que bataille seroit
Plus se fait fiers que lions ne lieparz ;
Franceis escridet, Olivier apelat :
Sire compaignz, amis, nel direz !
45 Li emperedeir, qui çà enz nos laissat,
Itels vint milie en mist ad une part,
Sunt escoutre nen i ouï un codard.
Por son seignour deloit soner granz cordz
Ed endurer e forz fruz e granz chalz.
50 Sun delit sun perche del sanc e de la charne
Fier de ta lance, e jo de Durendal,
Ma bone espede que li reis me donat.
Se jo i muir, dire puet qui l'avrat :
54 Iceste espede fut a noble vassal ! »
- 93 D'ltre part est l'arcevesques Turpins.
Son cheval brochet e montet un larriz ;
Franceis apelet, un sermon lor ad dit :
« Seignor baron, Charles nos laissat çà ;
Por nostre rei devons nos bien morir,
60 Crestientët aidiez a sostenir :
Bataille avrez, vos en estes tot fit.
Car a voz uelz vedez les Sarrazins.
Clamez voz colpes, si preiez Dieu mercit :
Assoldrai vos por voz anemes guarir.
65 Se vos morez, vos estrez saint martir,
Sieges avrez el graignor paredis. »
Franceis descendent, a terre se sont mis.
Et l'arcevesques de Dieu les benedist :
69 Por penitence les comandet ferir.

13. *De ço ne sai jo blasme*, je n'y vois pas matière à blâme. *Ço*, le fait de sonner du cor pour appeler Charlemagne au secours de l'armée. — 17. *Granz*, lat. *grandes*, est parfaitement régulier, les adjectifs féminins n'ayant, comme les noms, qu'une forme pour le singulier et une pour le pluriel. Cf. 4, 16. — *Oz* = *osts* = hostes. Au singulier, *ost* dans les plus anciens textes, puis *os* sous l'influence de la déclinaison masculine. Cf. 4, 53, note. Ce mot a d'ailleurs été aussi employé comme masculin, sans doute par un sentiment obscur de l'étymologie. — *Esrange*, étrangère. — 20. *Deu*. Voy. 3, 63, n. — *Anples*. Voy. 3, 78, n. — 21. *France*. L'article était très souvent supprimé devant les noms de pays. Cf. 6, 2, 18, 24, etc. — 22. *Que hontages m'ataignet*, que d'être déshonoré. Remarquez le changement de construction, qui consiste à mettre comme second terme de la comparaison un subjonctif (avec ellipse de *que*) au lieu d'un infinitif. De même, en latin, on peut se servir de *quam* suivi du subjonctif avec ou sans la conjonction *ut*, surtout après *potius*. Cf. Cicéron, *passim*, Tite-Live, etc. — 23. *Por bien ferir*, parce que nous frappons bien. En français moderne, une locution semblable ne pourrait se rapporter qu'au sujet de la phrase. — 25. *Ambedoi* = ambo-*dui*. La déclinaison de *duo* a été assimilée en latin populaire à celle de *bonus* au pluriel. — 27. *Por morir*, au prix de la mort, fallut-il mourir. Après une proposition principale négative, *pour* indique souvent en ancien français un échange marquant opposition. Cf. 13, 4, 11. Aujourd'hui, on ne pourrait employer ainsi *pour* avec un infinitif, mais seulement avec le substantif indiquant le prix : « Je ne le ferais pas pour un empire ». — 30. *Vedez en alques*, regardez un peu de ce côté. Voy. 3, 2, 49, note. — 31. *Nel* = *ne le*. Le pronom neutre, représenté, par un pléonaste fréquent en pareil cas, l'infinitif régime du verbe principal placé par inversion en tête de la phrase. — 32. *Fust i li reis*, si le roi y était. Il n'y a pas ici de sens restrictif, comme il y en aurait en français moderne dans la construction analogue : *le roi y fut-il*. — *Oüssons* = habuissemus. On sait que les différentes flexions de la 1^{re} pers. du plur. en latin ont été uniformément remplacées en français par *-ons* (*fabord -omes*, emprunté à *sones* = *sumus*). On trouve également les formes *sans s* : *om* (*um*) et *on*. *Um* est la forme ordinaire (anglo-normande) du ms. d'Oxford. — 36. Le pronom *ceste* représente une espèce de neutre, une idée générale comme « chose, affaire », etc. Cf. *la*, et aujourd'hui encore dans : « Vous

nous la baillez belle », etc. — 38. *Mal seit de*, malheur à. — 42. *Fiers*, au cas sujet. Cf. 3, 19, note. L'accord se fait par syllepse avec le sujet de la phrase, auquel *fiers* se rapporte logiquement, sinon grammaticalement. — 44. *Nel dire ja*, ne le dites plus (voy. Glossaire, s. v. *infinifif*, et *a non* 3). Ce qui suit n'est que le développement des quatre derniers vers de la tirade précédente. De même, la 3^e et la 4^e tirade du 2^e extrait reproduisent la donnée de la 2^e tirade, ce qui ne veut pas dire que nous ayons affaire ici, comme il arrive parfois, à des variantes dues à des remaniers : c'est une des formes de la répétition épique. — Notre premier couplet est précédé dans le manuscrit d'Oxford, et suivi dans les *Extraits* de M. G. Paris, d'un autre couplet reproduisant la même idée. — 46. *Itels vint milie en mist ad une part*, il en mit de côté (il en choisit) vingt mille de tels (que). Dans des tournures semblables, après *tel* (*itel*), que est souvent sous-entendu. Cet emploi de *tel* en apposition à un nom de nombre est d'ailleurs fréquent. — *Milie* (plus tard *mille*, *milie*) = *millia*, mais *mil* (conservé dans le millésime) = *mille*. La posttonique se conservant en français sous la forme d'un *e* muet, tandis que l'*e* tombe dans les mêmes conditions. Après 1999, on devra régulièrement écrire : *deux mille*, *deux mille un*, etc. — 47. *Son escoutre*, accusatif absolu. — 50. *Sun delit*, son lit (= *stie*) est à demi explétif ; *en* représente *por son seignor* (dans l'intérêt de son seigneur). — 55. *Turpins*. L'antécédent de *Beatus Turpin* dans les *Annales* authentiques (*Tilpinus*), est un personnage historique, qui mourut longtemps avant Charlemagne, mais après Roncevaux. Nous ne savons rien de lui qui justifie le rôle qu'on lui prête ici. Au x^e siècle, on a fabriqué sous son nom un écrit latin relatif aux expéditions de Charlemagne en Espagne, où se trouve, entre autres, un récit de la bataille de Roncevaux assez différent du notre : Turpin bien entendu n'y a rien vu. — 60. *Crestientët*. Mot assumé à l'époque des croisades, d'où la suppression de l'article. Cf. 21 et 8, 1, notes. — 62. *A nos oz*, de nos armes. — 63. *Dieu*, l'adjectif l'instrument. Cf. 82, etc. — 63. *Dieu*, à Dieu. Voy. 3, 63, n. — 65. *Estrez*, forme de futur empruntée à *ester*. Ici *estrez* semble avoir conservé quelque chose de sa signification primitive et indique la permanence de l'état bienheureux du martyr. — 66. *Graignor*, comparatif organique (= *grandiore*), a ici un sens purement augmentatif. Cf. 2, 102 et 3, 102, notes. — 68. *De Deu*, au nom de Dieu. Cf. 72.

34. Traines s'assimilant, si se metent sous piez :
 Mais sont assés, quite de la pechiez ;
 Et l'aveves pas le Dieu les at saig nez ;
 Mais se font at sont lor coranz destriers ;
 Aillat sont à li de oliviers.
- 75 E de bataille sont tuit aparellié.
 Li cons Rodlanz apelet Olivier ;
 « Sire compaing, molt bien lo distiez ;
 E l'empereur sumes a mort justiez ;
 Pris en at or ed avoir e deniers.
 80 E l'empereur nos devez bien veugier.
 Li reis Marsilies de nos at fait marchié.
 Mais as espedes l'estovrat eslegier. »

2. MORT DE ROLAND

- 200 Rodlanz ferit en une pierre bise :
 Plus en abat que jo ne vos sai dire ;
 L'espede croist, ne froissé ne ne briset,
 Contre lo ciel a mont est ressortide.
- 5 Quand veit li cons que ne la fraindrat mie,
 Molt dolcement la plaint a sei medisme :
 « E! Durandal, com iés bele et saintisme!
 En l'orie pont assez i at reliques,
 Un dent saint Piedre e del sanc saint Basile,
- 10 Et des chevels mon seignor saint Denisie ;
 Del vestement i at sainte Marie ;
 Li nen est dreiz que paien te baillissent ;
 De crestiens devez estre servide.
 Molt larges terres de vos avrai conquises,
- 15 Que Charles tient, qui la barbe at floride :
 Li emperdre en est e ber e riches.
 Ne vos ait hom qui facet codardie!
 Dieus, ne laissez que France en seit honide ! »

- [204] Ço sent Rodlanz que la mort l'entrepent,
 20 Devers la teste sour le cuer li descent.
 Dessous un pin i est alez corant.

73. *Coranz* est ici adjectif verbal (participe présent de l'état), comme dans *chien courant*. Au contraire il est gerondif dans *est alez corant* 6, 2, 21. — 74. *A lei de chevaliers*, selon la règle (comme il convient à des chevaliers. — 76. *Apetel*. Le *t* de la 3^e pers. du sing. semble subsister encore dans le *Roland*. Les cas où on pourrait le croire élimé demandent une correction, comme ici, où le ms. d'Oxford donne *en apelet*, ce qui fausserait le vers, si le scribe eût prononcé ce *t*. Mais il est bon de noter que l'écriture conserve quelque temps des traits de prononciation archaïque, alors qu'ils sont entièrement ou presque entièrement disparus. — 79. *Avoir* désigne les richesses de tout genre ; *deniers*, l'or ou l'argent monnayé. — 82. *L'estovrat eslegier*, il le faudra payer (litt. : « l'alléger, le soulager de sa dette »).

2. 1. *Pierre bise*, pierre brune. Cette expression est très fréquemment employée pour désigner le granit, le porphyre et autres espèces de pierres dures, dont la plupart sont de couleur brune, de sorte que *pierre bise* est souvent, comme ici, synonyme de *pierre dure*. — 3. *Ne froissé ne ne briset*, ne s'ébrèche ni ne se brise (cf. 5, 88-89). L'emploi des verbes actifs au sens neutre-passif était autrefois bien plus fréquent qu'aujourd'hui. Cf. *lever, moullir*, etc. — 4. *Est ressortide*, a rebondi. — 6. *La plaint a sei medisme*, il la pleurt lui-même sans s'adresser à lui-même. — 9. *Saint Piedre*, de *Pierre* = *Basile* de s. Basile, Cf. 10, 11, etc. — 10. *Li chevels*, avec vous et en à vous nom de l'instrument.

1. *Barbe floride*, pour *at conquises*, expression curieuse qui n'est pas sans exemple en ancien français. Celui qui parle se reporte par la pensée à un avenir prochain qu'il considère comme déjà arrivé : *Barbe floride*, b. *Barbe floride*, b. *Barbe floride*, b. Méaphore usuelle dans les chansons de geste et due sans doute à la floraison printanière des arbres fruitiers. — 21. *Corant* = *currendo*. Cf. 27 et voy. 4, 38 et 5, 1, 73, notes. — 22. *Adenz*. Ce

- Sour l'erbe vert si s'est colchiez adenz,
 Dessou lui met s'espede e l'olifant ;
 Tornat sa teste vers Espagne la grant :
- 25 Por ço l'at fait qued il vult veirement
 Que Charles dié, e trestote sa gent,
 Li gentils cons, qu'il est morz conquerant,
 Claimet sa colpe e menut e sovent,
 29 Por ses pechiez Dieu porofrit lo guant.
- [202] Ço sent Rodlanz de son tens n'i at plus ;
 Devers Espagne gist en un pui gut.
 A l'une main si at son piz batut :
 « Dieus, meie colpe, par la toë vertut,
 De mes pechiez, des grant e des menuz,
 35 Que jo ai faiz dès l'ore que nez fui
 Tresque a cest jorn que ci sui conseüz ! »
 Son destre guant en at vers Dieu tendut :
 Angele del ciel en descendent a lui.
- [203] Li cons Rodlanz se jut dessoz un pin,
 40 Envers Espagne en at tornét son vis.
 De plusieurs choses a remembrer li prist :
 De tantes terres come li bers conquist,
 De dolce France, des homes de son ling,
 De Charlemagne, son seignor qui nodrit,
 45 E des Franceis dont il est si cheriz.
 Ne puet muder ne plort e ne sospirt ;
 Mais sei medesme ne vult metre en oblit :
 Claimet sa colpe, si priét Dieu mentit :
 « Veire paterne, qui onques ne mentis,
 50 Saint Lazaron de mort ressurreiz
 E Daniël des lions guaresis,

mot donne un sens qui contredit ce qui suit : ou bien il y a ici une négligence fâcheuse due à l'assonance, ou bien le vers est corrompu. — 26. *Dié* = *dicat*. *Li i* palatal dégage par la gutturale s'est fondu avec l'i étymologique, comme dans *vestie, amie*. Voy. la note à 7, 102. — *E trestote sa gent*. Quand un verbe avait deux sujets coordonnés, le verbe se plaçait quelquefois entre les deux, et ainsi le second sujet était mis en relief. Dans ce cas, le plus souvent, comme ici, le verbe ne s'accorde qu'avec le premier sujet, et il faut admettre l'ellipse de ce même verbe. *E* peut donc se traduire par « et de même ». Cf. 6, 2, 80. — 27. *Conquerant*. Cf. *corant* 21. — 29. *Dieu*, à Dieu. Cf. 6, 1, 20 et 63 ; 6, 2, 48 et 6, 3, 14. Au v. 54, la proposition est exprimée. — Quand un chevalier voulait offrir réparation d'une offense, ou provoquer un adversaire, il lui tendait son gage, ordinairement son gant (dans le *Roman de Thèbes*, v. 393-6, Oedipe présente à Jocaste un pan de sa tunique, comme réparation pour le meurtre de Laius) ; et si l'adversaire le prenait ou le relevait, c'est qu'il acceptait le duel. — 30. *Ço sent R. de son tens n'i at plus* (s.-ent. *que*). *R.* sent que sa vie est finie. Cette ellipse est rare, quand le pronom démonstratif est exprimé. — 32. *A l'une main, d'une main*. L'ancien français opposait régulièrement *l'un à l'autre* non seulement comme pronom indéfini, mais avec un nom, lorsqu'il ne s'agissait que de deux. De même, il mettait l'article déterminatif avec les autres nombres cardinaux pour opposer une partie d'un tout au reste. Cf. 5, 40, etc. — 33. *Par la toë vertut*. Roland demande le pardon de ses péchés au nom des perfections divines, des mérites à l'aide desquels le Christ a racheté les hommes. — 36. *Conseüz*, atteint mortellement. — 37. *En*, pour ses péchés. Cf. 54. — 38. *A lui*, à côté de lui, avec lui. — 40. *En* indique changement de direction. Le sens de ce mot est parfois un peu vague en vieux français. Cf. 6, 1, 30. — 41-5. On pourrait à bon droit s'étonner de voir que Roland ne donne point le moindre souvenir à la belle Aude, sa fiancée. Cela prouve simplement qu'à l'époque du *Roland*, les amours du héros avec la sœur d'Olivier ne faisaient point encore partie de la légende. — 50. *Ressurreiz* (= *resurrexisti*), tu resuscitais (mot savant). — 51. *Guaresis*. Ce développement inorganique de la 2^e pers. du sing. (et des 1^{re} et 2^e du plur.) du parfait de l'indicatif et de tout l'imparfait du subjonctif se rencontre surtout dans les verbes en *-ir*, et aussi, postérieurement

Guaris de mei l'aneme de toz perilz
 Por les pechiez que en ma vide fis!
 Son destre grant a Dieu en porofrit,
 55 Et de sa main saintz Gabriël l'at pris.
 Dessour son bras tenoit lo chief enclm:
 Jointes ses mains est alez a sa fin.
 Dieus li tramist son angele cherubin,
 Et saint Michiel de la mer del peril.
 60 Ensemble od els sainz Gabriëls i vint:
 L'aneme del comte portent en paradis.

[204] Moz est Rodlanz : Dieus en at l'aneme es
 ciels.
 Li emperedre en Roquesvals parvient.
 Il nen i at ne veie ne sentier
 65 Ne vuide terre ne alne ne plein pied,
 Que il n'i ait o Franceis o paien.
 Charles escriidet : « Ou estes vos, bels niés ?
 Ou l'arcevesques e li cons Oliviers ?
 Ou est Gerins e ses compaing Geriers ?
 70 Ou est cons Ote e li dus Berengiers,
 Ive e Ivories que j'aveie tant chiars ?
 Qu'est devenuz li Guascoinz Engeliers,
 Sansse li dus e Anseïs li fiers ?
 Ou est Gerarz de Rosseillon li vielz,
 75 Li doze per que j'aveie laissiét ? »
 De ço cui chielt, quant nuls n'en respondiét ?
 « Dieus ! » dist li reis, « tant me puis esmaier
 Que jo ne fui a l'estor comencier ! »
 Tiret sa barbe com hom qui est iriez,
 80 Ploret des uelz e si franc chevalier :

ment, dans d'autres. Cf. *rainquesis*. Bastard de Bouillon. 412; *respondesistes*. Beaudoin de Sebourg. 44. 300; *nasquesis*, ibid., 457; *vendesis*, ibid., 46, 1080; *combatesist*. Hugues-Capet, 166, etc. Voy. Chabaneau, *Hist. de la conj. fr.*, p. 93-4, et G. Paris, *Accent latin*, p. 74. — 52. *De mei l'aneme*. Inversion qui n'est pas rare en ancien français et qui s'est conservée longtemps dans cette formule. — 55. « L'ange Gabriel prenant lui-même de la main de Roland le gant qu'il offre à Dieu, c'est, pour une imagination du XII^e siècle, le comble du sublime : il nous faut quelque effort pour ne pas trouver cette image surtout bizarre. » G. Paris. — 59. *Saint Michiel de la mer del peril*. Allusion à la célèbre abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer (Manche), fondée au VIII^e siècle, près du pays dont Roland est censé comte : c'est une des raisons (d'ailleurs peu probantes) qui ont fait croire que l'auteur du *Roland épique* Breton. — 61. Dans l'édition de G. Paris, l'extrait se termine ici. Nous uniformisons la graphie. — 65. *Ne vuide terre ne alne ne plein pied*, ni une aune ni un pied entier de terrain vide. La coordination a remplacé la subordination, par une espèce d'hendiadys. *Plein pied*. Cf. *pleine hanste*, 5, 12 — 76. *Respondiét* = *respondedit*, par une fautive analogie avec les composés de *dare*. Le latin populaire, traitant les verbes composés comme les simples, disait : *perdidit, vendidit*, d'où *perdidit, vendiét* *perdièrent, vendièrent*. Cette forme a gagné de bonne heure les verbes en *dere* : *descendiét* (cf. *descendit*), *Valerius d'Antium*, et *descendierant*, Laberius, dans Aulu-Gelle, 7, 9), *entendiét*, etc., et même quelques autres *rumpiét*, etc. *Le s'est ensuite* réduit à *i*, plus tôt ou plus tard, suivant les dialectes. *Le Saint Léger* a déjà *rendit* 3, 119 : cela prouve que les deux formes étaient alors déjà usitées parallèlement. — *En, d'eux*, d'entre eux. — 78. *A l'estor comencier*, au commencement de la bataille. *Comencier* est pris substantivement, et l'article n'est sous-entendu que parce qu'il y en aurait eu deux de suite. Si le régime eût été placé après l'infinitif, ce qui est également correct, on aurait exprimé l'article *al comencier l'estor* : de même avec un verbe neutre *al remonter les abatuz*, quand ceux qui ont été désarçonnés remontent), où parfois la transformation du verbe en substantif est encore plus avancée *al remonter des abatuz*. — 80. *Ploret des uelz*. Cf. 6, 3, 8, et voy. 4, 51, note. Pour le verbe au singulier, cf. 26 et voy. la note.

Encontre terre se pasment vint milier :
 Naine li dus en at molt grant pitié.

3. — MORT DE LA BELLE ADE, CHANSON DE ROLOAND

295 La emperedre est repardiez d'Espaigne.
 E vient ad Ais, al meilleur siét de France;
 Monte el palais, est venuz en la chambre.
 Es li venude Alde, une bele dame;
 5 Co dist al rei : « Quant Rodlanz li chatazmes
 Qui me jurat come sa per a prendre ? »
 Charles en at e dolor e pesance;
 Ploret des uelz, tiret sa barbe blanche :
 « Suer, chiere amie, d'ome mort me demandes.
 10 Jo t'en donrai molt esforcieét eschange :
 Cost Lodewis, meilleur no sai en France;
 Il est mes filz de ma moillier la gente,
 E si tendrat mes marches e mon regne. »
 Alde respont : « Cist moz mei est estranges.
 15 Ne placet Dieu ne ses sainz ne ses anges
 Après Rodlant que jo vive remaigne ! »
 Pert la color, chiet as piez Charlemagne :
 Sempres est morte : Dieus ait mercit de
 l'aneme!
 19 Franceis baron en plorent, si la plaignent.

[296] Alde la bele est a sa fin alede.
 Cuidet li reis qu'ele se seit pasmede;
 Pitié en at, sin ploret l'emperedre ;
 Prent la as mains, si l'en at relevede ;
 Sour les esplades al teste clinede.
 25 Quant Charles veit que morte l'at trovède,
 Quatre contesses sempres i at mandedes ;
 Ad un mostier de nonains est portede :
 La nuit la guaitent entresque a l'ajornede.
 Lonc un alter belement l'enterrented ;
 30 Molt grant onor i al li reis donede.

7. COURONNEMENT DE LOUIS*

[2] Seignor baron, plaireit vos d'une esemple,
 D'une chançon bien faite et avenante ?

* Le *Couronnement de Louis*, chanson de geste publiée d'après tous les manuscrits connus par E. Langlois, Paris, 1888 (Société des anciens textes français), tir. n-x, v. 10-159. — Le *Couronnement de Louis* est une chanson de geste, sesmanche composée par un anonyme, au commencement du XII^e siècle, dans le dia-

3, 3. *Monte* est un des exemples de la chute du *t*, dans la terminaison atone, qu'assure la mesure. Cf. *semble* 1050, *torne* 3560, *mete* 2197, etc. — 6. *Qui me jurat come sa per a prendre*, qui jura de me prendre en mariage. *Me* est-il à la fois régime indirect de *jurat* et régime direct de *prendre* ? C'est possible. On a jugé inutile de répéter ce pronom. En tout cas, il est certainement et obligatoirement régime de *prendre* : son éloignement ne fait pas difficulté. Pour *a*, voy. 4, 26, note. — 8. *Ploret des uelz*. Cf. 6, 2, 80, et voy. 4, 51, note. — 9. *Suer*. Voy. au Gloss., s. v. *seror*. — *Dome mort*, au sujet d'un homme mort. L'ancien français supprimait volontiers l'article indéfini *un* et l'article partitif *proposition de* et article déterminatif, — 11. *Lodewis*. Anachronisme; Louis n'était pas encore né en 778, date du désastre de Roncevaux. — 19. *Si la plaignent*, est l'expression usitée à haute voix) font son éloge funèbre. On disait de même *regarder*. — 25. *As uelz* avec ses uelz, au lieu de *des uelz* (où elle git, à ses pieds). — 28. *L'ajornede*, le point du jour; participe passé féminin pris substantivement. Cf. *l'ajornant*. — 30. *Molt grant onor*. L'empereur fait de grandes libéralités en terres au monastère où on l'avait enterrée.

7, 1. *Plaireit vos d'une esemple?* vous plairait-il d'entendre] un exemple ?

- Quant Deus eslist naante et miel' reiaimes,
 Tut se millier torna en dille France.
- 5 Li mieldre reis ot a nom Charlemagne :
 Cil aleva volentiers dolee France.
 Deus ne fist terre qui envers lui n'apende :
 Il i apent Baviere et Alemaigne
 Et Normanduoil Auver et Bretagne
- 10 Et Lombardie et Navarre et Toscane.
- 3] Reis qui de France porte corone d'or
 Prodom deit estre et vaillanz de son cors ;
 Et s'il est om qui li face nul tort,
 Ne deit guarir ne a plain ne a bos,
 15 De et qui l'ait o recreant o mort :
 S'ensi nel fait, dont pert France son los ;
 Car nest l'estoier : carollez est a tort.
- 4] Quant la chapele fu beneeite a Ais,
 Et li mostiers fu dediez et faiz,
 20 Cort i ot buene, tel ne verrez ja mais.
 Quatorze conte garderent le palais ;
 Por la justice la povre gent i vait,
 Nuls ne s'i clame que tres buen dreit n'i ait.
 Lors fist l'en dreit, mais or nel fait l'en mais ;
- 25 A conveitise l'out torné li malvais ;
 Por fals loiers remaint li buen plait.
 Deus est prodom, qui nos gouverne et paist,
 S'en conquerront enfer, qui est punais,
 29 Le malvais puiz, dont ne resordront mais.
- 5] Cel jor i ot bien dis et uit evesques ;
 Et si i ot dis et uit arcevesques ;
 Li apostoiles de Rome chanta messe.
- 6] Cel jor i ot oferende molt bele,
 Que puis cele ore n'ot en France plus bele,
 35 Qui la reçut molt par en fist grant feste.

le texte français du Centre, plutôt à l'Est qu'à l'Ouest de l'Île-de-France. Nous n'en possédons qu'un fragment, qui fait partie d'une compilation du milieu du xiii^e siècle (2688 vers) publiée d'abord par Jonckbloet, puis par M. E. Langlois, et comprenant en outre trois branches distinctes : 1^o l'histoire de Guillaume, à Rome, contre le géant païen Corsoit ; 2^o ses guerres en France, contre les ennemis du jeune Louis ; 3^o ses exploits en Italie contre Guy d'Allemagne, sans compter les 40 derniers vers, qui semblent être un résumé de plusieurs chansons de geste. Deux ou trois de ces branches semblent elles-mêmes formées de plusieurs autres (voyez Langlois, *Introduction*, lxxi sqq.). Il a été démontré et reconnu que le Louis qui figure dans cette compilation est aussi souvent Louis II, Louis III, Louis V, et surtout Louis IV d'Outremer, que Louis le Débonnaire, et qu'il y est question non seulement de Guillaume d'Orange ou *Fierebrace*, libérateur de la Septimanie et de la Provence, fondateur de l'abbaye de Gellone et comte de la geste du Malin, mais encore d'un Guillaume septentrional, probablement Guillaume de Montreuil-sur-Mer, qui serait le véritable Guillaume-au-court-nez. Le point de fusion entre les deux Guillaume est visible dans le *Charroi de Nismes*, qui est du commencement du xiii^e siècle (voy. G. Paris, *Romania*, I, 177 sqq.). L'auteur des *Aliscans* a connu une rédaction ancienne, mais déjà altérée, qui plaçait la scène à Paris.

1. *Reiaimes*. Les vers *Reiaimes, Reiaimes, Reiaimes* de même v. 5, *Charlemaigne*, mais ce mot assonnant ici avec le son nasalisé *am... e*, l'a doit y être immédiatement suivi de la nasale, et l'on doit écrire *reiaimes, Charlemagne*. D'ailleurs, dans ce texte, a nasalisé n'assone ni avec a libre, ni avec les diphtongues *eo* et *ou* (v. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18). *Beneeite*. Forme régulière = benedicta. Les formes contractées *benoit, benoite*, se rencontrent parallèlement dès le xii^e siècle, au moins dans certains dialectes (voyez *Reiaimes*, v. 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18). *Remaint li buen plait*, les bons procès restent en souffrance. — 43. *En est ici* à peu près explétif. Cf. 6, 1,

- [7] Cel jor i ot bien vint et sis abez,
 Et si i ot quatre reis coronez.
 Cel jor i fu Looïs alevez
 Et la corone mise desus l'altel ;
 40 Li reis ses pere li ot le jor doné.
 Uns arcevesques est el letrin montez,
 Qui sermona a la crestienté :
 « Baron, » dist il, « a mei en entendez :
 Charles li magnas a molt son tens usé,
 45 Or ne puet plus ceste vie mener.
 Il ne puet plus la corone porter :
 Il a un fill a cui la vueil doner :
 Quant cil l'entendent, grant joie en ont mené ;
 Totes lor mains en tendirent vers Dieu :
 50 « Pere de gloire, tu seies mercié,
 Qu'estranges reis n'est sor nos devalez ! »
 Nostre emperere a son fill appelé :
 « Bels filz, » dist il « envers mei entendez :
 Veiz la corone qui est desus l'altel ?
 55 Par tel convent la te vueil ge doner :
 Tort ne luxure ne pechié ne mener.
 Ne traïson vers nelui ne ferez,
 Ne orfelin son fié ne li toldrez :
 S'ensi le fais, g'en lorai Damedeu :
 60 Prent la corone, si seras coronez ;
 O se ce non, filz, laissez la ester :
 Ge vos defent que vos ni adesez.
- [8] « Filz Looïs, veiz ici la corone ?
 Se tu la prenz, emperere iés de Rome ;
 65 Bien puez mener en ost mil et cent omes,
 Passer par force les eves de Gironde,
 Païene gent craventer et confondre,
 Et la lor terre deis a la nostre joindre.
 S'ensi vuels faire, ge te doins la corone ;
 70 O se ce non, ne la baillier tu onques.
- [9] « Se tu deis prendre, bels filz, de fals loiers,
 Ne desmesure lever ne esalier,
 Faire luxure ne alever pechié,
 Ne eir enfant retolir le sien fié,
 75 Ne veve feme tolir quatre deniers,
 Ceste corone, de Jhesu la te vié,
 Filz Looïs, que tu ne la baillier. »
 Ot le li enfes, ne mist avant le pié.
 Por lui plorerent maint vaillant chevalier,
 80 Et l'emperere fu molt grains et iriez :
 « Ha ! las, » dist il, « com or sui engeigniez !

30, 56, etc. — 51. *N'est sor nos devalez*, n'a fondu sur nous (comme une calamité). Ils se félicitent de ce que la couronne ne va pas échoir à un étranger. — 56-7. *Ne mener... ne ferez*. Changement brusque de construction. Les deux tournures sont équivalentes : à cette condition (*de*) ne pratiquer, etc..., à condition (*que*) vous ne ferez, etc. Cf. 77, *que tu ne la baillier* et 144, *qu'a eir enfant ja son dreit ne toir*, où l'infinifit se trouve employé, quoique *que* soit exprimé : on attendrait *ne la baillies, ne tolges*, au subjonctif, ou, dans le second exemple, *toldras*, au futur. Les deux tournures sont combinées. — 62. *Adesez*. Les formes *-ons, -ez*, ont remplacé uniformément de très bonne heure les formes étymologiques *-eins, -eiz (-eiz, puis -oiz* se continue assez tard dans certains dialectes) pour la première conjugaison, *-ains -ez (-iens, -iez)*, pour la troisième. *Iens* = iamus (resté dans certains dialectes (n'a d'ailleurs pas tardé à produire *-ions, qui s'est alors étendu par analogie (ainsi que *-iez*) à toutes les conjugaisons, de sorte qu'on trouve au xii^e siècle, au subjonctif, *partions, parlez, aimons, amez*, à côté de *rendions, rendiez*, et plus tard uniformément *-ions, -iez*). — 70. *Ne la baillier tu onques*, ne la porte jamais. — 71. *Prentre de fals loiers*, recevoir de l'argent indûment. — 71. *Vié* = vêt(o). Forme très régulière : é donne *ié* et l final tombe. — 77. Voyez la note aux v. 56-7.*

- Delez ma feme se colcha paltoniers,
 Qui engendra cest coart errier.
 Ja en sa vie n'iert de mei avancier :
- 85 Quin fereit rei, ce sereit granz pechiez.
 Or li fesosz toz les chevels trenchier.
 Si le metous la euz en cel mostier :
 Tirra les cordes et sera marregliers,
 S'avra provende qu'il ne puist mendier. »
- 90 Delez le rei sist Arneis d'Orliens,
 Qui molt par fu et orgoillos et fiers :
 De granz losenges le prist a araisnier :
 « Dreiz emperere, faites pais, si m'oiez.
 Mes sire est juvenes, n'a que quinze ans
 entiers : »
- 95 Ja sereit morz, quin fereit chevalier.
 Ceste besoigne, s'il vos plaist, m'otroiez :
 Tresqu'a treis ans que verrons comit iert.
 S'il vuellt proz estre ne ja buens eritiers,
 Ge li rendrai de gré et volentiers,
- 100 Et acrestrai ses terres et ses fiez. »
 Et dist li reis : « Ce fait a otroier.
 — Granz merciz, sire, » diënt li losengier,
 Qui parent erent a Arneis d'Orliens.
 Sempres fust reis, quant Guillelmes i vient :
- 105 D'une forest repaire de chacier.
 Ses niés Bertranz li corut a l'estrier ;
 Il li demande : « Dont venez vos, bels niés ?
 — En non Deu, sire, de la enz, del mostier,
 Ou j'ai oï grant tort et grant pechié.
- 110 Arneis vuellt son dreit seignor boisier :
 Sempres iert reis, que Francis l'ont jugié.
 — Mar le pensa, » dist Guillelmes li fiers.
 L'espee ceinte est entrez el mostier,
 Desront la presse devant les chevaliers :
- 115 Arneis trueve molt bien apareillié ;
 En talent ot qu'il li colpast le chief,
 Quand li remembre del Glorios del ciel,
 Que d'ome ocire est trop mortels pechiez.
 Il prent s'espee, el fuer[r]e l'embaatié,
- 120 Et passe avant. Quant se fu rebraciez,
 Le poing senestre li a meslé el chief.
 Halce le destre, enz el colli assiet :
 L'os de la gole li a par mi brisié ;
 Mort le tresbuche a la terre a ses piez.
- 125 Quant il l'ot mort, sel prent a chasteier :
 « He ! gloz, » dist il, « Dex te doint encom-
 [brier !
 Por quoi voleies ton dreit seignor boisier ?
 Tu le deüsses amer et tenir chier,
 Creistre ses terres et lever ses fiez.
- 130 Ja de losenges n'averas mais loier.
 Ge te cuidoë un petit chasteier,

88. *Tirra*, forme euphonique, pour *tirera*. Cf. *demontra*, etc., et d'autre part *dorra*, etc. *Marreglier* est parfaitement régulier : *marguillier*, qui n'est pas antérieur à la fin du xv^e siècle, n'en est qu'une altération, et a dû passer par *marglhier*. — 89. *S'avra*, et il aura. *Qu'il ne puist*, ain qu'il ne soit pas forcé de. — 93. *Faites pais*, faites silence. — 96-7. Traduisez : « accordez-moi cela (son séjour dans un cloître) pour trois ans, et alors (*litt* [époque] à laquelle) nous verrons comment il sera ». — 102. *Diënt* (cf. 13, 1, 66, etc.) = disent. La gutturale tombe purement et simplement, parce qu'elle est suivie d'une voyelle vélaire (*o, u*). Elle tombe de même, si elle est suivie de *a* (voyelle semi-vélaire et semi-palatale) et en même temps précédée de *o, u* [jour, charrie]. Dans *dic* = dicat, on le e est suivi d'un *a* et précédé d'un *i*, sa chute s'explique différemment : voy. la note à 6, 2, 26. La gutturale, avant de tomber, dégage un *yod*, si la voyelle précédente est un *a* et surtout un *e* ou un *i* (*payer, doyen*, etc.). — 119. *Enz et col li assiet*, il le lui applique sur le cou. — 137. *Qui*

- Mais tu iés morz : n'en dormre un demer. »
 Veit la corone, qui desus l'attel siet :
 Li cuens la prent seuz point de l'arfargier ;
 135 Vient a l'enfant, si li assiet el chief.
 « Tenez, bels sire, el non del rei del ciel,
 Qui te doit force d'estre buens justiciers ! »
 Veit le li pere, de son enfant fu liez :
 « Sire Guillelmes, granz merciz en aiez !
 140 Vostre lignages a le mien esalcéi. »

- 10 — Hé ! Louis = dist Charles, sire litz.
 Or avras tu mon reïame a tenir.
 Par tel convent le puisses retenir
 Qu'a eir enfant ja son dreit ne toir,
 145 N'a veve feme vaillant un angevin ;
 Et sainte eglise pense de bien servir,
 Que ja deables ne te puisse honir.
 Tes chevaliers pense de chier tenir :
 Par els seras onorez et serviz,
 150 Par totes terres et amez et cheriz. »

8. HUON DE BORDEAUX*

1

- Charles regarde duc Naimon le flori :
 « Consilliés moi, sire Naime, » fait il.
 « Que dirai jou de mon fil q'est ochis ?

* *Huon de Bordeaux*, chanson de geste, publiée pour la première fois, d'après les manuscrits de Tours, de Paris et de Turin, par MM. F. Guessard et C. Grandmaison. Paris, Vieweg, 1860. — Les éditeurs ont suivi le manuscrit de Tours, en le complétant par le manuscrit de Paris (Bibliothèque nationale) f^o fr. 22.355. Nous donnons à l'Appendice critique les variantes du manuscrit de Paris, qui nous a servi à améliorer le texte. — Cette chanson assonancée, qui date du dernier tiers du xiv^e siècle, raconte les épreuves auxquelles fut soumis le brave fils de Séguin par Charlemagne, en expiation du meurtre, cependant légitime, de son fils Charlot. Il s'agissait de pénétrer dans le palais de l'émir de Babylone, d'y couper la tête du premier païen qui se présenterait à lui, d'embrasser sa fille, la belle Esclarmonde, et de rapporter à l'empereur la barbe blanche et quatre grosses dents de l'émir. Huon en vient à bout, grâce à la protection du nain bienfaisant Obéron, que la charmante pièce de Shakespeare, *Le Songe d'une nuit d'été*, le poème de Wieland et l'opéra de Weber ont popularisé. Le sujet a été également mis au théâtre en France : un *Huon de Bordeaux* était représenté en 1557 par les confrères de la Passion, un autre en 1663 par la troupe de Molière ; mais l'opéra d'*Esclarmonde*, de M. Massenet (1889), ne doit guère à notre poème que le nom de son héroïne, que l'auteur du livret n'a sans doute emprunté ni à la chanson de *Huon de Bordeaux*, ni à celle d'*Esclarmonde*. Saint-Marc-Girardin (*Cours de littérature dramatique*, III, 235, éd. Charpentier), traitant « de l'amour ingénu dans les romans de chevalerie », déclare préférer le *Huon de Bordeaux* du moyen âge, dont il ne connaissait pourtant que la pauvre version en prose de 1454, un poème que Wieland en a tiré : « Soit qu'il s'agisse, » dit-il, « de peindre l'amour de Huon et d'Esclarmonde, soit qu'il s'agisse de donner un caractère et un rôle aux êtres merveilleux, l'imagination naïve du vieux conteur l'emporte sur les grâces de Wieland. » — Notre poème, que les éditeurs croient avec vraisemblance avoir été composé à Saint-Omer, semble être du commencement du xiv^e siècle. Le manuscrit suivi est dû à un scribe de la région Nord-Est, dont la langue diffère peu de celle de l'auteur. Pour les remarques se rapportant au dialecte, voyez surtout nos extraits 10 et 13. — 1. Huon, qui se rendait

te doint, puisse-t-il te donner ! (*litt* : qui te donne). — 144. Voyez la note aux v. 56-7. — 145. *Vaillant. j. angevin*. Voy. 5, 116, n.

1. *Dieu Naimon*. Ellipse de *litt* et *ass*, fréquente avec les noms appellatifs placés en apposition à un nom propre. Cf. 6, 1, 1 et voy. A. Tobler, dans *Zeitschrift für rom. Philologie*, XIII, 197.

LEXIQUE

L'ANCIEN FRANÇAIS

PAR M. FRÉDÉRIC GODEFROY, Prix : 20 fr.

La Douzaine, pour les Écoles, 200 fr. net.

A

A, prép., vers. du côté de || pour, comme, en qualité de, à titre de || dans (sans idée de mouvement) || a marque l'attribution, l'appartenance || avec || contre || selon, suivant, conformément à || a marque la cause, la matière || a marque l'éloignement : de ; de la part de.

aacement, s. m., agacement.
aacier, v. a., harceler || n., s'agacer.

aairier, v. réfl. et n., faire son nid, se percher || s'arrêter, séjourner.

aaisance, s. f., usage, jouissance || ce dont on use.

aaisant, adj., commode.

1. **aaise**, adj., qui est à l'aise || satisfait.

2. **aaise**, s. f., aise, commodité, satisfaction

aaisance, s. f., commodité.

1. **aaisement**, s. m., ce dont on use || plaisir, commodité || libre usage.

2. **aaisement**, adv., à l'aise, commodément.

aaisié, p. pas et adj., bien fourni de tout ce qui peut être utile ou agréable || riche || fertile || agréable || libre.

aaisement, adv., à l'aise, commodément.

aaisier, v. a., mettre à l'aise || enrichir || contenter, réjouir || v. réfl. et n., prendre ses aises, se mettre à l'aise || s. m., plaisir, volupté.

aaisure, s. f., plaisir, satisfaction.

aaitier, v. a., faire plaisir à.
aavier, v. a., planter en vigne.

aamer, v. a., aimer avec tendresse.

aancrer, v. a., ancrer.

aanter, v. a., emmancher.

aapter, v. a., appliquer.

aardoir (s), v. réfl., s'attaquer.

aasmance, s. f. V. AESMANCE.

aasme, s. m. V. AESME.

aate, adj., rapide, vif, agile.

aatie, s. f., provocation, défi || querelle || gageure || fait d'armes, lutte, joute || vaillance.

aatine, s. f., provocation || querelle || joute || empiètement.

aatiner, v. a., harceler, tourmenter.

aatir, v. a., défier || comparer || déclarer avec serment || commencer || v. réfl. et n., défier, provoquer, s'attaquer, à || rivaliser || v. réfl., se vanter, se faire fort || s. m., manière d'agir emportée.

aatise, s. f., provocation || gageure.

aatusement, s. m., provocation, excitation || empiètement, ardeur.

aatison, s. f., gageure || défi || ardeur, impétuosité || effort.

abaater, v. a. et n., guetter, épier.

abac, s. m., abaque.

abaeus, adj., T. de dr., vaçant.

abaieor, s. m., soupçonneux || jaloux || convoiteux.

abalerie, s. f., convoitise.

1. **abaiete**, s. f., vedette, sentinelle.

2. **abaiete**, s. f., petite abbaye.

abagner, v. a., baigner, mettre dans le bain.

abaillier, v. a., atteindre.

abaillir, v. a., donner un gouvernement à || mettre à la tête de.

abaissance, s. f., ce qui va en s'abaissant, pente || abaissement, bassesse.

abaissance, s. f. V. ESBAHISSANCE.

abaissier, v. a., abattre ||

apaiser, éteindre || v. n., baisser || v. réfl., se modérer.

abaissir, v. n., baisser.

abalancier, v. n., mettre dans la balance, peser.

abander, v. n., se réunir en bande.

abandissement, s. m., abandon.

abandon, s. m., action d'abandonner || discrétion, merci || a *abandon*, à l'aise, à discrétion, largement || *mettre en abandon de*, exposer au danger de || garantie, caution || *plainte d'abandon*, requête en bénéfice de cession de biens.

abandonance, s. f., abandon.

abandonant, p. prés. et adj., livré.

abandonement, adv., à l'abandon, sans peine || avec profusion, avec largesse || impérieusement || hardiment || d'un air d'autorité.

abandonement, s. m., action de s'abandonner || mise au ban || bannissement.

abandoner, v. a., livrer en toute liberté, lâcher || permettre || v. réfl., se précipiter, s'aventurer, se laisser aller || p. pas., désordonné, prodigue || inconsidéré, insensé.

abandonneur, s. m., celui qui abandonne.

abanir, v. a., défendre, prohiber.

abarrer, v. a., empêcher l'exécution de.

abarrot, s. m., forêt, vville.

abas, adv., en bas, ici-bas.

abasseur, s. m., banc de sable.

abastonné, adj., armé d'un bâton, d'une arme en général.

abat, s. m., action d'abattre.

abatable, adj., qui peut être abattu qui peut être détruit, annulé || qui peut être privé de quelque dignité.

DIPHONGUES

§ 330. La diphtongue *ai* (*aire*, *aider*, *faim*) se prononce d'abord à peu près comme dans l'interjection *aïe*. Dans *Sainte Eulalie*, elle est notée une fois par *ae* : *maent* (v. 6) devant une nasale. Non suivie d'une nasale, elle passe au son *ɛ* dans le cours du XII^e au XIII^e siècle, excepté à la finale dans les verbes : *aiderai* (è-de-ré), *aimai* (è-mé); suivie d'une nasale, elle reste diphtongue jusqu'au XVI^e siècle. Dans les deux cas, elle est notée uniquement par *ai* depuis le XI^e siècle.

§ 331. La diphtongue *ei* (*beivre*, *veine*, *feire*, etc.) a à peu près le son de *ey* dans *veille*¹ dès le XI^e siècle; elle passe à *oi* du XII^e au XIII^e siècle, excepté devant une nasale ou une *l* mouillée : *plein*, *conseil*. Elle se confond au XIII^e siècle avec les autres diphtongues *oi* et *ôï* et toutes trois arrivent alors à la prononciation *oè* qui, au XIV^e siècle, devient *wè*.

§ 332. Les diphtongues *oï* (*joïe*) et *ôï* (*foyer*, *poison*, *oignon*) ne diffèrent d'abord que par la valeur ouverte ou fermée de leur premier élément. Elles se confondent bientôt entre elles et, au XIII^e siècle, elles partagent le sort de *oi* < *ei* (§ 331).

§ 333. La diphtongue *ui*, dans laquelle *u* devait au commencement avoir un son rapproché de celui de *u*, se prononce au X^e-XI^e siècle en appuyant sur l'*u*; aussi assone-t-elle et rime-t-elle alors en *u* : *lui* : *vertut* : *hui* (*Pèlerinage de Charlemagne*, 669, 670); *entendu* (*Roland*, laisse LXIII, Stengel). Mais au XII^e siècle, l'*u* diminue de valeur, l'accent passe sur *i*, et *ui* rime ou assone dès lors avec *i*.

§ 334. La diphtongue *eu* (*Deu* ou *cheveu*) devient *eu* (ö) aux XII^e-XIII^e siècles et, au XIV^e siècle, se fond avec *eu* provenant de *uo*.

§ 335. Les diphtongues *ou* et *ou* confondent vers la fin du XI^e siècle leur premier élément, puis dans le cours ou à la fin du XIII^e siècle, elles deviennent *eu* fermé.

§ 336. La diphtongue *ié* reste *ié* en syllabe ouverte : *pié*, mais passe à *iè* en syllabe fermée : *pierre*, parallèlement au passage de *é* à *è* (§ 320). Au XIV^e siècle, elle se réduit à *é* dans tous les mots où elle était précédée de *ch* ou de *g*, et dans les verbes après une palatale quelconque.

§ 337. La diphtongue *uo* devient *ue* au XI^e siècle, puis *oe* (XII^e-XIII^e siècle) enfin *eu* (cf. § 334). La notation *ue* ne s'est conservée que dans les mots où *c*, *g*, précédait la diphtongue : *cercueil*; *orgueil*².

§ 338. Une diphtongue *ao* se forme au XII^e siècle par la vocalisation de *l* après *a*; elle existe jusqu'au XVI^e siècle.

TRIPHONGUES

§ 339. La triphongue *ièi* (*yei* ou *iey*, § 27) paraît être antérieure aux premiers monuments. Au X^e siècle, on ne trouve déjà plus que *i* rimant ou assonnant avec *i* < *i*.

§ 340. La triphongue *ièu* aboutit rapidement à *eu* (ö) : *jieu*, *jeu*; elle se conserve dans *lieu*. Cf. § 334.

§ 341. La triphongue *uou* (*fuou* < *focum*) perd son premier élément de très bonne heure et déjà dans les premiers textes on a *fou*, d'où *feu*.

§ 342. La triphongue *eau* se forme au XII^e siècle par la vocalisation de *l* après *ɛ* et elle persiste après la fin de la période du moyen français.

VOYELLES ET DIPHONGUES NASALES

§ 343. Au XI^e siècle, *a*, *e*, *o*, *ai*, *ei*, *oi*³, devant un *n* ou une *m* commencent à être affectées dans leur prononciation par la consonne qui les suit.

Tout d'abord la voyelle ou la diphtongue n'a qu'une résonance nasale, et elle peut encore rimer ou assonner avec la voyelle pure : *Saragoce* : *umbre* : *humes* : *cuntes* (*Roland*, laisse II,

¹ En tenant compte bien entendu de ce fait que *l* mouillée s'est fondue aujourd'hui dans le yod.

² Aussi avec d'autres consonnes dans des noms propres, *Bueil* (Eure, Indre-et-Loire, etc.), *Ruell* (Seine-et-Oise), la *Puelle*, où la graphie a souvent été cause d'une dénaturation de la prononciation, même chez les bretons.

³ *l* nasal et *a* nasal n'apparaissent qu'au XVI^e siècle, et même dans la seconde moitié.

PAGE SPÉCIMEN
DES
PRINCIPES DE PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE

PAR M. L'ABBÉ ROUSSELOT, PRIX : 45 FR.

La Douzaine, pour les Cours et Séminaires, 432 fr. net.

RÉSONANCE CARACTÉRISTIQUE

743

justes. Kœnig a trouvé les mêmes ; et, de plus, il a complété la série en y faisant entrer l'*ú* et l'*í* (p. 186). Chacune de ces voyelles est séparée par une octave :

<i>ú</i>	<i>ó</i>	<i>á</i>	<i>é</i>	<i>í</i>
<i>si</i> ₂	<i>si</i> ₃	<i>si</i> ₄	<i>si</i> ₅	<i>si</i> ₆

ou plus exactement, d'après les diapasons construits par Kœnig pour ces voyelles, en vibrations doubles :

<i>ú</i>	<i>ó</i>	<i>á</i>	<i>é</i>	<i>í</i>
224	448	896	1792	3584

Les bases de l'analyse étaient posées. Les physiiciens avaient fait leur œuvre. Restait aux linguistes à continuer. Malheureusement, le conseil était plus facile à donner qu'à suivre. Il fallait un outillage fort coûteux et un apprentis-

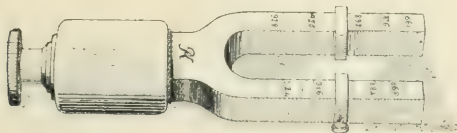


Fig. 517.

Diapason pour la voyelle *á*.

sage qui n'est pas à la portée de tous. Je me fis construire un *diapason à poids glissants* (fig. 517), pour la recherche des variations dialectales de l'*á* fermé (celui de Helmholtz et Kœnig). Les résultats obtenus étaient encourageants. J'en ai déjà cité un exemple typique (p. 165). En voici d'autres qui n'ont pas moins d'intérêt. J'ai étudié avec grand soin les *a* de M. Spieser qui est Mühlbach (vallée

PAGE SPÉCIMEN
DU
PRÉCIS DE PRONONCIATION FRANÇAISE

PAR M. L'ABBÉ ROUSSELOT, PRIX : 7 FR. 50

La Douzaine, pour les Écoles, 72 fr. net.

INITIALES ET MÉDIALES

(157) 53

Le *z* s'écrit aussi :

z entre voyelles (dizaine, horizon, etc.).

x également entre voyelles (deuxième, sixième, dixième, etc.).

Il se trouve encore combiné avec *g* sous la graphie *x* :

1° dans les mots étrangers : (Xantippe, Xerxès, Xavier, etc.).

2° Dans les mots qui commencent par *ex*, *inex*, *hex*, + voyelle (exact, inexact, hexagone, exaction, inexorable, exhaler, etc.).

s

La consonne *s* est représentée par :

s initiale ou appuyée sur une consonne (*si*, scander, espérer, transférer, absent) ou une voyelle nasale (tension, considérer, etc.).

ss entre deux voyelles (assez, roussir, etc.).

c devant *e*, *a*, *i*, *y* (*cep*, *cire*, *cœcum*, *cyprès*, *force*, *accident*, *accessoire*, etc.).

ç (façade, leçon, reçu, etc.).

sc (science, sceptique, etc.).

t devant *i* (nuptial, minutie, confidentiel, prétentieux, égyptien, action, dévotion, Helvetius, patient, satiété, pétiote, etc., et deux verbes en *-tier* : balbutier, initier).

x (soixante, Auxerre, Bruxelles, Saulxure, Saint-Maixent, Xerxès, Artaxerxès, Xaintonge dans l'ancienne graphie, etc.).

L'*s* est contenue dans *x* appuyée sur une consonne (exclamation « *eks*clamation », expatrier, etc.).

Cette variété de signes s'explique par l'histoire de la langue : l'*s* est la notation traditionnelle ; le *c* sort de l'évolution du *c* latin ; l'*s* double

De l'ouvrage ci-dessus, il a été publié aussi un EXTRAIT sous le titre de
Premiers Éléments de Prononciation française Prix 1 fr. 50

La Douzaine, pour les Écoles, 45 fr.

PAR W. MEYER-LÜBKE, TRADUCTION PAR MM. A. ET G. DOUBREFFONT

4 VOL. IN-8. PRIX : 135 FR. POUR LES SOUSCRIPTEURS : 115 FR.

La Douzaine, pour les Séminaires et Cours supérieurs. 1.200 fr.

§ 41. PLURIEL DES MASCULINS EN *-a* ET DE LA CLASSE EN *-e* (63

vespa suivent *ape*. A mentionner en espagnol : *mal*, refait sur *bien*, *carpe*, *cobre*, *abedul* (I, § 312), *apóstol*, *ángel*, *don*, *capitan*, *capellan* et d'autres mots en *-an*, mais surtout des mots d'origine française, tels que *monje*, *meje*, *golpe* etc. En portugais enfin, *-ano* devient *-ão* (I, § 400) ; cette forme se rattache donc également à cette classe, bien qu'au pluriel *-ãos* soit différent de *-ões*. — Rares ont donc été les passages de la deuxième à la troisième classe ; cependant, tantôt au pluriel, tantôt au singulier, elles se touchent de très près. Seul l'Ouest, y compris le sarde, les sépare bien nettement, tandis que l'Est, par suite de la transformation de *-ēs* en *-i*, confond les deux classes au pluriel. Toutefois, il subsiste encore une différence : les pluriels en *-a*, *-ora* proviennent très rarement de singuliers en *-e*. Les formes roumaines *singiurî* de *sînge*, *cârnurî* font partie des pluriels collectifs examinés au § 31 ; *numere*, plur. de *nume* en a.-roum., Cod. Vor. I, 5 est un exemple à part. Quant à l'italien, si nous faisons abstraction du sicilien, qui offre des conditions particulières et où ce n'est qu'en donnant *-a* au pluriel qu'on a pu le différencier du singulier *-i* sorti de *-e*, nous n'avons eu à y signaler (§ 38) que de rares exemples de pluriels en *-a* et *-ora* avec singulier en *-e*. En français, en provençal et en rhétique, où tombent *-e* et *-o*, les deux classes se sont confondues également par voie phonétique, au singulier et à l'accus. plur. ; il en était résulté, dans les masculins, cette assimilation du nominatif de III au nominatif de II, phénomène dont il a été question au § 22. Or, la distinction d'après les genres qu'on observe ici, se rencontre également en Italie, c'est-à-dire qu'au pluriel des féminins, *-e* prend la place de *-i*, ce qui l'assimile au pluriel des féminins en *-a*, mais supprime en même temps la flexion, en ce sens qu'au singulier *-e* est remplacé par *-a* (§ 29). Les limites de ce phénomène, dans le temps et dans l'espace, ne sont pas encore déterminées. Des formés de pluriel telles que *prece*, *face*, *merce*, *consorte*, *dape*, se trouvent chez Dante dans une proportion prédominante, mais pas exclusivement à la rime ; des prosateurs comme Cellini, et encore moins les divers chroniqueurs de Pise, de Sienne, etc., ne les ignorent pas. Les anciens textes de Gênes, Milan, Vérone, Venise les emploient également, et, de nos jours, l'existence en est attestée dans le parler populaire de la Toscane et dans le

ut (s. p. pl. pi.) béarn. II, 294.
ut doml. I, 171.
üt eng. I, 467; cf. *üt*.
utisana lecc. I, 362.
utlone Alatri I, 429.
utu lat. pop. I, 46, 60, 433, 333, 337; II, 328, 339, 478 et a.; sic. I, 433.
-uturā roum. II, 492.
-utus lat. II, 326, 418, 478 a.
-uu lat. I, 340; II, 358, a.-port. 358.
üu Landes maritimes I, 197.
-üur Briançon I, 59.
uus lat. I, 382; II, 472; III, 47.
-uus lat. prov. II, 472.
-üv Fribourg I, 35.
-uva lat. I, 61.
-üva (part. fém.) Vaud II, 346.
uva lat. I, 46, (381), 442; II, (31); ital. I, 46, 442; II, (48); esp. I, 46, 442, *üva* a.-prov. 48, 442.
üvä (ubi) istr. I, 311.
üvä esp. I, 359.
üviern roumanche I, 484.
üvir dauph. I, 381.
üvürn nidw. I, 152.
üvra Jujurieux I, 212.
üvrä Fribourg, Vaud II, 117.
üvre a.-franç. I, 217.
üvri blais. II, 330.
üvro (aperio et opero) frib., Vaud II, 117.
-üw wall. I, 61.
-üya piém. I, 438.
üya eng. I, 381.
-üye rhét. E. I, 438.
üye vaud. I, 310, 439.
üyidu astur. I, 381.
üzai greden. II, 124.
üzand eng. I, 356.
-üzē poitev. I, 439.
üzēr eng. II, 586.
üzēs (pl.) a.-prov. II, 39.
üzün tyrol. I, 375.
üzlik vaud. II, 499 a.
üzö a.-esp. I, 147, 509.
üzē Bresse I, 353.
-üzö ital. II, 420, 535.

v (vos) Blois II, 78, lorr. 82.
üva (3^e p. s. impf. ind.) Liviallungo II, 256.
va (bove) S. Fratello I, 204.
va (vos) a.-eng. II, 133; *vā* roum. I, 615; II, 82-3, (vo-bis) macéd. 83.
va (vado) lorr. II, 231.
va (= vadit) Greden I, 255;

obw. II, 229; ital. I, 618; III, 548 et a., romain 548 (*va a trova*); franç. II, 231; III, 100, 524, 532, lorr., vaud., niç., majorq., catal. 231, esp. 232, algh. 231 (*va kantā*).
vā (vadat) port. II, 232.
va (= vult, velit) roum. II, 247; III, 322 (*va vori, va vreat*), 487 (*vānd va*); macéd. mérid. (*va faku*), sept. (*va sū faku*) II, 112.
vā Bercy I, 33.
vāc (vacca) wall. I, 410.
vāc (video) algh. II, 136.
vāc (vado) majorq., catal., algh. (*v. kantā*) II, 231.
vācā roum., *vaca* esp. I, 405, 541; II, 364.
vacare lat. I, 19, 274; III, 46.
vācārūū roum. II, 467.
vacarme franç. I, 18 a. 2.
vacca lat., ital. I, 405, 541; II, 364.
vaccio ital. I, 591.
vaccum (gado —) port. II, 455.
vācē (= vadit) napol. II, 230.
vācētōm omb. I, 19.
vācete franç. I, 23, 405, 541; II, 364.
vacher franç. I, 226; II, 464.
vacillat lat. I, 115, 445.
vacio esp. II, 497; III, 8, 262.
vacivus lat. II, 497.
vacum port. II, 59.
vācūfā roum. II, 418.
vacuus lat. I, 274; III, 46.
vād germ. I, 18.
vād roum. I, 223, 416, 436, frioul. 223, 436.
vāda (vadat) *lat. pop. II, 232, ital. 230.
vādāgnar vénit. I, 18.
vādāñar tyrol. I, 18.
vādāñē tess. I, 18.
vādāt lat. II, 247.
vādānā roum. II, 368.
vādā (3^e p. s. pr. ind. de *vādān*) bolon. II, 188.
vādē sard. I, 545.
vādē lat. II, 226, 228.
vādē (vadat) Greden, l'Abbaye II, 229.
vādē (vado) teram. II, 195.
vādē (= vando) Moselle II, 136.
vādere lat. II, 226, 228, 230, 232; III, 312.
vādī (subst.) doml. I, 171.
vādī (= vadam) frioul. II, 216, 222, 229, tyrol. 229, ital. 230.

vādīa (viticula) catal. I, 517.
vādīa (= vadat) ital. II, 230.
vādīmus lat. II, 226.
vādīs lat. I, (561); II, 226, 228.
vādīs (vaditis) Cormons, Carnie II, 229.
vādīt lat. II, 228; III, 312; **vādīt* lat. pop. II, 231.
vādlet anglo-norm. I, 529 (non -er).
vādo (vadu) ital. I, 436, esp. 416, 436.
vādo lat. II, 172, 226-9; III, 437 (*v. ad casam*); ital. II, 230.
**vādorīs* lat. pop. II, 15 a.
vādr Sornetan I, 91.
vādū lat. I, 223, 436, sard. 416.
vādū (= vendo) frib. II, 136.
vādūa roum. I, 311, *vādūā* 381.
vādūnt lat. I, 439; II, 226, 228, lat. pop. **vādūnt* 131.
vādūo roum. I, 311; *vā-* a.-roum. II, 48, roum. 31, 368.
vādūole (pl.) roum. II, 31.
vādus lat. I, 416; II, 15 a.
vādūvā roum. I, 168; II, 31; *vādūvā* I, 381.
vādūve (pl.) roum. II, 31.
**vāe* (vade) lat. pop. II, 228.
vāes (vaditis) port. II, 232.
vāf (2^e p. pl. impf. ind.) judic. II, 256.
vāga (= vadat) judic. II, 229, prov. 231.
vāgēlla (vacillat) ital. I, 115, -ella 445.
vāgēsā tess. I, 352.
vāgēggiare ital. I, 581.
vāgēzza ital. II, 480 (non *vāgē-*).
vāggo (= vado) lucq. II, 230.
vāgīna lat. I, 33 a., 295, 416.
vāgīto ital. II, 484.
vāgīlia (valeat) ital. I, 223; II, 174, 177.
vāgīlia postale, vāgīliap- ital. II, 177, 393.
vāgo (= vado) ital. N. II, 230.
vāgu (ital. *valico*) gén. I, 233.
vāguccio ital. II, 418.
vāgue franç. I, 18 a. 2.
vāgus lat. I, (439).
vāh lorr. I, 561; II, 62.
vāi (via) Faulquemont I, 102.
vāi (vagu) a.-franç. I, 439.
vāi (vadis) ital. II, 230.
vāi (vadit) a.-prov. II, 231-2, (= va-i) port. 232.

OUVRAGES DE PHILOLOGIE ROMANE

- BOS D' A.). **Les doubles infinitifs en Roman**: Ardoir, Ardre; Manoir, Maignre, etc., etc. Pet. in-8. 2 fr. B
- BOUCOIRAN L. **Dictionnaire analogique et étymologique des Idiomes méridionaux** qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne, depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France, comprenant tous les termes vulgaires de la flore et de la faune méridionale, un grand nombre de citations prises dans les meilleurs auteurs, ainsi qu'une collection de proverbes locaux tirés des notes moralistes populaires. 2^e édition, remise en vente. In-8, pages 496, avec 134 gravures. 1898. 35 fr.
- Le Courier de Vaugelas**, consacré à la propagation universelle de la langue française. Rédacteur: EMAN MARTIN. Ouvrage couronné par l'Académie française. 11 v. in-8 (1869-91) 88 fr.
- Petite feuille grammaticale et philologique fort goûtée de ceux qui s'intéressent au français. La partie philologique consiste surtout dans la rédaction et l'établissement d'écritures.
- DOTTIN G. **Glossaire des parlers ou patois du Bas Maine** (département de la Mayenne). Avec préface, bibliographie, introduction et notes grammaticales. In-8. 200 p. 1896. 15 fr.
- GODEFROY (FÉDÉRIC). **Lexique de l'ancien français**, publié par les soins de MM. J. Bonnard, professeur à l'Université de Lausanne, et Am. Salmon, Professeur à University College, Reading. Beau vol. gr. in-8 à 3 col. 1900. 20 fr. net
- GUERLIN DE GUER. **Atlas dialectologique de la Normandie. I.** In-8. Avec 1000 cartes. 15 fr. C
- KOSCHWITZ (E.). **Les Parlers parisiens**. Specimens of Parisian pronunciation. — Proben Pariser Aussprache. Anthologie phonétique d'après les témoignages de MM. de Bornier, Coppée, A. Daudet, P. Desjardin, Got, Mgr d'Hulst, le P. Hyacinthe, Leconte de Lisle, G. Paris, Renan, Rod, Sully-Prudhomme, Zola et autres, par E. Koschwitz, professeur à l'Université de Marburg. 1 vol. in-8, élégamment cartonné. 1893. 4 fr. 50 (C)
- LACURNE DE SAINTE-PALAYE. **Dictionnaire historique de l'ancien langage français**. 10 vol. in-4. Nîort, 1877-1883. Sur papier fort. 400 fr., net 120 fr.
- Sur papier de Hollande. 600 fr., net 180 fr.
- Nouveau Larousse illustré**. Dictionnaire encyclopédique universel en 7 volumes. Ouvrage entièrement nouveau, consciencieux et mûri, concis, mais complet, évitant toute longueur, mais n'omettant aucune indication utile, bien proportionné dans toutes ses parties et au courant des derniers progrès de la science. Broché 210 fr. Relié. 250 fr. C
- LIVET (Ch.-L.). **Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps**. 3 vol. grand in-8, 1896-1897. 45 fr.
- Cet ouvrage, fruit de vingt années de travail du savant auteur qui fait autorité en tout ce qui concerne Molière et ses contemporains, est sorti des presses de l'Imprimerie nationale. L'auteur a obtenu pour ce beau travail un prix à l'Académie.
- MATZKE S.-E. **Die dialektischen Eigentuemlichkeiten in der Entwicklung des mouillierten « L » im Altfranzoesischen**. 118 pages in-8. S. d. 3 fr.
- MEUNIER (L.-F.). **Les Composés** qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin, en français, en italien et en espagnol. In-8. 1875 5 fr.
- MEYER-JUBKE W. **Grammaire des langues romanes**. Traduction française par E. Rabiét, Auguste Doutrepoint et Georges Doutrepoint. 4 vol. grand in-8. 135 fr. net
- Tome premier : *Phonétique*. 1890. Acheté séparément 30 fr. (A)
- La 2^e partie du Tome I 15 fr.
- Tome deuxième : *Morphologie*. 1895 (pas séparément).
- La 2^e partie du Tome II 15 fr.
- Tome troisième : *Syntaxe*. Acheté séparément. 35 fr. (A)
- La 2^e partie du Tome III 20 fr.
- Tome quatrième : *Table*. En cours de publication Environ. 45 fr. (A)
- RABIET E. **Le Patois de Bourberain Côte-d'Or**. I. Phonétique. II. Morphologie et Syntaxe. Textes. 2 parties grand in-8. 1889-1891 20 fr.
- Revue des Patois gallo-romans**, publiée par G. Guitton et l'abbé Roussier. Circulation complète, publication terminée, formant 5 beaux volumes en 20 livraisons in-8 Jésus à 2 col., et une livraison complémentaire n° 21. 1887 à 1893. 105 fr.
- Cette Revue, consacrée aux parlers vivants et à leur littérature orale, s'adresse non seulement à tous ceux qui s'occupent des patois et de l'histoire de la langue française, seure de nos patois, mais encore aux folkloristes, qui recherchent, dans leur état brut et de sincérité absolue, les productions de l'esprit populaire, et aux linguistes qui veulent étudier, dans ses manifestations les plus spontanées et les plus instructives, le langage lui-même, sa nature et ses lois.
- Volume supplémentaire ou tome VI contenant la fin du *Glossaire Saint-Polais*, par Edmont, dont la 1^{re} partie a paru dans la *Revue des Patois gallo-romans*. 10 fr. B
- ROUSSELOT L'abbé. **Les Modifications phonétiques du langage**. Gr. in-8 de 210 p. avec 116 figures. 1891 30 fr. net
- Paru dans les Nos 14, 15, 19, 20, 21 de la *Revue des Patois gallo-romans*.
- ROUSSELOT L'abbé. **Principes de phonétique expérimentale**. 3 parties. In-8. avec beaucoup de figures. 1897-1904 45 fr. (A)
- ROUSSELOT et LACLOTTE. **Précis de prononciation française**. In-8, nombr. figures. 1902. 7 fr. 50 A

Il sera accordé, sur les demandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués A, 15 % pour ceux marqués B, 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

- ROUSSELOT et LACLOTTE. Premiers éléments de prononciation française. In-8, figures, 1902. 1 fr. 50 (A)
- ROUSSEY Ch. **Glossaire du parler de Bournois** Cant. de l'Isle-s.-le-Doubs). Lxiv-419 p. In-8 à 2 col. 1894..... 15 fr.
Publication de la Société des Parlers de France.
- SCHILLER A. **Dictionnaire d'Étymologie française**, d'après les résultats de la science moderne. 3^e édition. Grand in-8. 1888..... 18 fr.
- STILLER Georges. **École de Conversation française-allemande**. Méthode d'enseignement pratique d'après un plan entièrement nouveau. 1 vol. in-16 de 302 pages. 1897..... 3 fr.
- TILLOT Charles. **De la prononciation française** depuis le commencement du xvi^e siècle, d'après les témoignages des grammairres. 2 vol. et index. Gr. in-8..... 36 fr. (A)
Ou séparément vol. I (Réimpression), 18 fr. net.
- Notre Catalogue A n^o 89 annonce 1100 ouvrages de *Philologie comparée et romane*, *Dictionnaires*, *Patois*, *Littérature populaire et celtique*.

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS AVANT 1600 ET OUVRAGES Y RELATIFS

- ADAM DE SAINT-VICTOR. **Œuvres poétiques et musicales**. Édition paléographique avec fac-similés, publiée par MM. E. MISSET et PIERRE AUBRY. 1 volume in-4. 1900..... 30 fr. (B)
- ADAM DE SAINT-VICTOR. **Œuvres poétiques**, précédées d'un essai sur sa vie et ses ouvrages, par LÉON GAUTIER. 2 forts vol. in-16. Le Mans. 1858-59..... 12 fr.
Édition qui contient plusieurs poésies attribuées à Adam de Saint-Victor, omises dans les autres éditions, mais qui n'en sont pas moins d'un réel intérêt littéraire.
- L'Antidotaire Nicolas, deux traductions françaises de l'Antidotarium Nicolai, du xiv^e siècle (Bibl. Nationale, 25327 et 14827), suivies de quelques recettes de la même époque et d'un glossaire, publiées par le D^r P. DORVEAUX, préface par A. THOMAS. In-8, avec 2 fac-similés. 1896..... 7 fr. 50 (B)
- BIQUET. **Le Lai du cor**, mis en vers français par ROBERT BIQUET, BRETON, publié par FR. WULFF. In-8, 1888..... 3 fr.
Sur grand papier..... 5 fr.
- Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour, publié pour la première fois par H. MICHELANT. In-8. 1867..... 10 fr. (B)
- Cancun de Saint Alexis. Reproduction photographique du Manuscrit de Hildesheim. 12 pl. in-folio, sous couverture. 1899..... 20 fr.
- CHAMPIER S. **Le Myrouel des Apothiquaires et Pharmacopoles**. Nouv. édition, vue, corrigée et annotée par le D^r P. DORVEAUX. In-8. 1896..... 4 fr. (C)
- CHARLES D'ORLÉANS. **Poésies**, publiées sur le ms. de Grenoble, par CHAMPOLLION-FIGEAC. Beau volume in-8, en grand papier. 1848..... 15 fr.
- DE GUERSAY ET DE NICEROLLES. **Poèmes du XIII^e siècle**, publiés par A. JUBINAL. In-8. 1875..... 3 fr.
- DE SAINT-LAURENT. **Poème anglo-normand du XII^e siècle**, publié pour la première fois par W. SOEDERHJELM. In-8. 1887..... 5 fr.
- DU BELLAY (JOACHIM). **Œuvres choisies**, avec une introduction et des notes, par Léon SÉCHÉ, une notice bio-bibliographique par Camille BALLU, 48 sonnets, hommages des principaux poètes contemporains, un frontispice gravé par L. ALLÉAUME, des dessins à la plume de CORABŒUF et un supplément musical. Beau volume in-4 de 380 pages, ill. Paris, 1894. Imprimé pour les souscripteurs seulement. En vente 7 exemplaires sur papier vélin, à..... 25 fr.
Sur papier du Japon, de Chine ou Whatman, à..... 60 fr.
- Églises les, et Monastères de Paris. Pièces en prose et en vers des ix^e, xiii^e et xiv^e siècles, publiées d'après les mss. avec notes et préface par H.-L. BORDIER. 118 pp. in-12, pap. vergé, texte en coul., n. c. 1856..... 12 fr.
- ERMENGAUD (MAÎTRE). **Le Breviari d'amor**. Suivi de sa lettre à sa sœur, publié par la Société archéologique de Béziers. Introduction et glossaire, par AZAÏS. 3 volumes grand in-8, avec planches. 1862..... 40 fr.
- ESTIENNE HENRI. **Deux Dialogues du nouveau langage français italianizé** et autrement desguizé, principalement entre les Courtisans de ce temps. Réimpr. sur l'éd. originale et unique (1578), par A. BONNEAU. 2 beaux vol. in-8, sur papier de Hollande..... 25 fr.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués A, 15 % pour ceux marqués B, 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre C, et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

- L'Évangile aux femmes.** Dix versions de cette satire sur les femmes, en vieux français, d'après les manuscrits des Bibliothèques nationales de Dijon, d'Épinal, de Bâle, de Clermont-Ferrand, de Chantilly et de la Bibliothèque Bongarsiana de Berne. Publié avec introduction et notes, par GEORGE-C. KIEHL. In-8, Baltimore, U. S. A., 1896. 5 fr. (A)
20 exemplaires seulement ont été mis dans le commerce.
- FLAMANG G.** **La Vie et Passion de Mgr Sainet Didier**, martyr et évêque de Langres, jouée en ladite cité l'an mil ccccIII et deux. Publ. pour la 1^{re} fois d'ap. le Ms. unique de la Biblioth. de Chaumont, av. introd. p. Carnaudet. Xx fcs pages in-8. 1890. 6 fr.
- GAUTIER LÉON.** **Bibliographie des Chansons de geste** 1 beau vol. in-8. 1897. 20 fr. (B)
— Même ouvrage, sur papier de Hollande. 40 fr. (B)
- Girart de Rossillon**, publ. p. MIGNARD. Gr. in-8, avec 6 chromolith. 40 fr.
- GRÉBAN ARNOLD.** **Le Mystère de la Passion**, publiée avec introduction et glossaire, par MM. Gaston Paris et G. Raynaud. Gr. in-8. 1878. 25 fr.
- GUILLAUME DE SAINT-PAIR.** **Le Roman du mont Saint-Michel.** Poème en ancien normand du xix^e siècle, publié pour la première fois par Francisque Michel, avec une étude par Eugène de Beaurepaire. In-12, LVIII-170 pages, sur papier de Hollande. Caen, 1856. Rare. Tiré à très petit nombre. Quelques exemplaires seulement. 15 fr.
- Lais et Descortz** du moyen âge. Texte poétique et musical, publié par MM. A. Jeanroy, L. Brandin et P. Aubry. In-4, avec 3 planches en héliogravure. 1901. 30 fr. (B)
- LE PETIT M^r JEAN.** **Le Livre du Champ d'Or et autres poèmes inédits**, par M. Jean Le PETIT, docteur en théologie de l'Université de Paris. Publié avec introduction, notes et glossaire, par P. Le Verdier. Petit in-4 de LI-247 pages. 1896. 30 fr.
Ces poèmes ont été composés à la fin du xvii^e siècle. 18 exemplaires seulement ont été mis dans le commerce.
- LESPLÉIGNEY THIB.** **Promptuaire des medecins simples en rithme ioyeuse, avec ques les vertuz et qualitez dicelles** et plusieurs autres adimuctions facelieuses pour ne roer l'esprit des beneuolen, et gracieux lecteurs; compose par Thybault Lespleigney, apothicaire à Tours, natif de la ville de Vendosme. En la fin duquel sont les répertoires très utiles. (*A la fin :*) Impr. à Tours par Mathieu Chercele. et fut acheue le XX iour Daoust mil cinq cens XXXVII. Nouvelle édition publiée par le D^r Dorveaux, avec introduction, notes, glossaire et 4 fac-similés. Recueil de formules en vers de 8 syllabes. Petit in-8. 1899. 20 fr. (C)
- LESPLÉIGNEY.** **Notice sur la vie et les œuvres de Thibault Lespleigney**, apothicaire à Tours (1496-1567), par le D^r P. DORVEAUX. Avec quelques chapitres du *Promptuaire des Médicines simples en rithme ioyeuse*, de Th. Lespleigney. In-8, 1898. 5 fr. (C)
- Le Livre des Cent Ballades** contenant des conseils à un chevalier pour aimer loialement et les responses aux ballades. Publié par le marquis Queux de Saint-Hilaire. In-8. 1868. 20 fr. (C)
— Complément au *Livre des Cent ballades*. In-8. 1868. Rare. 10 fr. (A)
— **BLANCHEMAIN P.** **Le Livre des cent Ballades.** Compte rendu, 8 p. in-8. 1869. 1 fr. 25
- Le Livre et Mistère du glorieux seigneur et martyr saint Adrien**, publié d'après un manuscrit de Chantilly, aux frais de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale, avec introduction, table et glossaire, par E. PICOT. In-4, XXIV-207 pages, sur papier de Hollande, avec 1 fac-similé in-folio, relié demi-chagrin, plats toile, tête dorée. Mâcon, 1595. 40 fr. (A)
Cinq exemplaires seulement sont disponibles. Ce livre n'a jamais été mis dans le commerce.
- MARIE DE FRANCE.** **L'Expurgatoire Saint Patriz.** An old French poem of the XIIth century, publ. by Th. A. Jenkins. In-8, Baltimore, 1894. 6 fr. (A)
- Palinodz. Chantz royaux. Ballades.** Rondeaux et épigrammes à l'honneur de l'Immaculée Conception de la toute belle mère de Dieu Marie (Patrone des Normans) presentez au puy a Rouen. Composez par scientifiques personnages desclairz par la table cy-dedans contenue. Imprimez à Paris. Ilz se vendent à Paris à lenseigne de telephant a Rouen deuant saint Marlin, a la rue du grand pont. Et a Caen a froide rue, a lenseigne Saint-Pierre.
Réimpression en caractères spécialement fondus pour cet ouvrage. 1 vol. in-12, caractères gothiques (feuilles I à LXXVI) et romains (LXXVII à fin), relié en parchemin. Tiré à 16 exemplaires pour le commerce. 50 fr. (C)
- Poésies provençales inédites** tirées des manuscrits d'Italie, par C. APPER. In-8, 1898. 5 fr. (C)
- RENÉ D'ANJOU.** **Le Roi René. Œuvres complètes**, publiées par le Comte de QUATREBOURG. 4 volumes in-4, avec 96 planches, 1845. 80 fr.
- Théâtre français au moyen âge** (xv^e-xiv^e siècles), publié, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par L.-J.-N. Monmerqué et Francisque Michel. Fort volume in-8 Jésus à 2 colonnes. XVI-672 pages, 1885. 10 fr. (B)
Contient : *Préface et introduction.* — *Les Vierges sages et les Vierges folles.* — *La Résurrection du Sauveur.* — *Jeu*, par ADAM DE LA HALLE. — *Le Miracle de Théophile.* — *Jeu de Saint Nicolas.* par BONNET. — *De Pierre de la Broche qui dispute à Fortune par devant Reson.* — *Amis et Amille.* — *Un miracle de Saint-Ignace.* — *Miracles de Notre-Dame* : 1^o Comment elle garda une femme d'estre arse; 2^o De l'empereur de Romme; 3^o Comment Otes, roi d'Espaigne, perdi sa terre par gager contre Bernart; 4^o Comment le fille du roy de Hongrie se copa la main pour ce que son père la vouloit espouser; 5^o Du roi Thierry; 6^o Clovis et Clotilde. — *Extraits du roman de la Manekine.*

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués (A), 15 % pour ceux marqués (B), 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

- BONSARD. **Œuvres inédites** publiées par P. Blanchemain. In-folio, avec portrait et fac-similé papier verné. Tiré à 25 exemplaires seulement. 1855..... 25 fr.
- Le **Bestiaire** de Philippe de Thaün. Texte critique, publié avec introduction, notes et glossaire, par E. Wambier. 1 vol. in-8..... 8 fr. A)
- Notre Catalogue B (n° 90), prix 50 centimes, annonce 1000 publications d'Anciens Textes français avant 1600.

HISTOIRE LITTÉRAIRE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles

- CABINET DU BIBLIOPHILE.** Édité par JOUAUST. — Format in-12, imprimé sur papier de Chine et sur papier Whatman (tirage 15 exemp. sur chacun de ces papiers).
- 1) DE SAINT-FOIX. **Lettres turques.** Publ. par D. JOUAUST. 1869..... 12 fr.
 - 2) DOUBLET (Jean). **Élégies**, suivies des épigrammes et des rimes diverses. 1871..... 16 fr.
 - 3) **Le Traicte de Getta et d'Amphitron.** Poème dialogué du xv^e siècle, traduit du latin de Vital de Blois par Eust. DESCHAMPS. Publ. pour la première fois par le marquis de QUEUX DE SAINT-HILAIRE. 1872..... 10 fr.
 - 4) VOLTAIRE. **Lettres et Poésies inédites** adressées à la reine de Prusse, à la princesse Ulrique et à la margrave de Baireuth. 1872..... 10 fr.
 - 5) RABELAIS. **La Seconde Chronique de Gargantua et de Pantagruel.** Publ. par P. LACROIX. 1872..... 16 fr.
 - 6) AGRIPPA D'AUBIGNE. **L'Enfer**, satire en prose. Publ. par Ch. READ. 1873..... 18 fr.
 - 7) **Le Disciple de Pantagruel.** Publ. par P. LACROIX. 1875..... 14 fr.
 - 8) AGRIPPA D'AUBIGNE. **Le Printemps**, stances et odes. Publ. par Ch. READ. 1874..... 16 fr.
 - 9) COURVAL-SONNET. **Œuvres poétiques.** Publ. par Prosper BLANCHEMAIN. 3 vol. 1876..... 54 fr.
 - 10) ROMIEU (Marie de). **Œuvres poétiques.** Publ. par Prosper BLANCHEMAIN. 1878... 16 fr.
 - 11) **Satyre Ménippée**, texte primitif (1593). Publ. par Ch. READ. 1878..... 16 fr.
 - 12) **Légende de Pierre Faifeu**, avec préface du bibliophile JACOB, 1880..... 16 fr.
 - 13) SEVIGNE. **Le premier texte des lettres de M^{me} de Sévigné.** Réimpr. de l'édit de 1725. Publ. par M. le marquis de QUEUX DE SAINT-HILAIRE. 1880..... 14 fr.
 - 14) BUTTET (M.-C. de). **Poésies.** Publ. par le Bibliophile JACOB. 2 vol. 1880..... 36 fr.
 - 15) DULORENS. **Premières Satires** (1824). Avec notice par Prosper BLANCHEMAIN, 1881..... 10 fr.
 - 16) ÉSOPE. **Fables.** Mises en rithme française par G. CORROZET. Publ. par M. le marquis de QUEUX DE SAINT-HILAIRE. 1882..... 14 fr.
 - 17) MOTIN (Pierre). **Œuvres inédites** (xvi^e siècle). Publ. par P. d'ESTRÉE. 1882..... 16 fr.
 - 18) PETIT (Louis). **Satires** (1686). Publ. par Olivier de GOURCUFF. 1883..... 16 fr.
 - 19) BERAUD (Jacques). Poitevin. **Œuvres poétiques** (1565). Publ. par Hovyn de TRANCHÈRE et R. GRUYOT. 1884..... 22 fr.
 - 20) POUPO (Pierre). **Poésies diverses** tirées de la Muse Chrétienne (1590). Publ. par Ernest Roy. 1886..... 20 fr.
 - 21) MESCHINOT (Jean). **Les Lunettes des Princes.** Publ. par Ollivier de GOURCUFF. 1890..... 16 fr.
 - 22) **La Friquassée crotestyllonnée**, commentée par M^e Epiphane Sidredoux. Avec une préface de Prosper Blanchemain. Paris, Jouaust, 1878..... 16 fr.
- Chansonnier historique.** Recueil Clairambault-Maurepas. Chansonnier historique du dix-huitième siècle, publié avec introduction, commentaire, notes et index, par Emile RAUNÉ. Orné de portraits à l'eau-forte. La Régence, 4 vol. Louis XV, 4 vol. Louis XVI, 2 vol. 10 vol. in-8, papier de Hollande. 1879-1884..... 100 fr.
- CHAPELAIN Jean. **De la Lecture des vieux Romans**, publ. pour la première fois, avec des notes par A. FEILLET. In-8. 54 pp. 1870..... 5 fr.
- CLARETIE (Léo). **J.-J. Rousseau et ses amis.** Avec préface de E. LEGOUVÉ, de l'Académie française. In-12 de x-305 pages. 1896..... 3 fr. 50
- Joumes amours. — Thérèse Levasseur. — Physiologie de l'amour chez Rousseau. — M^{me} de Warens. — M^{me} d'Houtetot. — M^{me} Boy de la Tour

Collection Lahure. SUR PAPIER JAPON, avec aquarelles de JEANNOT et POIRSON.

REPRODUITES EN CHROMOTYPOGRAPHIE PAR A. LAHURE

a) **Neel. Voyages de Paris à Saint-Cloud.**

b) **Contes chinois. La Matrone du Pays de Soung.**

Chaque volume, au lieu de 175 fr., pour net, 25 fr.

Collection de reproductions en fac-similé et de réimpressions typographiques d'ouvrages rares du dix-neuvième siècle :

- I. **Faguel.** La Tragédie Française au xvi^e siècle. In-8. 1897. (Fac-similé)..... 10 fr. (C)
- II. **Ozanam.** Documents sur l'histoire littéraire de l'Italie au xiv^e siècle. In-8. 1897. (Fac-similé)..... 12 fr. 50 (C)
- III. **Du Ménil.** Les origines latines du théâtre moderne. In-8. 1897. (Fac-similé)..... 12 fr. 50 (C)
- IV. **Livet.** Précieux et précieuses; mœurs littéraires du xvii^e siècle. In-8. 1897. (Réimpression)..... 7 fr. 50 (C)
- V. **Lemaitre (Jules).** La Comédie après Molière et le Théâtre de Dancourt. In-8. 1902. 10 fr. (B)

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués (A), 15 % pour ceux marqués (B), 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

- GASTÉ A. La Querelle du Cid.** Pièces et Pamphlets pour et contre le *Cid*, parus en 1637, publiés d'après les originaux, avec une introduction par Armand Gasté, professeur de littérature française à l'Université de Caen. Un vol. in-8, tiré à très petit nombre. 190 exemplaires numérotés à la main. 1899. 25 fr.
 — Quelques exemplaires sur papier de Hollande. 40 fr.
- GAUTIER Léon. Les Épopées françaises.** Étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale. Seconde édition, entièrement refondue. Ouvrage 3 fois couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Grand prix Gobert en 1868). 5 vol. d'ensemble 3.200 pages. 1878-1897. 100 fr.
 — TOME I. *Histoire externe des Chansons de geste.* 1 vol. in-8 de xii-674 p. 1878. Ne se vend plus séparément.
 — TOME II. *Idem.* Suite. 1 vol. in-8 de viii-803 p. 1894. 20 fr. C.
 — TOME III. *Cycle de Charlemagne.* 1 vol. in-8 de xvi-808 pages. 1880. 30 fr. (A)
 — TOME IV. *Cycle de Guillaume.* 1 vol. in-8 de xii-576 pages. 1882. 30 fr. (A)
 — TOME V. *Bibliographie des Chansons de geste.* In-8. 1897. 20 fr. (C)

Il a été tiré de chaque volume 50 exemplaires sur papier de Hollande, au prix double de celui du papier ordinaire. Les 5 vol. 200 fr. avec remise de 10 pour cent.

GAUTIER (Léon). La Chevalerie, troisième édition augmentée d'une table alphabétique des matières qui n'existe pas dans les éditions précédentes. Un beau volume in-4 de 800 pages, avec 25 planches hors texte et de nombreuses gravures dans le texte. 25 fr.
 Reliure et demi-reliure maroquin rouge du Levant, coins, tête dorée, dos orné. En sus. 10 fr. net

Les Chansons de geste demeurent la principale et la meilleure de nos sources, et c'est là qu'on trouvera la peinture la plus exacte de la Chevalerie et des temps chevaleresques. Les auteurs de ces poèmes populaires, dont la sincérité n'est douteuse pour personne, ne pouvaient peindre et n'ont peint en réalité que ce qu'ils avaient sous les yeux. Nul n'a décrit avec une plus heureuse précision le costume et l'armure, l'habitation et le mobilier, la vie privée et les mœurs de la noblesse féodale.

Il semblera à beaucoup de bons esprits que notre entreprise a quelque chose de téméraire, si l'on songe à tant de livres remarquables que la Chevalerie a inspirés. Nous avons voulu, à tout le moins, donner au nôtre un plan nouveau, et c'est par là, peut-être, qu'il se recommande le mieux à la bienveillance des juges compétents. Nous y avons fait la plus large part à la peinture de la vie privée, et l'avons enfermé en un cadre chronologique qui est d'une étendue restreinte. Il est rare que nous remontions beaucoup plus haut que l'avènement de Philippe-Auguste, et il est rare aussi que nous descendions beaucoup plus bas que sa mort. C'est vraiment là, comme on l'a dit, « la grande époque du moyen âge », et il y a plaisir à s'y confiner. Le principal défaut des œuvres qui ont précédé la nôtre, c'est, suivant nous, qu'elles embrassent une trop longue période et n'établissent pas une distinction assez nette entre la chevalerie du xii^e siècle et celle du xiv^e. Nous espérons avoir évité cet écueil.

Résultat de longues années de travail, ce livre a été, à tous les points de vue, l'objet d'une préparation consciencieuse. L'auteur s'est surtout attaché à y être rigoureusement impartial. Son but avoué a été de remettre en gloire la vieille France, de la faire aimer, à force de la faire connaître.

LÉON GAUTIER.

La Gazette anecdotique, Bibliographique et Littéraire, fondée en 1875, par G. D'HÉRITY, continuée par E. REGNIER, Collection complète des années 1876 à 1891, formant 32 volumes in-16, imprimés avec soin par D. JOUAUST, avec de jolis caractères elzéviériens. (288 fr.) 160 fr.
 La 1^{re} série seule, 1876 et 1885, formant 20 volumes. 180 fr. 60 fr.

Histoire Littéraire de la France, commencée par les religieux Bénédictins et continuée par les Membres de l'Académie des Inscriptions. 32 vol. in-4 et table. 1134 fr. (C)

Nous vendons séparément :

- Les tomes 1 à 16 et la table. (Des origines à la fin du xii^e siècle) 475 fr. (C)
- Le tome 16^e (Edition Palmé). 50 fr. (B)
- Les tomes 17 à 29 (Edition Welter). 650 fr. (C)
- Chacun des tomes 17 à 29 séparément. 50 fr. (B)
- Les tomes 30, 31 et 32, ensemble. (Rares) 150 fr. nets

LEVEAUX A. Études sur les essais de Montaigne. 174 pp. in-8 avec 1 portr. 1870. 5 fr. A.

LIVET Ch.-L.). Lexique de la Langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps. 3 vol. grand in-8. 1896-1897. 45 fr.

Cet ouvrage fruit de vingt années de travail du savant auteur qui fait autorité en tout ce qui concerne Molière et ses contemporains, a été exécuté à l'Imprimerie nationale. L'auteur a obtenu pour ce beau travail un prix à l'Académie.

- LIVET Ch.-L. Précieux et précieuses.** Caractères et mœurs littéraires du dix-septième siècle. Madame de Rambouillet. — L'abbé Cotin. — Madame Cornuel. — L'abbé d'Aubignac. — Made-moiselle de Scudéry. — Mademoiselle de Gournay. — Le Pays. — Jean Grillet. — Bois-Robert. — La Guirlande de Julie. — Troisième édition. 1 vol. in-8 de xxv-443 p. 1897. 7 fr. 50 (C)
 — Idem sur papier de Hollande. 15 fr.
 — Même ouvrage, édition in-12. 1895. 3 fr. 50 (C)
 — Idem. Sur papier de Hollande. 10 fr.

LOISELEUR Jules. Les points obscurs de la vie de Molière. Les années d'étude, de lutte, de vie nomade, de gloire. — Mariage et ménage de Molière. Beau vol. in-8 sur pap. de Hollande, avec portrait de Molière gravé à l'eau-forte par LALAUZE. 1877. 24 fr.

Quelques exemplaires sur grand papier de Hollande.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués (A), 45 % pour ceux marqués (B), 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre C, et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

Kryptadia. Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires.

Ma librairie a repris la publication des *Kρυπτάδια*, dont quatre volumes ont paru précédemment chez MM. Hemminger frères, à Heilbronn.

Ce recueil, comme on sait, est consacré aux documents d'ethnographie, de folklore et de linguistique (usages, rites, croyances, contes, chansons, devinettes, etc.), que leur caractère naturaliste ne permet pas de publier dans les recueils destinés au grand public, quoique ces documents ou ces études aient leur intérêt et leur importance pour l'ethnographie, la mythographie, l'histoire littéraire, la linguistique et même la psychologie.

La nature de l'ouvrage et son tirage limité s'opposent à tout envoi en communication. Quelques rares exemplaires seulement sont mis en vente. Tous les volumes sont imprimés sur beau papier de Hollande numérotés; ils sont reliés en toile rouge.

Prix de la Collection complète des 9 vol. (Heilbronn, 1883-87, et Paris, 1898-1904) **350 fr. (B)**
 — Idem. Tome I^{er} seul. In-12, toile. (Réimpression en fac-similé faite en 1901) **50 fr. (A)**

Contient : Contes secrets traduits du russe. — Norwegische Märchen und Schwanke. — Trois contes picards. — Devinettes et formulettes bretonnes.

— Idem. Tome II. (Réimpression en fac-similé faite en 1898.) In-12, toile **50 fr. (A)**

Folklore de la Haute-Bretagne. — Contes picards. — Schwedische Schwanke und Aberglauben aus Norland. — Literatura popular erotica de Andalucia. — Some erotic folklore from Scotland. — Dictions et formulaires de la Basse-Bretagne. — An erotic English dictionary. — Trois contes alsaciens. — Le poskocnika des Serbes. — Glossaire cryptologique du breton. Welsh Aedology.

— Idem. Tome III. In-12, toile **50 fr. (A)**

Contient : Le gai chansonnier fr. — Welsh Folk-Rhymes. — Spigolature Siciliane. Volksüberlieferungen aus Oesterreich. — Contes poitevins. — Contes de la Haute-Bretagne. — Blason érotique de la France. — Vasconia lingua erotica glossarii tentamen. — Amulettes antiques. — Bibliogr. des dictionnaires érotiques. — Piosenski polski. — Contes divers et Varia.

— Idem. Tome IV. In-12, toile **50 fr. (A)**

Folklore polski. — Contes polonais. — Vierzeilen aus den oesterr. Alpen. — Novelli popolari umbre. Novelli popolari toscane. — La sensation du Confesseur. — The Welshman's lament. — L'étron parlant. — Contes flamands de la Belgique. — Les testicules dans le langage familial flamand. — Contes du département d'Ille-et-Vilaine. — A schoolboy rhyme. — Varia.

— Idem. Tome V. In-12, toile **30 fr. (A)**

Contient : Folklore de l'Ukraine (usages, contes et légendes, chansons lyriques et nuptiales, blason popul., proverbes, devinettes, jurons). — Folklore de la Grande Russie. (Contes, chansons, proverbes et dictons). — Folklore polski, 24 pp. Folklore polonais. — Folklore slave de la vallée de Resia. — Folklore de France (Hautes et Basses-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège, Gers, Tarn-et-Garonne, Charente, Corrèze, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Lyon, Côte-d'Or, Jura, Doubs, Vosges, Pas-de-Calais, Seine-Inférieure, Loiret, Seine-et-Oise, Ille-et-Vilaine). — Paroles facétieuses mises sur des airs de chasse.

— Idem. Tome VI. In-12, toile **30 fr. (A)**

Glossaire cryptologique du breton (2^e suppl^l). — Detti a mezza bocca raccolti nella provincia d'Alessandria. — Note allegre. — Mélanges de Bulgarie. — Die Zeugung in Sitte, Brauch und Glauben der Südslaven. — Varia. — Musique gravée. — 2 planch.

— Idem. Tome VII. Folklore flamand, slave, russe, polonais, etc. In-12, toile **30 fr. (A)**

— Idem. Tome VIII (Folklore wallon, slave, breton, etc., dernier volume de la Collection). In-12, toile **30 fr. (A)**

— Idem. Tome IX. Parnasse satyrique du xv^e siècle. In-12, toile **30 fr. (A)**

LORET (Jean), écrivain du dix-septième siècle. **La Muse Historique**, ou recueil des lettres en vers contenant les nouvelles du temps, écrites à S. A. M^{lle} de Longueville, depuis duchesse de Nemours (1650-1665). Nouvelle édition revue sur les manuscrits et les éditions originales, et augmentée d'une introduction et de notes par J. RAVENEL et V. DE LA PELOUZE. 4 forts vol. gr. in-8, sur papier vergé, imprimé en caractères elzéviriens. Plus la table générale **60 fr.**

MOLIÈRE. Supplément aux diverses éditions de Molière, ou lettre sur la femme de Mollière et poésies du comte de Modène, son beau-père. In-8, 1825 **10 fr.**

Le Moliériste, publié avec le concours de MM. E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppée, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noël, Ch. Nuyter, E. Picot, L. de La Pijardière, H. de La Pommeraye, F.-P. Régnier, F. Sarcy, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, et formant 10 beaux volumes in-8, imprimés sur papier de Hollande, accompagnés de nombreuses planches hors texte (eaux-fortes et grav.). 1880-1889. Collection devenue très rare. Nous en avons réimprimé le premier volume avec l'autorisation de M. G. Monval, archiviste-bibliothécaire de la Comédie-Française, qui a bien voulu mettre à notre disposition, pour être offertes aux amateurs à des conditions exceptionnellement avantageuses, quelques collections complètes. **150 fr.**
 Nous pouvons aussi disposer de quelques volumes séparément au prix de, chacun. **15 fr.**

MOUÏON Eugène. **L'Art d'écrire un livre, de l'imprimer et de le publier.** 1 beau vol. in-16 carré de 424 pages, imprimé avec luxe. 1896. **6 fr. (B)**

Il a été tiré 20 exemplaires sur papier de Hollande à **15 fr.**, net **12 fr.**, et 5 exemplaires sur japon, à **30 fr.**

Chapitre I^{er}. — I. L'Inspiration et la liberté. — II. Du Sujet. — III. De l'imitation. — IV. Des Genres. — V. Des lieux communs. — VI. Vertus et vices littéraires. — VII. La Phrase et les proportions naturelles de la pensée. — VIII. Des mauvaises phrases. — IX. Installation et outils. — X. Hygiène du travail. — XI. Le Travail de composition. — XII. Règles graphiques pour la rédaction du manuscrit. — XIII. Des divisions de l'ouvrage. — XIV. Edition et éditeurs. — XV. Traité. Propriété littéraire. — XVI. Des épreuves. — XVII. L'impression du livre. — XVIII. La Composition typographique. — XIX. La Vie et la Mort du livre. — XX. La Carrière.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués (A), 15 % pour ceux marqués (B), 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

- PÉTRARQUE. Les Sonnets.** Traduction complète en sonnets réguliers, avec introduction et commentaire par Philibert Le Duc. Ouvrage couronné. 2 beaux vol. in-8, avec 2 portraits gravés. 1877. 16 fr.
 Quelques exemplaires sur papier Whatmann 50 fr. 25 fr.
- Poésies Gasconnes** recueillies et publiées par F. Tross. Poésies de J.-G. d'Astros d'Arquier. Chants religieux. Mazarinades et autres poésies satiriques de la Gascogne. XVII^e siècle. 2 vol. in-8 sur grand papier de Hollande. 1867-69. 60 fr. 40 fr.
- ROBERT CLASSE.** Documents inédits concernant l'**Histoire littéraire de la France.** In-4. 179 pp. 1875. 6 fr.
- Romans célèbres Bibliothèque de luxe des** Chaque volume in-8, avec encadrements rouges, sur papier vert chamois, a été édité au prix de 10 fr. et se vend 8 francs.
 La collection complète en 10 vol. 100 fr.
- M^{me} DE LAFALETTE.** — La princesse de Clèves. Avec préface et eaux-fortes.
BERNARDIN DE SAINT PIERRE. — Paul et Virginie. Avec préface et eaux-fortes.
BENJAMIN CONSTANT. — Adolphe. Préface de A. Pons. Eaux-fortes de Régamey.
CAZOTTE. — Le Diable amoureux. Préface de A. Pons. Eaux-fortes de F. Buhot.
M^{me} DE KRUDENER. — Valérie. Préface de Parisot. Eaux-fortes de Leloir.
L'ABBÉ PRÉVOST. — Manon Lescaut. Préface de Lescure. Eaux-fortes de Lalauze.
FURTERER. — Le Roman bourgeois. — Préface d'Émile Colombey. Eaux-fortes de Dubouchet.
CHATEAUBRIAND. — Atala, René, Le dernier Abencérage. Préface de M. Proth. Eaux-fortes de Los Rios.
DIDEROT. — Le Neveu de Rameau. Préface de G. Isambert. Eaux-fortes de Saint-Elme Gautier.
M^{me} DE TENGIN. — Le Comte de Comminge. — Le Siège de Calais. Préface de Lescure. Eaux-fortes de Dubouchet.
- ROUSSEY CH.** **Contes populaires du Bournois.** In-8. 1894. 7 fr. 50
- SCHIRMACHER DR KATHÉ.** **Théophile de Viau. — Sein Leben und seine Werke 1591-1626.** Littéraire Studie. In-8 de xi-320 pages. 1897. 10 fr.
- SIERRA M^{me} A.** **Contes exotiques.** I. Le récit du docteur. — II. Autorités orientales. — III. Autorités européennes. — IV. En Albanie. — V. Hanifa. — VI. Deux négresses. — VII. Néziha-Hanem. — VIII. Une rencontre. — Joli volume in-18, titre rouge et noir. 1897. 3 fr.
- STAEL-HOSTEIN M^{me} DE.** **Œuvres complètes.** 3 vol. in-8 jésus à 2 col. Paris. Didot. 1884. 30 fr.
 — Le même, exemplaire en demi-toile. 36 fr.
- THIEME HUGO.** **La littérature française du XIX^e siècle.** Bibliographie des principaux prosateurs, poètes, auteurs dramatiques et critiques, avec indication : 1^{re} pour chaque auteur, du lieu et de l'année de sa naissance et, s'il y a lieu, de sa mort ; 2^e pour chaque ouvrage, de son format, de son éditeur et de la date de sa première édition ; 3^e à la suite de chaque auteur, des biographies et des critiques littéraires parues sous forme de livre, soit dans les revues et journaux, tant en France qu'à l'étranger. Un volume in-8 jésus à 2 col. 1896. 2 fr. 50 C.
 — Le même cartonné. 3 fr. 50 C.
- TILLIER (CLAUDE).** **Mon oncle Benjamin.** In-12 de 328 pages. 3 fr. 50 B
 Ce roman, paru pour la première fois en 1843, n'a pas cessé depuis de plaire. A l'étranger surtout, il est considéré comme l'un des classiques de la littérature française moderne. M. Comquet en fit paraître, en 1882, une édition illustrée au prix de 30 francs ; en 1886, la Librairie illustrée le réédita dans le format Charpentier, dans lequel il était épuisé depuis de longues années. Depuis, plusieurs tirages en furent faits.
- TOLSTOI LÉON.** **Zola. Dumas. Guy de Maupassant.** 1 vol. in-12 de x-253 p. 3 fr. 50
 Traduit du russe avec l'autorisation de l'auteur, par E. Halpérine-Kaminsky, précédé de : *A la jeunesse*, par E. Zola. — *Le mysticisme à l'École*, par Al. Dumas, et suivi de : *Science et Religion* par L. Tolstoï, et d'une étude sur Zola et Tolstoï, par E. Halpérine-Kaminsky.
- TOLSTOI (LÉON).** **Bonheur intime.** Traduction de Louis de Hessem. In-12, 259 pages. S. d. 3 fr. 50
- TOLSTOI LÉON.** **Maître et serviteur.** suivi de : **Le premier distillateur ou comment le Diable a mérité sa tranche de pain.** Traduit du russe par E. Halpérine-Kaminsky. Seule traduction revue et autorisée par l'auteur. In-12, 228 pages. 1895. 3 fr. 50

Nos Catalogues **C** (n° 91) et **Q II** (n° 104), prix 1 fr. les deux fascicules, annoncent plus de 3.000 ouvrages de Littérature française des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, publications d'histoire littéraire, de critique théâtrale et de Littérature populaire. Nous possédons aussi un intéressant Catalogue spécial de *Folklore* (n° 83, 3.216 ouvrages), prix 1 fr.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués (A), 15 % pour ceux marqués (B), 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

OUVRAGES RELATIFS A L'ITALIE, L'ESPAGNE,
L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE

- BLANC J. **Bibliographie italico-française**. ou Catalogue méthodique de tous les imprimés en langue française sur l'Italie ancienne et moderne (1475-1885). 2 forts vol. grand in-8. 2 col. 1886-1887. **30 fr.**
- BOULLIER (Aug.). **L'île de Sardaigne**. 2^e édition. 2 vol. in-8. 1865. **15 fr.**
- BRUNER J. D. **The Phonology of the Pistojesse dialect**. 96 p. in-8. Baltimore, 1894. **5 fr.**
- DANTE. **Les plus anciennes traductions françaises de la Divine Comédie**, publiées pour la première fois d'après les manuscrits de Turin, Paris et Vienne, précédées d'une étude sur les traductions françaises du poème de Dante, par C. MOREL. 1^{re} partie : *Textes*. 1 vol. gr. in-8 de v-623 pages, avec 3 planches in-4 (fac-similés paléographiques), portraits de Dante et de Béatrice. — 2^e partie : *Album de miniatures et de textes* reproduits en héliogravure. — Supplément : *Commentaire philologique* (en allemand) de la Traduction de l'*Enfer* du Dante (Manuscrit de Turin), par E. Stengel, prof. à l'Université de Greifswald. Ensemble. **35 fr.**
- DANTE. **Une illustration de l'Enfer de Dante**. 71 miniatures du xv^e siècle. Reproduction en phototypie et description par C. MOREL. 1 vol. in-4 oblong. xiv-139 pages et 71 planches en photogravure. **35 fr.**
- FIRMIN-DIDOT A. **Alde Manuce et l'hellénisme à Venise**. LXXIII-647 pages in-8, avec 4 portraits et 4 fac-similés. 1875. **8 fr. (C)**
- GOSELYN F.-M. **Étude sur la phonétique italienne**. In-8, 175 p. et 232 fig. 1900. **10 fr. (B)**
- NEUKOMM (E.). **La Nouvelle Italie**. In-12, vii-298 pages. S. d. **3 fr. 50**
- OZANAM A.-F. **Documents inédits pour servir à l'Histoire littéraire de l'Italie**, depuis le viii^e siècle jusqu'au xiii^e, avec des recherches sur le moyen âge italien. Paris (1850). Réimpression en fac-similé. 1897. **12 fr. 50 (C)**
- PALERMO Francesco. **I Manoscritti Palatini di Firenze ordinati ed esposti da Francesco Palermo**. 3 volumes et un supplément. In-4. Firenze, 1853-1869 (133 fr.). **30 fr.**
Vol. I (xii-741 p.) : La letteratura sacra, la lingua, e la poesia in Toscana. — Vol. II (xi-904 p.) : Sui primi poeti Italiani ed indole della scienza e' primi tempi, e la storia delle rappresentazioni e del teatro in Italia, a incominciare dalle sue origini, e l'intorno a Dante. — Vol. III et Supplément (xxiv-716 et 42 p.) : Nuove e splendide cose intorno l'italiana filosofia ed a Galileo.
- PERRET (P.-M.). **Histoire des Relations de la France avec Venise**, du xiii^e siècle à l'avènement de Charles VIII, précédée d'une Notice sur l'auteur par M. Paul MEYER de l'Institut. 2 vol. gr. in-8, avec planches et figures. 1897. **25 fr.**
- PÉTRARQUE. **Les Sonnets**. Traduction complète en sonnets réguliers, avec introduction et commentaire par Philibert LE DUC. Ouvrage couronné. 2 beaux vol. in-8, avec 2 portraits gravés. 1877. **16 fr.**
— Quelques exemplaires sur papier Whatman. **50 fr.**
- STENGEL (E.). Voyez au mot **Dante**.
- VOIGT GEORGES. **Pétrarque. Boccace et les débuts de l'humanisme en Italie**. Traduit de l'allemand par A. Le Monnier. 1 beau vol. grand in-8 de 283 pages. 1894. **10 fr.**
— Quelques exemplaires ont été tirés sur papier de Hollande. **20 fr.**
- COLOMB (CHRISTOPHE). **Casabianca (Le Berceau de Christophe Colomb, 2 fr.)**. — **Henry Harrisse (Codex Columbus, 135 fr.)**. — **Discovery of N. America (150 fr.)**. — **Excerpta Colombiniana (35 fr.)**. — **Scritti ed Autografi di Colombo (4 vol. in-fol., 150 fr.)**. (C)
- FOULCHÉ-DELBOSC R. **Bibliographie des voyages en Espagne et en Portugal**. Grand in-8 de 350 pages. 1896. Tiré à 150 exemplaires seulement. **12 fr. (B)**
- FOULCHÉ-DELBOSC R. **Grammaire espagnole** avec la liste de tous les verbes irréguliers. 2^e édition. In-8. 1890. **4 fr.**
— La même reliée en toile. **5 fr.**
- FOULCHÉ-DELBOSC R. **Abrégé de la Grammaire espagnole**. 5^e éd. In-12. 1897. **2 fr. 50 (B)**
- FOULCHÉ-DELBOSC R. **Exercices espagnols** (pouvant aller aussi bien avec la Grammaire complète qu'avec l'Abrégé). 5^e édition. In-12. 1897. **2 fr. 50 (B)**
- FOULCHÉ-DELBOSC R. et CONTAMIN DE LATOUR. **Contes espagnols**. Trad. de E. Contamin de Latour et R. Foulché-Delbosc. 1 beau volume grand in-8, avec titre en couleurs et dessins hors texte par C. Ogier. 1889. **3 fr. 50**
- LASTEYRIE F. DE. **Description du Trésor de Guarrazar**. In-4, av. 5 pl. col. 1860. **15 fr.**
- Lecturas españolas modernas**. In-16. 1897. **3 fr. 50 (B)**
Ce livre s'emploie comme complément de la *Grammaire et des Exercices espagnols* de M. Foulché-Delbosc. (Voyez ce nom.)
- QUICHERAT J. **Rodrigue de Villandrando**. l'un des combattants pour l'indépendance française au xv^e siècle. v-356 pages in-8. 1879. **7 fr. 50**
- RODRIGUEZ J.-J. **Vida del presbiterio Don Felix Vasela**. xviii-448 pages in-8, avec port. et fac-sim. New-York, 1878 (**10 fr.**). **3 fr.**

Notre Catalogue **E** n° 93. *Italie* annonce **3000**. **F** (n° 94, *Espagne*. **800**, **N** (n° 101, *Allemagne*) **1000**. **O** n° 102. *Angleterre* **1000** ouvrages relatifs à l'histoire, à la géographie et aux langues, etc., de ces pays. Prix de chaque cat., 50 cent. (**E** est épuisé).

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués (A), 15 % pour ceux marqués (B), 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

HISTOIRE DE FRANCE

ARCHÉOLOGIE GAULOISE ET MÉDIÉVALE — NUMISMATIQUE FRANÇAISE

- Album paléographique du nord de la France.** Chartes et documents historiques reproduits par la photographie et publiés avec transcription partielle par Jules FLAMBERGOT. 36 planches in-folio, et texte. Lille, 1897..... 20 fr. A
- Annuaire des Sociétés savantes de Paris.** In-12 de 243 pages. 1897..... 5 fr.
- Archives du diocèse de Chartres.** *Histoire et Cartulaire de Saint Denis de Nogent-le-Rotrou* (1031-1789), par M. l'abbé CH. MÉRIS et le vicomte de SOUSSEX. Grand in-8 de 172 pages sur papier vélin, avec 42 planches et figures. Plan de l'abbaye, vue générale, vues d'intérieurs et détails, armoiries, fac-similé de 2 pages d'un Cartulaire manuscrit, sceaux et contresceaux)..... 12 fr. 50
- Archives diplomatiques.** Recueil mensuel de diplomatie et d'histoire, de l'origine en 1801 jusqu'à 1904 inclus. 148 vol. in-8. Très rare. Au lieu de 2.050 fr., net..... 900 fr. A
- BARGÈS J.-J.-L.** **Le Temple de Baal à Marseille.** ou *Grande Inscription phénicienne*, expliquée et accompagnée d'observations critiques et historiques. 105 pages in-8, avec 1 planche et 1 fac-similé. 1847..... 5 fr.
- BELFORT A. DE.** **Archives Cartulaire de la Maison-Dieu de Châteaudun**, transcrites et placées par ordre chronologique, avec introduction par Louis MERLET. Beau vol. gr. in-8. 1881..... 10 fr.
- BENOIST Ch.** **Die Lehre vom Staat.** Autoris. Uebersetzung von L. A. HAEDEL. In-8. 1896..... 2 fr. 50
- BIZEMONT.** **Les Faïences d'Orléans.** Ensemble avec *Possesse M. de*. La faïence de Rouen. Brochure in-4. 1860..... 4 fr.
- BLADÉ J.-F.** **Épigraphie antique de la Gascogne.** In-8. 226 pages. 1885..... 7 fr. 50 A
- BLADÉ J.-F.** **Mémoire sur l'histoire religieuse de la Novempopulanie romaine.** Broch. gr. in-8. 1885..... 6 fr. A
- BLAVIGNAC J.-D.** **Histoire des enseignes d'hôtelleries, d'auberges et de cabarets.** In-16. Genève, 1878..... 5 fr. 50
- BOUCHART ALAIN.** **Les Grandes Croniques de Bretagne.** composées en 1514. Nouvelle édition, publiée sous les auspices de la Société des Bibliophiles Bretons, par H. LE MIGNON. 1 vol. en 4 part. in-4, d'ensemble 728 pages, sur papier vergé, avec lettres ornées, ornements et reproduction des bois de l'édition originale, laquelle vaut 2.000 fr. dans le commerce. Rennes, 1886 (Publié à 40 fr.) Vendu net..... 30 fr. (A)
Quelques exemplaires sur grand Hollande. Au lieu de 80 fr., net..... 60 fr. (A)
- Nous nous proposons de réimprimer en fac-similé les deux importants ouvrages suivants :
- BRÉQUIGNY.** **Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France.** 8 vol. in-fol. Le prix sera de 50 fr. par vol. pour les 200 premiers souscripteurs à l'ouvrage complet et 60 fr. par vol. pour les 50 derniers. L'ouvrage complet coûtera, une fois achevé, et s'il reste des exemplaires invendus alors..... 600 fr. (A)
- La souscription est ouverte et nous prions les intéressés de nous faire parvenir leur commande dès à présent. Lorsque le désir nous en sera manifesté, nous ferons imprimer en sus du tirage ordinaire, qui sera strictement de 250 exemplaires, quelques volumes pour être vendus séparément à ceux qui possèdent la collection incomplète. Le prix de ces volumes séparés sera de 75 francs chacun, sans le quatrième qui sera vendu 200 francs. (Voy. aussi plus loin l'annonce de la réimpression des *Ordonnances des Rois*.)
- BULÉUS.** **Historia universitatis Parisiensis** 800-1600. ipsius fundationem, nationes, facultates, magistratus, decreta, censuras et judicia in negotiis fidei, privilegia, comitia, etc., cum instrumentis publicis et authenticis, a Carolo Magno ad nostra tempora (1600), ord. chronol. compl. (Paris, 1665-1673). 6 vol. in-fol. Prix à l'achèvement..... 450 fr. (A)
- Cet ouvrage ne se trouve plus aujourd'hui à moins de 1.000 francs. Nous nous proposons de le réimprimer en fac-similé. Notre réimpression coûtera, aux 200 premiers souscripteurs, 50 fr. le volume et 60 fr. aux derniers. Tirage limité à 250 exemplaires. Nous sollicitons les souscriptions.
- Chansonnier historique.** Recueil Clairambault-Maurepas. Chansonnier historique du XVIII^e siècle, publié avec introduction, commentaire, notes et index, par Émile RYVEN, orné de portraits à l'eau-forte. La Régence, 4 vol. Louis XV, 4 vol. Louis XVI, 2 vol. 10 vol. in-8 sur papier de Hollande. 1878-1884. Ensemble..... 100 fr.
- CHEVALIER ULYSSE.** **Répertoire des sources historiques du Moyen-Age.** Topo-bibliographie. 2 vol. gr. in-8 Jésus. 1894-1903..... 75 fr. A
- CLARETIE LÉO.** **J.-J. Rousseau et ses amies.** Avec préface de E. Legouvé, de l'Académie française. In-12 de 3305 pages. 1896..... 3 fr. 50
- COFFIGNON (A.-L.).** **L'Enfant à Paris.** In-12, 440 pages, s. d..... 3 fr. 50
- COFFINET l'abbé et H. BAUDOT.** **Armorial des évêques de Troyes et de Dijon** in-4, avec 53 blasons gravés. 1869..... 6 fr.

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués A, 15 % pour ceux marqués B, 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

- COLANI T. **Essais de critique historique, philosophique et littéraire.** Préface de Joseph Reinach. 1 vol. in-12 de xviii-320 pages. 1895. **3 fr. 50**
- COSTA DE BEAUREGARD Comte de. **Les Habitations lacustres du lac du Bourget.** In-4. 1870. **5 fr.**
- COMBES (F.). **Les Libérateurs des nations.** In-8, relié toile. 1874. **7 fr. 50**
- DEBERT L'abbé A. **Le Cardinal d'Ossat**, évêque de Rennes et de Bayeux (1537-1604). Sa vie, ses négociations à Rome. 112 pages in-8. 1894. **7 fr. 50**
- FÉRET P. **L'Abbaye de Sainte-Geneviève** et la congrégation de France, précédées de la vie de la patronne de Paris d'après des documents inédits. 2 vol. in-8. 1883. **15 fr. (C)**
- FRANKLIN. **Histoire de la Bibliothèque Mazarine depuis ses origines jusqu'à nos jours.** Gr. in-8, avec nombreuses figures. 1901. **18 fr. (B)**
- GALLIA CHRISTIANA.** In provincias ecclesiasticas distributa, in qua series et historia archiepiscoporum, Episcoporum, et abbatum regionum omnium, quas vetus Gallia complectebatur ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Opera et studio Monachorum Congregationis S. Mauri, Ordinis S. Benedicti. Editio iterata ad editionis principis exemplum. Les tomes 6, 7, 8, 9, 10 et 12 pris ensemble seront livrés aux souscripteurs, brochés, au lieu de 450 fr., pour **270 fr. net.**
 La collection complète. 16 vol. in-fol., au lieu de 1.112 fr. 50 **750 fr. (A)**
 Pour la reliure en sus, en toile (5 fr. par vol.) **80 fr. net**
 Pour la reliure en sus, en demi-chagrin (10 fr. par vol.) **160 fr. net**
- GARAFOLO (F.). **Gli Allobroges.** Tempi antichi : i Liguri, i Galli, i Greci. — Annibale e gli Allobroges. Conquista e dominazione Romana fino a Cesare. — Campagne e governo di Cesare. — Dopo Cesare. — Ultime vicende. — Territorio : estensione, vie, luoghi, abitati. — Ordinamento, vita, carattere. 1 vol. in-8 de 104 pages, avec 1 carte in-fol. Tiré à 100 exemplaires seulement. **6 fr. (A)**
- HOZIER Le comte D. **Les Chevaliers bretons de Saint-Michel depuis la fondation de l'Ordre en 1469 jusqu'à l'ordonnance de 1661.** XXXIX-180 pages in-8 sur Hollande. Nantes. 1884. **10 fr.**
- KERVILLER RENÉ. **Essai d'une bibliographie raisonnée de l'Académie française.** In-8. 1877. (4 fr.) **3 fr.**
- KOSCHWITZ E. **Les Français avant, pendant et après la guerre de 1870-1871.** Etude psychologique basée sur des documents français, par le docteur Edouard Koschwitz, professeur à l'Université de Marbourg. Traduction française par Jules Félix, professeur au gymnase de Berne. Joli vol. in-8, titre rouge et noir. **3 fr.**
- La Lecture historique.** Édition spéciale de tomes séparés de la Revue des questions historiques. 14.000 volumes ont été vendus déjà. Une collection de 10 vol. divers, gr. in-8, chacun ayant 640 pages et valant 10 fr. : au lieu de 100 fr. pour **30 fr.**
- LEMAITRE (A.). **Le Louvre.** Histoire du monument et du musée depuis leur origine jusqu'à nos jours. 3 parties en 1 vol. in-4. 1874. **15 fr.**
- MANSI J.-D. **Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio.** Nouvelle édition, avec continuation jusqu'à nos jours, additions et tables générales. 50 volumes in-fol. **3.000 fr. (A)**
 Nous enverrons sur demande le prospectus détaillé de la collection des conciles. 39 vol. ont déjà paru (Décembre 1903).
- MARCHAND N.-D. **Lettres sur la numismatique et l'histoire,** annotées par Ch. Lenormant, F. de Saulcy, L. de la Saussaye, etc. Nouv. édition précédée d'une notice biogr. sur l'auteur. In-8, av. 30 planches. 1851. **20 fr.**
 La première édition a été publiée de 1818 à 1828 sous le titre de *Mélanges de numismatique et d'histoire.*
- MAS-LATRIE (Le Comte). **Le Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie** pour l'étude et l'emploi des documents du moyen âge. Un fort vol. gr. in-fol. 1889. **100 fr. (B)**
 Relié en demi-chagrin **112 fr. (B)**
- MAURY (A.). **Histoire des grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France,** précédée de recherches sur l'histoire des forêts de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, etc. In-8. 1849. **6 fr.**
- ODIN A. **La Genèse des grands hommes.** Gens de lettres modernes. 2 vol. de xxx-610 et 378 pp., contenant un tableau chronologique de la littérature française et la liste de 6382 gens de lettres français, accompagnés de 33 tableaux et de 24 planches hors texte en couleurs. 1896. **15 fr.**
- Ordonnances des rois de France** de la troisième race recueillies par ordre chronologique. Les très rares tomes, 16, 17, 18 et 19. 4 vol. in-fol. Paris, Imprimerie royale, 1814-1835. **250 fr. net**
 Les mêmes sur grand papier **350 fr. net**
 Les tomes 17, 18 et 19 séparément (nous ne possédons que deux exemplaires de ces tomes).
 Chaque volume **75 fr. net**

Il sera accordé, sur les commandes faites directement chez l'éditeur : 10 % pour les articles marqués (A), 15 % pour ceux marqués (B), 20 % pour les ouvrages dont le prix est suivi de la lettre (C), et 25 % sur tous les autres. Le port à partir de Paris en sus.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

DEC 10 2002

 APR 02 2002



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	06	01	06	13	14	1